



La contribution de la médecine libérale en Rhône-Alpes à l'économie régionale et nationale : valeur ajoutée, emplois, croissance

Étude pour l'UPML Rhône-Alpes

Référence 2000-147

Contact : Docteur CATON

Juin 2002

Sabine GADENNE

François SAINT-CAST

Francis FAGNANI

Remerciements

Les auteurs du rapport ont bénéficié de la collaboration active de différents organismes auxquels ils souhaitent exprimer toute leur gratitude :

- L'U.P.M.L. Rhône-Alpes et notamment M. le Dr Caton et M. le Dr Rouhier pour leurs précieux contacts ;
- La Direction des Statistiques et des Etudes de la CNAMTS et notamment Mme Caroline FIFAZ qui leur a fourni les dernières données disponibles concernant les honoraires et les prescriptions des médecins en région Rhône-Alpes et en France ;
- L'équipe du CREDES, ainsi que Mme Sophie Audric et M. Xavier Niel de la DREES, qui ont bien voulu leur transmettre des sources sur les charges professionnelles des médecins et auxiliaires médicaux ;
- Et surtout, les dirigeants et services comptables des cliniques MCO et SSR et du laboratoire d'analyses médicales qui ont accepté de leur fournir les données comptables nécessaires pour la ventilation des consommations intermédiaires et achats selon les branches d'activité.

SOMMAIRE

RESUME	1
A. INTRODUCTION	6
1. Objectifs	6
2. Méthode	8
2.1. Délimitation du champ de l'étude.....	8
2.2. Nature des effets économiques.....	8
2.3. Niveaux d'analyse	8
B. LES ACTEURS ECONOMIQUES REGIONAUX ET NATIONAUX CONCERNES PAR L'ACTIVITE DE LA MEDECINE LIBERALE	11
1. Les acteurs économiques régionaux	11
1.1. Le système de soins.....	11
1.2. Les fournisseurs.....	22
2. Les acteurs économiques nationaux	24
2.1. Les producteurs de biens médicaux.....	24
2.2. Les autres industriels.....	24
C. L'IMPACT ECONOMIQUE REGIONAL ET NATIONAL DE LA MEDECINE LIBERALE	25
1. La mesure de l'impact économique	25
1.1. Contribution directe au PIB de la région Rhône-Alpes	25
1.2. Contributions indirectes	27
1.3. Contribution à l'emploi	32
2. L'impact économique régional de la médecine libérale	33
2.1. Impact économique régional du système de soins (niveaux 1 et 2).....	33
2.2. L'impact économique régional sur les fournisseurs niveau 3.....	50
2.3. Total des effets régionaux directs et indirects.....	56
3. L'impact économique national de la médecine libérale	57
3.1. Impact du niveau 3 sur le niveau 4.....	58
3.2. Impact des effets multiplicateurs et des emplois finaux	62
D. IMPACT ECONOMIQUE GENERAL DE LA MEDECINE LIBERALE ET ANALYSE DES VARIATIONS	63

E. CONCLUSION	71
1. Synthèse des effets économiques de l'activité d'un médecin libéral en région Rhône-Alpes	71
2. Synthèse des effets économiques de l'activité de l'ensemble des médecins libéraux en région Rhône-Alpes	73
3. Synthèse des effets économiques d'une variation de l'activité de la médecine libérale en région Rhône-Alpes	75
F. MISE EN PERSPECTIVE, DISCUSSION METHODOLOGIQUE	76
1. Mise en perspective des effets économiques régionaux et nationaux de la médecine libérale	76
1.1. Mise en perspective des effets économiques régionaux	76
1.2. Mise en perspective des effets économiques nationaux	79
G. ANNEXES	80
1. Annexe 1 : Notions et sigles économiques	80
2. Annexe 2 : Tableaux complémentaires	82
2.1. Indice d'activité moyenne par médecin libéral selon la spécialité (redressée)	82
2.2. Indice d'activité moyenne par médecin libéral selon la nature de l'acte (redressée)	83
2.3. Détail du partage de la Valeur Ajoutée entre les acteurs économiques aux niveaux 3 et 4	83
3. Annexe 3 : Comptes de référence	91
4. Annexe 4 : Nomenclature des secteurs d'activité	95
5. Annexe 5 : Méthode	100
H. BIBLIOGRAPHIE	107

RESUME

L'activité des médecins libéraux est à l'origine d'un processus économique complexe auquel un grand nombre d'agents économiques participe. Dans cette étude sur la région Rhône-Alpes, les effets strictement régionaux ont été différenciés afin de dissocier l'impact régional de l'activité des médecins des effets économiques généraux pour lesquels la localisation des activités s'avère plus délicate.

Une consultation au cabinet du praticien initie donc une série d'actes de production et de consommations sur l'ensemble des secteurs économiques. Cet ensemble d'interrelations économiques s'organise en strates hiérarchisées en différents niveaux qui nous font remonter la pyramide de Hayek¹ des consommateurs finaux aux extracteurs de matières premières et aux agriculteurs. Nous avons dans le cadre de cette étude distingué 4 niveaux de ce type qui sont décrits ci-dessous. On notera ici que seuls les 3 premiers niveaux correspondent à des activités économiques localisées dans la région Rhône-Alpes alors que le niveau 4 concerne des activités situées au niveau national ou à des consommations de biens importés.

- **La médecine libérale (niveau 1)**

Si l'on considère l'activité de la médecine libérale, le bénéficiaire final est le patient qui consulte son médecin. Nous avons qualifié dans notre étude l'ensemble de ces services sous la dénomination de "niveau 1". A ce stade, on comptabilise, en Rhône-Alpes 10 665 médecins libéraux qui emploient 3080 salariés en ETP. Ces médecins ont perçu pour l'année de référence 1330 millions d'euros (ME) d'honoraires. Ils ont créé 1 239 ME de valeur ajoutée et ont dégagé un revenu disponible de 786 ME.

- **Les consommations de soins et de biens médicaux induites par la médecine libérale (niveau 2)**

Ce sont les prescriptions des médecins libéraux qui conduisent au niveau 2 de notre pyramide. Ce niveau recouvre l'ensemble des activités de soins produites par les auxiliaires médicaux, les pharmacies d'officine, les laboratoires d'analyses médicales, les cliniques privées (médico-chirurgicales et de soins de suite et de réadaptation), les transports sanitaires, les opticiens et les cures thermales pour un montant total d'honoraires ou de chiffre d'affaires de 2685 ME. Ces activités occupent 22 262 salariés en ETP et 12 266 indépendants. L'activité génère 1187 ME de Valeur Ajoutée et 1498 ME de consommations intermédiaires qui reviennent aux grossistes et prestataires de services de la région.

¹ Hayek, prix Nobel d'économie décrit ce circuit du produit à l'aide d'une pyramide qui porte son nom voir : Prix et production 1975 Calman Levy.

- **La distribution, le commerce de gros et les prestataires de services (niveau 3)**

Ces derniers forment le niveau 3 de notre pyramide et pourvoient aux besoins des niveaux 1 et 2 pour un montant de 1 589 ME. 6811 salariés ETP travaillent à ce niveau. Une Valeur Ajoutée de 402 ME y est produite et 1 187 ME de produits, services et matières sont consommés.

L'ensemble des revenus disponibles perçus par les actifs de ces trois niveaux est utilisé pour consommer des biens et services pour un montant de 1 420 ME auprès des commerçants et détaillants de la région. Cette activité crée 717 ME de Valeur Ajoutée et mobilise 7926 personnes ETP.

- **Bilan des effets économiques régionaux associés aux 3 premiers niveaux d'analyse**

Au total, sur un an d'exercice, les médecins libéraux génèrent une activité économique qui occupe 63 000 actifs ETP qui produisent 3546 ME de Valeur Ajoutée (soit 2,6 % du PIB HT régional). Hors effets économiques de la consommation des actifs régionaux mobilisés par la médecine libérale, 414 ME ont été investis. 1671 ME de revenus disponibles ont été distribués aux ménages. L'Etat a prélevé 421 ME et la Sécurité sociale 480 ME. Enfin, les services aux particuliers, les commerçants, les artisans ont perçu 1420 ME en provenance des ménages.

- **Les effets induits sur l'ensemble de l'économie (niveau 4)**

On sort de la sphère régionale directement identifiable lorsque l'on comptabilise les autres effets générés. En effet, les grossistes et les services qui fournissent nos niveaux 1 et 2 vont répercuter une partie de cette demande sur leurs propres fournisseurs et c'est l'ensemble du secteur manufacturier national qui est alors mobilisé (niveau 4). De la même façon, l'ensemble des biens et services consommés par les ménages régionaux rémunérés et les investissements des entreprises des niveaux 1 à 3 doivent être produits. Au total, ces activités créent 1 323 ME de valeur ajoutée et mobilisent 16 575 actifs ETP. L'ensemble de ces productions requièrent à leur tour les services de salariés et de fournisseurs. Ces derniers utiliseront leurs ressources pour acheter les produits matières et services nécessaires, rémunérer les salariés, l'Etat, la Sécurité Sociale... Ce processus économique, en chaîne et très complexe, est appréhendé par les économistes par un mécanisme appelé multiplicateur², dont la valeur dépend du ratio des consommations intermédiaires sur le chiffre d'affaires du secteur d'activité concerné. Dans cette étude, nous avons pris le ratio moyen des secteurs d'activité des niveaux 3 et 4, soit 2,36 pour le multiplicateur. Ce multiplicateur s'applique en premier lieu aux montants des consommations intermédiaires des niveaux 1 à 4 et procure une Valeur Ajoutée additionnelle de 573 ME, et des revenus supplémentaires aux ménages pour 233 ME. En

² Expression du multiplicateur : $x = \sum_{i=1}^{\infty} r^i = r + r^2 + \dots + r^i \dots$ qui converge vers une valeur limite lorsque r est inférieur à 1.

second lieu, il s'applique aux producteurs des consommations des ménages rémunérés par l'ensemble de l'activité et procure une Valeur Ajoutée supplémentaire de 1 206 ME.

Les effets de la médecine libérale en Rhône-Alpes non comptabilisables dans la région, se traduisent dans l'ensemble du secteur manufacturier par une création de valeur ajoutée de 2 385 ME et l'occupation de 33 475 emplois ETP.

• Conclusion

Au total, tous secteurs et toutes localisations confondus, l'activité de la médecine libérale génère sur l'année 2000 :

- un chiffre d'affaires total de 12,7 milliards d'euros, bien au-delà des 4 milliards d'euros liés aux seules activités médicales ;
- une contribution annuelle au PIB (VA totale générée) de 5,9 milliards d'euros ;
- l'emploi de 96 475 actifs ETP qui se partagent 2700 ME de rémunérations ;
- des investissements atteignant 566 ME ;
- des recettes de 776 ME pour l'Etat et de 1137 ME pour la Sécurité sociale, hors coûts du remboursement des actes et des prescriptions associées.

En d'autres termes, 100 euros d'honoraires perçus par les médecins libéraux de la région Rhône-Alpes donnent lieu à 202 euros de prescriptions, créent 653 euros de volume d'affaires (fournisseurs de services, distributeurs régionaux, industries...), les ménages perçoivent 203 euros, l'Etat 58 euros et la Sécurité sociale 85 euros (hors coûts du remboursement des actes et des prescriptions associées).

Toutes choses égales par ailleurs, une augmentation de 10% du volume d'activité des médecins (soit 133 ME d'honoraires supplémentaires) engendrerait une hausse de 868 ME du volume d'affaires hors actes médicaux, 270 ME de revenus supplémentaires pour les actifs, des recettes pour l'Etat de 78 ME et de 114 ME pour la Sécurité sociale. Cette augmentation du volume des actes induit aussi un coût du remboursement des actes et des prescriptions associées de 301 ME pour la Sécurité sociale mais a des effets importants sur l'activité économique et donc sur l'emploi. Le déficit de la Sécurité sociale sera donc en partie compensé par une réduction du coût des allocations chômage qui n'a pas été évaluée dans le cadre de cette étude.

Une augmentation du tarif des lettres clés n'aurait pas les mêmes conséquences. Elle n'a d'influence ni sur les consommations intermédiaires, ni sur les prescriptions des médecins vers le niveau 2. Nous sommes alors en présence d'un effet revenu qui ne joue que sur la consommation finale des ménages du niveau 1. Une augmentation de 10% du tarif des lettres clés (soit 133 ME) génère une Valeur Ajoutée totale hors activités médicales de 74 ME. L'Etat augmente ses recettes de 31 ME et la Sécurité sociale de 34 ME, soit 26 % du coût induit par la revalorisation. En d'autres termes, suite à une hausse des honoraires de 10 %, 110 euros d'honoraires perçus donnent lieu à 87,5 euros de recettes pour la Sécurité sociale.

En conclusion, il apparaît que l'activité liée à la santé ne doit plus être considérée seulement comme un coût mais aussi comme une source de richesse pour l'économie régionale et nationale. La médecine libérale de Rhône-Alpes mobilise près de 48 000 actifs ETP et crée directement 2 427 ME de valeur ajoutée, soit 1,9 % du PIB HT de la région. (tableau 1). En incluant aussi les effets induits sur les autres secteurs d'activité, elle génère une activité économique qui représente au niveau régional 63 000 actifs ETP et une valeur ajoutée de 3,5 milliards d'euros. Au niveau national, l'activité économique induite par la médecine libérale de Rhône-Alpes contribue au PIB pour 5,9 milliards d'euros, soit 0,46 % du PIB HT, et occupe 96 475 emplois ETP, soit 0,42 % des actifs ETP.

Tableau 1 : Poids économique des secteurs d'activité NES 36 en 2000 en région Rhône-Alpes: valeur ajoutée créée et emplois salariés et libéraux

Secteurs d'activité en NES 36	VA en millions d'euros en 2000	Emplois (source : recensement de 1999)
M0 Activités immobilières	15748	27 959
R1 Administration publique	9159	182 782
N2 Conseils et assistances	8357	112 315
Q2 Santé, action sociale ³	7716	272 149
<i>Dont médecine libérale seule*</i>	1252,6	≈ 13 745 en ETP, soit ≈ 14 800
<i>Dont cliniques privées*</i>	301,8	≈ 9 971 en ETP, soit ≈ 11 200
<i>Dont activités de santé libérales induites par la médecine libérale (hors officines, opticiens, cures thermales) *</i>	530,6	≈ 16 257 en ETP, soit ≈ 17 500
H0 Construction	6228	139 729
Q1 Education	5926	164 153
N3 Services opérationnels	5634	106 754
J2 Commerce de gros, intermédiaires	5105	97 976
J3 Commerce de détail, réparations	4878	157 296
<i>Dont activité des officines induite par la médecine libérale*</i>	344,5	≈ 7 741 en ETP, soit ≈ 8325
K0 Transports	4575	103 114
F5 Métallurgie et transform. des métaux	4496	76 042
L0 Activités financières	4436	57 080
G1 Prod. de combustibles & de carburants	4207	4 327
E2 Industries des équipements mécaniques	3917	73 388
P1 Hôtels et restaurants	3878	84 524
G2 Eau, gaz, électricité	3317	24 951
F4 Chimie, caoutchouc, plastiques	3264	49 133
B0 Industries agricoles et alimentaires	2457	54 653
<i>Médecine libérale au sens large*</i>	2427	≈ 47 885 en ETP, soit ≈ 51 500
J1 Commerce et réparation automobile	2251	47 266
E3 Indust. équip électr. & électroniques	2044	29 944
A0 Agriculture, sylviculture, pêche	1935	66 439
N1 Postes et télécommunications	1879	42 886
F6 Ind. composants électriq. & électron.	1877	34 032
N4 Recherche et développement	1637	13 574
P3 Services personnels et domestiques	1369	44 297
C3 Pharmacie, parfumerie et entretien	1334	15 374
F2 Industrie textile	1253	29 298
C4 Industries des équipements du foyer	1182	32 126
D0 Industrie automobile	1154	22 359
F3 Industrie du bois et du papier	1129	20 668
F1 Industries des produits minéraux	1101	15 482
P2 Activ. récréatives, culturel. sport.	783	33 778
C2 Edition, imprimerie, reproduction	711	17 758
C1 Habillement, cuir	556	16 322
R2 Activités associat. et extra-territ.	362	35 974
E1 Construct. navale, aéronaut. ferrovia	103	2 944
Total	PIB HT (provisoire) 125 958	2 308 846
	PIB TTC (provisoire) 137 354	
Total des activités imputables à la médecine libérale	5 931	≈ 96 480 ETP, soit ≈ 104 000

Sources : INSEE Rhône-Alpes et (*) CEMKA-EVAL

³ Le secteur santé, action sociale recouvre les activités suivantes : hospitalisation publique, hospitalisation privée, pratique médicale, pratique dentaire, auxiliaires médicaux, soins hors réglementation, ambulances, laboratoires d'analyses, centres de collecte, activités vétérinaires, accueil handicapés, accueil des enfants en difficulté, handicapés adultes, maisons de retraite, autres hébergements sociaux, crèches, aide par le travail en atelier protégé, autres formes d'aide sociale

A. INTRODUCTION

1. Objectifs

La croissance des dépenses de santé est perçue avec ambiguïté, en raison de son mode de financement particulier, assuré pour les trois quarts par des prélèvements obligatoires. Elle représente un élément de progrès social et de bien-être collectif si on considère qu'elle constitue la réponse à des besoins légitimes et réels de la population. Elle est considérée avec suspicion si l'on juge que les modalités de sa régulation sont inappropriées et qu'elle reflète des gaspillages importants des ressources. Quel que soit le jugement qu'on porte sur ce point, la santé peut aussi être appréhendée comme un secteur de production économique qui contribue à la création de richesse et à l'emploi, non seulement directement mais aussi par les effets d'entraînement qu'elle exerce sur l'ensemble des secteurs productifs aux niveaux régional et national.

C'est dans cette perspective que s'inscrit le projet de l'U.P.M.L. Rhône-Alpes qui souhaite mettre en évidence l'impact économique que représente la médecine libérale dans cette région.

En 1992, au niveau national, le CREDES⁴ avait estimé que la valeur ajoutée directement créée par le secteur de la santé (secteurs hospitalier et ambulatoire, industrie pharmaceutique et des dispositifs médicaux, distribution de produits pharmaceutiques) s'élevait à 451 milliards de francs, soit 6.2 % du PIB.

Tableau 2 : Valeur ajoutée des branches de l'économie française et du champ de la santé en valeur et en part du PIB

	Montant	Part du PIB (en %)
Agriculture, sylviculture, pêche	165 587	2,3
Industrie	1 609 142	22,7
dont Energie	288 816	4,1
Bâtiment, génie civil et agricole	363 974	5,1
Commerce	740 221	10,5
Transports et télécommunications	414 880	5,9
Services marchands	1 370 081	19,4
Locations immobilières	655 950	9,3
Assurances et organismes financiers	318 017	4,5
Services non marchands	1 206 414	17,0
Champ de la santé	439 267	6,2

Source : Bocognano A, Raffy-Pihan N. La valeur ajoutée du champ de la santé : évolution 1984-1993. CREDES n° 1186, 1997, p 21.

⁴ Bocognano A., Raffy-Pihan N, La valeur ajoutée du champ de la santé Evolution 1984-1993, CREDES n° 1186, 1997

Le champ de la médecine libérale représente près de la moitié de la valeur ajoutée créée par le secteur de la santé. Il recouvre les activités médicales en cabinet de ville, les activités des cliniques privées à but lucratif, ainsi que les activités induites des laboratoires de biologie, des transports sanitaires, des auxiliaires médicaux et des officines. En Franche-Comté, la valeur ajoutée créée par la médecine libérale et ses activités induites dans le champ de la santé a été estimée à 2% du PIB régional⁵.

Mais les effets économiques de la médecine libérale dépassent le seul cadre du système de santé et s'étendent aux industries bio-médicales et aux autres branches d'activité. La médecine libérale consomme des biens produits par d'autres branches et offre des emplois à des salariés qui, eux-mêmes, effectuent des consommations.

Ces derniers effets n'ont jamais été évalués jusqu'à présent. C'est là toute l'originalité de l'étude proposée dont l'objectif consiste à mesurer ces différents types d'effets induits.

⁵ Aguzzoli F, Polton D, Raffy-Pihan N, Le poids économique de la médecine libérale en Franche-Comté, CREDES n°1219, 1998

2. Méthode

2.1. Délimitation du champ de l'étude

La médecine libérale sera entendue comme incluant, outre les activités des médecins libéraux, les activités des cliniques privées avec ou sans but lucratif dans lesquels ils exercent, les activités libérales et privées induites dans les officines, laboratoires d'analyses médicales, chez les auxiliaires médicaux et sages-femmes et dans les transports sanitaires et cures thermales.

2.2. Nature des effets économiques

Les effets économiques de la médecine libérale peuvent se décliner selon les différents aspects suivants :

- Une évaluation de la valeur ajoutée créée par les médecins libéraux dans le champ et hors du champ de la santé d'une part, dans la région et en dehors de la région, d'autre part.
- Une estimation du nombre et de la structure des emplois mobilisés de façon directe et indirecte par l'activité de la médecine libérale.

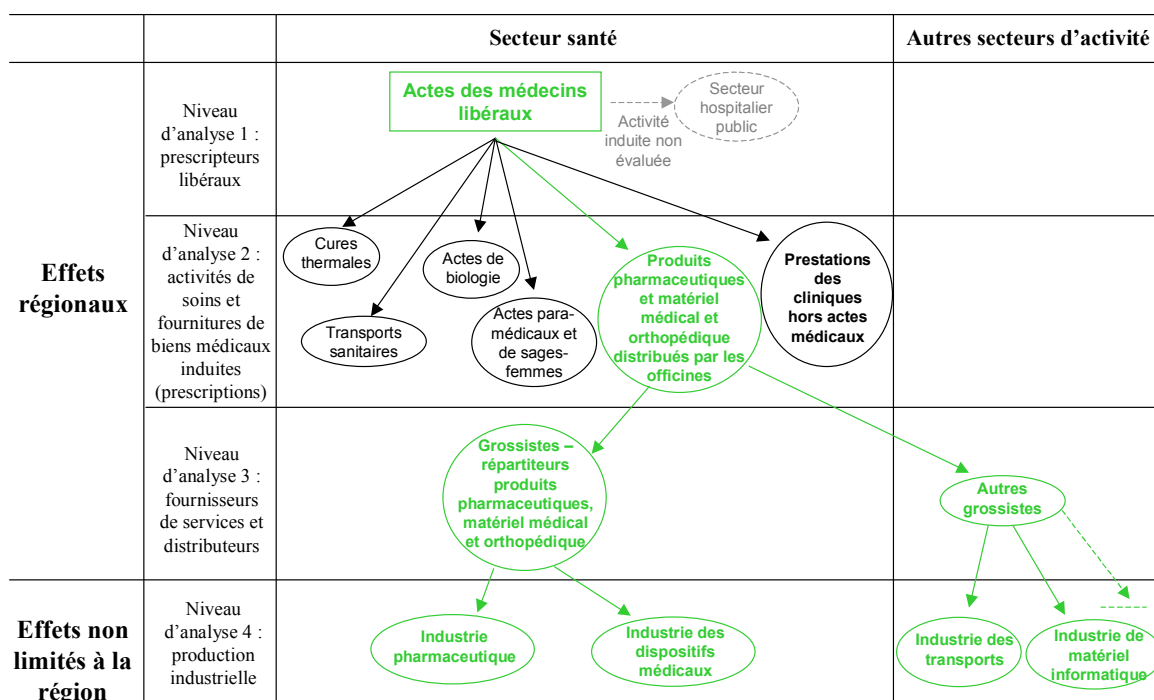
2.3. Niveaux d'analyse

La médecine libérale a des effets propres et des effets d'entraînement de moins en moins directs. Pour analyser ces effets d'entraînement, on suit la logique des filières de production en partant du consommateur final, le patient, pour remonter jusqu'à la production de matières premières. Ce raisonnement nous conduit à distinguer différents niveaux d'analyse.

- Tout d'abord, au niveau 1, on peut mesurer le poids économique propre de la médecine libérale.
- Ensuite, au niveau 2, la médecine libérale induit des activités de soins et fournitures de biens médicaux aux patients (prescriptions) dans le système de santé.
- Puis, au niveau 3, les médecins libéraux et les activités associées à leurs prescriptions consomment des biens vendus par des commerçants ou distributeurs de gros ou encore des services produits et vendus par des fournisseurs (niveau 3).
- Enfin, au niveau 4, les biens consommés et vendus par des distributeurs sont produits par des industriels.

On peut combiner cette grille de lecture avec une analyse de la localisation des effets. L'impact des différents niveaux peut se produire ou non dans la région Rhône-Alpes, et dans le champ de la santé ou non. Le schéma suivant en fournit l'illustration. Jusqu'au niveau 3, on peut ainsi considérer que les activités induites liées aux prescriptions⁶ et à la distribution de biens et fourniture de services ont des effets dans la région. En revanche, l'industrie ne peut être localisée exclusivement en Rhône-Alpes.

Niveaux d'analyse



A chaque niveau, des revenus sont distribués qui vont être en partie consommés et alimenter une demande de production adressée à l'industrie manufacturière.

Après une présentation des acteurs économiques concernés par l'activité de la médecine libérale, on étudiera l'impact économique de la médecine libérale dans la région et en

⁶ à l'exclusion d'une partie des cures thermales.

dehors, pour finir par une analyse des conséquences d'une variation de l'activité de la médecine libérale ou des tarifs pratiqués.

B. LES ACTEURS ECONOMIQUES REGIONAUX ET NATIONAUX CONCERNES PAR L'ACTIVITE DE LA MEDECINE LIBERALE

1. Les acteurs économiques régionaux

1.1. Le système de soins

1.1.1. Les médecins libéraux

1.1.1.1. La démographie médicale en Rhône-Alpes

Densité globale moyenne et par discipline

Au 31 décembre 1999, la région Rhône-Alpes comptait 10 665 médecins libéraux (Source SNIR), soit 64,5 % des médecins de la région. Ils représentaient 9,4 % des médecins libéraux de France métropolitaine.

La région Rhône-Alpes présente une densité de médecins libéraux par habitant inférieure à la densité médicale de France métropolitaine. Ceci est surtout vrai pour les médecins généralistes. On y compte 99 médecins généralistes pour 100 000 habitants, alors que sur l'ensemble de la France on en compte 103.

Tableau 3 : Démographie médicale par spécialité en région Rhône-Alpes et en France au 31/12/1999

SPECIALITE	Effectifs au 31/12/1999		Densité pour 100 000 habitants au 31/12/1999	
	Rhône-Alpes	France métropolitaine	Rhône-Alpes	France métropolitaine
Médecine générale	5 109	54 006	90,2	91,9
M.E.P.	499	6 574	8,8	11,2
OMNIPRATICIENS	5 608	60 580	99,0	103,1
Anesthésie-réanimation chirurgicale	301	3 294	5,3	5,6
Cardiologie	286	3 914	5,1	6,7
Chirurgie	318	3 519	5,6	6
Dermato-vénéréologie	291	3 262	5,1	5,6
Radiologie	481	5 116	8,5	8,7
Gynécologie-obstétrique	554	5 719	9,7	9,7
Gastro-entérologie et hépatologie	171	2 077	3,0	3,5
Médecine interne	73	664	1,3	1,1
Neurochirurgie	15	137	1,6	0,2
Oto-rhino-laryngologie	224	2 333	4,0	4
Pédiatrie	312	2 960	5,5	5
Pneumologie	109	1 128	1,9	1,9
Rhumatologie	219	1 912	3,9	3,3
Ophtalmologie	432	4 552	7,6	7,7
Urologie	32	415	0,6	0,7
Neuropsychiatrie	54	604	1,0	1
Stomatologie	139	1 250	2,5	2,1
Rééducation et réadaptation fonctionnelle	56	620	1,0	1,1
Neurologie	92	712	1,6	1,2
Psychiatrie	602	5 956	10,6	10,1
Néphrologie	18	262	0,3	0,4
Anatomo-cyto-pathologie	72	668	1,3	1,1
Chirurgie orthopédique	139	1 462	2,5	2,5
Endocrinologie	67	686	1,2	1,2
TOTAL SPECIALISTES	5 057	53 222	89,3	90,6
TOTAL MEDECINS	10 665	113 802	188,3	193,7

Source : SNIR 1999.

Au niveau départemental, on trouve d'importantes disparités concernant plus particulièrement les spécialistes. L'Ain se situe en termes de densité médicale à des taux beaucoup plus faibles que la région. L'Ardèche est mal pourvue en spécialistes. La Savoie, et, dans une moindre mesure, la Haute-Savoie sont bien dotées en médecins généralistes. Le Rhône présente une densité médicale en spécialistes particulièrement forte.

Tableau 4 : Densité médicale par département pour 100 000 habitants (1999)

	<i>Région Rhône-Alpes</i>	<i>Ain</i>	<i>Ardèche</i>	<i>Drôme</i>	<i>Isère</i>	<i>Loire</i>	<i>Rhône</i>	<i>Savoie</i>	<i>Haute-Savoie</i>
Omnipraticiens libéraux	99.0	81.9	98.2	97.2	102.4	93.0	99.2	113.5	106.6
Spécialistes libéraux	89.3	44.5	65.5	82.1	88.4	77.6	116.8	94.8	84.5
Total médecins libéraux	193.7	126.4	163.7	179.3	190.8	170.6	216.0	208.4	191.0

Source : SNIR 1999.

Les spécialistes représentent 47.4 % des médecins libéraux de la région. La cardiologie et dans une moindre mesure la dermatologie, la gastro-entérologie, la chirurgie et l'anesthésie présentent un déficit par rapport à la moyenne française. La densité médicale est en revanche supérieure à la moyenne française en neurochirurgie, rhumatologie, pédiatrie, psychiatrie, stomatologie et neurologie.

La structure des spécialistes libéraux par spécialité en région Rhône-Alpes est peu différente de la structure française. Toutefois, la psychiatrie, la pédiatrie et la rhumatologie représentent une part plus importante et la cardiologie un poids nettement plus faible. (Graphique 1)

Graphique 1 : (Source SNIR 1999)

Répartition des médecins par secteurs conventionnels

78.1 % des médecins généralistes libéraux et 56.3 % des spécialistes libéraux de la région Rhône-Alpes exercent dans le secteur 1.

Du fait de la présence d'une grande métropole dans la région, le secteur 2 est plus développé en Rhône-Alpes que sur la France entière.

Graphique 2 : Répartition des omnipraticiens libéraux par secteur conventionnel au 31/12/1999

Graphique 3 : Répartition des spécialistes libéraux par secteur conventionnel au 31/12/1999

Source : SNIR 1999.

Mode d'exercice

En Rhône-Alpes, les médecins libéraux sont un peu plus nombreux qu'en France métropolitaine à exercer une activité exclusivement libérale, surtout parmi les spécialistes. 92,1 % des omnipraticiens et 64.2 % des spécialistes exercent uniquement en libéral.

Source : SNIR 1999.

1.1.1.2. L'activité des médecins libéraux de la région Rhône-Alpes

Tableau 5 : Nombre d'actes par habitant au cours de l'année 1999

	<i>Omnipraticien</i>		<i>Spécialistes</i>		<i>Ensemble</i>	
	<i>Rhône-Alpes</i>	<i>France métropolitaine</i>	<i>Rhône-Alpes</i>	<i>France métropolitaine</i>	<i>Rhône-Alpes</i>	<i>France métropolitaine</i>
Consultations	3.2	3.6	1.6	1.8	4.8	5.4
Visites	0.6	1.2	0.0	0.0	0.6	1.2
Actes techniques non chirurgicaux	0.2	0.2	0.7	0.7	0.9	0.9
Actes chirurgicaux	0.0	0.0	0.1	0.2	0.2	0.2
Actes de radiologie	0.0	0.0	0.6	0.6	0.6	0.6
Total	4.0	4.9	3.1	3.4	7.1	8.3

Source : SNIR 1999.

Tableau 6 : Nombre d'actes par médecin libéral au cours de l'année 1999

	<i>Omnipraticien</i>		<i>Spécialistes</i>		<i>Ensemble</i>	
	<i>Rhône-Alpes</i>	<i>France métropolitaine</i>	<i>Rhône-Alpes</i>	<i>France métropolitaine</i>	<i>Rhône-Alpes</i>	<i>France métropolitaine</i>
Consultations	3435	3466	2095	2008	2835	2784
Visites	616	1142	5	11	342	613
Actes techniques non chirurgicaux	187	152	917	819	514	464
Actes chirurgicaux	35	14	183	177	102	90
Actes de radiologie	20	4	805	701	372	330
Total	4293	4778	4005	3715	4165	4281

Source : SNIR 1999.

Le nombre moyen d'actes médicaux par habitant réalisés par les médecins libéraux est inférieur à la moyenne française. Néanmoins, en raison de la densité médicale inférieure à celle de la France, l'activité moyenne par spécialiste libéral en région Rhône-Alpes est supérieure à la moyenne française (4005 contre 3715 actes par an en moyenne en France métropolitaine). Ceci est aussi vérifié après ajustement sur la structure par spécialités : un spécialiste en région Rhône-Alpes réalise 41% de plus d'actes qu'un spécialiste en France métropolitaine. (Annexe 1)

Les médecins libéraux de Rhône-Alpes réalisent plus d'actes techniques qu'au niveau national, autant de consultations et deux fois moins de visites. A structure par spécialités identique à celle de la France métropolitaine, un médecin libéral en région Rhône-Alpes réalise presque autant d'actes au total, qu'en France métropolitaine mais 1.5 fois plus d'actes techniques non chirurgicaux, 1,6 fois plus d'actes chirurgicaux et 1,7 fois plus d'actes de radiologie. (Annexe 2)

1.1.1.3. Les honoraires des médecins libéraux

La dépense courante de santé reprend l'ensemble des versements intervenus durant une année au titre de la santé (hors dépenses en capital). Elle regroupe la consommation médicale totale, les indemnités journalières, les subventions au système de soins (prise en charge des cotisations des médecins du secteur 1), les dépenses de prévention, la recherche médicale et pharmaceutique, la formation des professionnels de santé, les dépenses de gestion générale.

En 1999, la dépense courante de santé se montait à 871,4 milliards de F au niveau national. 22.9 % de cette dépense était consacrée aux soins ambulatoires. Les seuls soins de médecins en cabinets libéraux représentaient 11 % de la dépense nationale, soit 1635 F par personne.

Le montant des honoraires des médecins libéraux en Rhône-Alpes peut être estimé à 8,512 milliards de F, soit 1510 F en moyenne par habitant en 1999. Elle représentait ainsi 8,9 % de la dépense de soins en cabinets de médecins libéraux en France.

Selon les estimations nationales issues des comptes de la Santé, elle n'est financée qu'à 75 % par les régimes de Sécurité sociale.

Tableau 7 : Structure de la dépense de soins en cabinets de médecins libéraux selon le type de financement, Rhône-Alpes, 1999 (estimation à partir des Comptes de la Santé)

Type de financement	Part du financement	Montant des honoraires
Sécurité sociale	75.0 %	6 384 269 311
Etat et collectivités locales	1.4 %	119 173 027
Mutuelles	11.9 %	1 012 970 731
Institut de prévoyance	3.5 %	297 932 568
Sociétés d'assurance	4.9 %	417 105 595
Ménages	3.3 %	280 907 849
TOTAL	100.0	8 512 359 081

Consommation par habitant	1510 F
Part dans le PIB régional	0.94 %

1.1.2. Les cliniques

93 cliniques ont été répertoriées dans le fichier FINESS qui accueillent des médecins libéraux dans la région Rhône-Alpes (Annexe 3).

Ces cliniques ont 9 % de leurs capacités en médecine, 55 % en chirurgie, 8 % en obstétrique, 18 % en SSR (soins de suite et de réadaptation), 10 % en SLD (soins de longue durée). 58 cliniques ont une activité de MCO (Médecine Chirurgie Obstétrique), 28 une activité de SSR et 7 une activité de SLD.

12,9 % des cliniques sont situées dans l'Ain, 5,4 % dans l'Ardèche, 6,5 % dans la Drôme, 10,8% dans l'Isère, 9,7 % dans la Loire, 34,4 % dans le Rhône, 6,5 % en Savoie, 14 % en Haute-Savoie.

77 sont des cliniques privées à but lucratif et 16 des cliniques privées sans but lucratif (non PSPH).

Le court séjour hospitalier en Rhône-Alpes a enregistré 383 000 entrées en 1997 et 583 100 entrées en 1999, soit 8,1 % des séjours en France. Le secteur privé représente un poids légèrement plus faible dans la totalité des entrées en Rhône-Alpes qu'en France avec néanmoins de fortes disparités entre les départements. Dans le Rhône, le secteur privé assure plus de 45 % des entrées avec un total de 251 216 séjours (ou séances).

Tableau 8 : Activité du court séjour hospitalier privé en Rhône-Alpes en 1997 (en nombre d'entrées)

	<i>Ain</i>	<i>Ardèche</i>	<i>Drôme</i>	<i>Isère</i>	<i>Loire</i>	<i>Rhône</i>	<i>Savoie</i>	<i>Haute-Savoie</i>	<i>Rhône-Alpes</i>	<i>France</i>
Médecine	2178	923	4350	11121	5115	43124	1138	4714	72663	1086991
Chirurgie	10258	13566	20363	32930	37540	109868	17165	29914	266604	3115483
Obstétrique	482	962	2926	10098	5949	18550	1791	2976	43734	497162
TOTAL	12918	15451	27639	54149	48604	171542	20094	37604	383001	4699636
Part du secteur privé en %	21,7	32,8	33,8	34,4	30,9	45,1	26,6	31,1	35,5	39,3

Source : INSEE, les Tableaux de l'économie Rhône-Alpes 1999/2000.

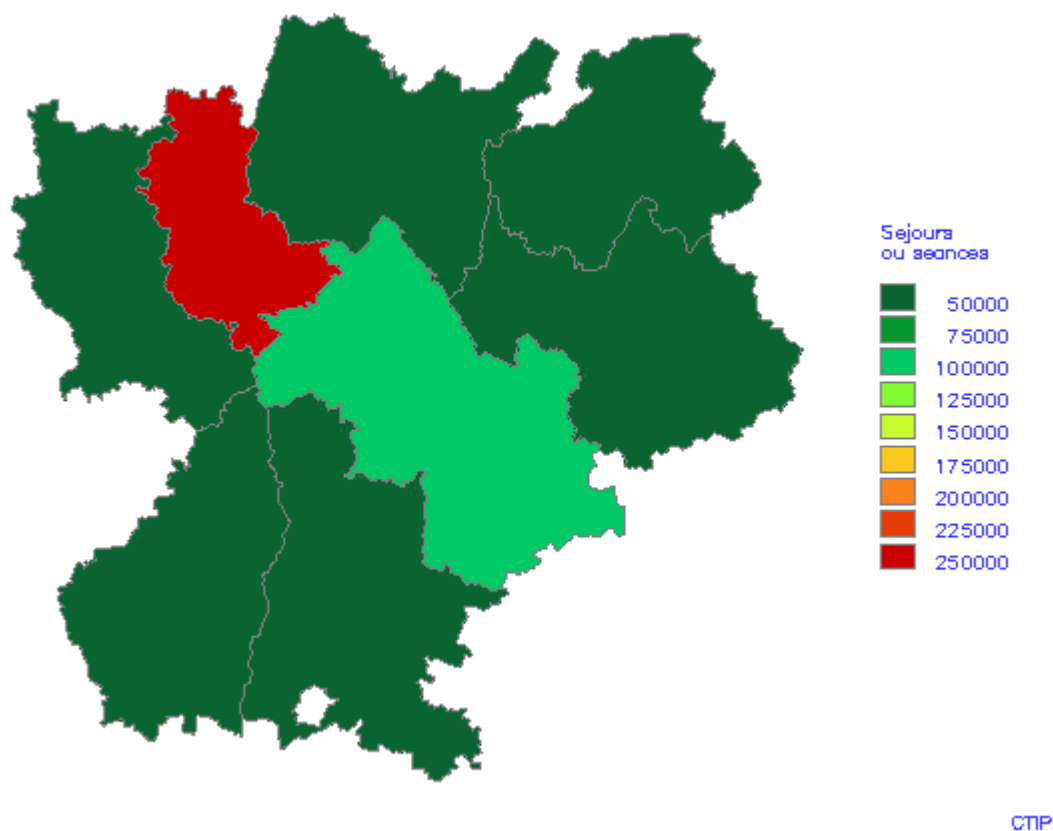
Tableau 9 : Activité du court séjour hospitalier privé en Rhône-Alpes en 1999

	<i>Rhône-Alpes</i>	<i>France</i>
Nombre de séjours	583 102	7 192 519
Nombre de journées	1 851 834	23 378 086

Source : PMSI privé.

Graphique 4 : Cartographie des séjours ou séances en région Rhône-Alpes

Source : PMSI base privée



1.1.3. Les soins d'auxiliaires médicaux et de sages-femmes

1.1.3.1. La démographie des auxiliaires-médicaux et sages-femmes en Rhône-Alpes

La région Rhône-Alpes compte 10 256 auxiliaires médicaux et sages-femmes libéraux, soit 10,1 % des effectifs de France Métropolitaine. La région présente une densité, de professionnels de santé libéraux non-médecins, supérieure à celle de la France métropolitaine (sauf pour les pédicures et orthoptistes). Cette densité est particulièrement élevée dans le département de la Drôme.

Tableau 10 : Effectifs d'auxiliaires médicaux et de sages-femmes en Rhône-Alpes et en France métropolitaine en 1999

	Effectifs au 31/12/1999		Effectifs de Rhône-Alpes / Effectifs de France métropolitaine
	Rhône-Alpes	France métropolitaine	En %
Sages-femmes	191	1 554	12,3
Infirmiers	4 700	47 677	9,9
Masseurs-kinésithérapeutes-Rééducateurs	3 931	37 284	10,5
Pédicures	368	5 363	6,9
Orthophonistes	1 137	9 901	11,5
Orthoptistes	120	1 375	8,7
Ensemble des auxiliaires médicaux (hors sages-femmes)	10 256	101 600	10,1

Source : SNIR 1999.

Tableau 11 : Densité d'auxiliaires médicaux et sages-femmes en Rhône-Alpes et en France pour 100 000 habitants en 1999

	Densité pour 100 000 habitants au 31/12/1999	
	Rhône-Alpes	France métropolitaine
Sages-femmes	3,4	2,6
Infirmiers	83,0	81,2
Masseurs-kinésithérapeutes-rééducateurs	69,4	63,5
Pédicures	6,5	9,1
Orthophonistes	20,1	16,9
Orthoptistes	2,1	2,3
Ensemble des auxiliaires médicaux (hors sages-femmes)	181,1	172,9

Source : SNIR 1999.

Tableau 12 : Densité par département pour 100 000 habitants en 1999

	Ain	Ardèche	Isère	Loire	Rhône	Savoie	Haute-Savoie	Drôme
Sages-femmes	1,7	3,5	6,2	1,2	3,5	2,1	2,7	3,4
Infirmiers	68,3	90,6	87,2	89,2	79,3	65,7	65,7	127,2
Masseurs-kinésithérapeutes-rééducateurs	46,9	60,3	83,1	57,9	74,6	73,2	67,7	67,3
Pédicures	5,6	8,7	6,8	7,5	5,1	6,4	8,4	5,9
Orthophonistes	18,2	13,6	20,9	14,3	26,1	19,0	16,4	18,7
Orthoptistes	1,2	1,0	1,9	2,0	3,0	2,9	1,3	2,0
Ensemble des auxiliaires médicaux (hors sages-femmes)	140,2	174,1	199,9	171,0	188,0	167,2	159,5	221,1

Source : SNIR 1999.

La plupart des auxiliaires médicaux ont une activité exclusivement libérale.

Graphique 5 : Répartition en % des auxiliaires médicaux et sages femmes de Rhône-Alpes selon leur mode d'exercice

1.1.3.2. L'activité des auxiliaires-médicaux et sages-femmes de la région Rhône-Alpes

Le nombre d'actes réalisés par habitant est sensiblement équivalent à celui observé en France Métropolitaine mais le nombre d'actes réalisés par professionnel est inférieur, sauf pour les sages-femmes.

Tableau 13 : Nombre d'actes par habitant au cours de l'année 1999

	<i>Rhône-Alpes</i>	<i>France métropolitaine</i>
Sages-femmes	0,08	0,06
Infirmiers	4,36	4,69
Masseurs-kinésithérapeutes	2,46	2,46
Pédicures	0,001	0,003
Orthophonistes	0,27	0,25
Orthoptistes	0,04	0,05

Source : SNIR 1999.

Tableau 14 : Nombre d'actes par professionnel de santé libéral au cours de l'année 1999

	<i>Rhône-Alpes</i>	<i>France métropolitaine</i>
Sages-femmes	2306	2273
Infirmiers	5249	5777
Masseurs-kinésithérapeutes	3544	3875
Pédicures	17	28
Orthophonistes	1354	1474
Orthoptistes	1812	2165

Source : SNIR 1999.

1.1.4. Les officines

En 2000, 2095 officines étaient implantées en région Rhône-Alpes, soit 9,3 % des officines de France métropolitaine. En 1999, la région Rhône-Alpes comptait une officine pour 2695 habitants contre une officine pour 2578 habitants en moyenne en France.

Tableau 15 : Les officines

	<i>Région Rhône-Alpes</i>	<i>Ain</i>	<i>Ardèche</i>	<i>Drôme</i>	<i>Isère</i>	<i>Loire</i>	<i>Rhône</i>	<i>Savoie</i>	<i>Haute-Savoie</i>
--	---------------------------	------------	----------------	--------------	--------------	--------------	--------------	---------------	---------------------

Officines	2095	7,7 %	5,1 %	7,7 %	19 %	14 %	29 %	7 %	10,4 %
-----------	------	-------	-------	-------	------	------	------	-----	--------

1.1.5. Les laboratoires d'analyses médicales

9,4 % des laboratoires de France métropolitaine sont situés en région Rhône-Alpes, soit un total de 388 laboratoires. Parmi eux, on compte 12 laboratoires polyvalents et 3 laboratoires d'anatomo-cyto-pathologie.

Chaque laboratoire réalise en moyenne 80 195 actes par an contre 83 843 en France métropolitaine. Les habitants de Rhône-Alpes consomment en moyenne 5,5 actes de biologie par an, contre 5,9 en France en moyenne (*source SNIR 1999*).

1.2. Les fournisseurs

1.2.1. Les fournisseurs de biens médicaux

Comme biens médicaux, nous n'avons retenu que les produits pharmaceutiques et les consommables utilisés pour les examens complémentaires (biologie, imagerie) et les dispositifs médicaux prescrits.

L'essentiel de ce commerce passe par des grossistes-répartiteurs de produits pharmaceutiques. On compte 13 entreprises au niveau national, soit 202 établissements (*Source : D. Etienne, le coût et l'organisation de la distribution pharmaceutique, nov 1999*). 3 groupes représentent plus de 95% du marché (OCP, Alliance santé, CRP). 29 établissements seraient situés en région Rhône-Alpes (*Estimation CEMKA*).

1.2.2. Les autres fournisseurs

Ce sont surtout les particularités liées à l'activité des cliniques alliant soins et hôtellerie qui étendent l'influence économique de la médecine libérale bien au-delà des activités liées à la santé.

On distingue :

- Les grossistes : commerce de gros produits alimentaires - commerce de gros électroménager radio-TV - commerce de gros vaisselle, verre ménager - commerce de gros aménagement habitat - commerce de gros produits intermédiaires non agricoles (bois et produits dérivés, matériaux de construction, quincaillerie, fourniture plomberie chauffage) ;
- Les fournisseurs de services locaux : activité immobilière - juridique, comptable et conseil de gestion - nettoyage - hôtellerie, restauration - services aux entreprises - assurances - assainissement - poste et courrier - travail temporaire -

télécommunications - analyse, essais, inspection technique - services bancaires -
ordures ménagères...

2. Les acteurs économiques nationaux

2.1. Les producteurs de biens médicaux

On distingue l'industrie pharmaceutique et la fabrication de matériel médico-chirurgical, d'orthopédie et d'imagerie.

En 1999, 624 établissements ont pour activité principale la fabrication de produits pharmaceutiques de base ou la fabrication de médicaments ou encore la fabrication d'autres produits pharmaceutiques. Parmi eux, 53 sont situés en région Rhône-Alpes parmi lesquels BioMérieux-Pierre Fabre, Merck-Lipha, Boiron, Aguettant, ce qui place la région Rhône-Alpes au deuxième rang des régions françaises. 11,3 % des effectifs de l'industrie pharmaceutique française travaillent dans un établissement implanté en région Rhône-Alpes⁷. Le chiffre d'affaires global de l'industrie pharmaceutique en région lyonnaise est de 2,9 milliards d'euros par an⁸.

2.2. Les autres industriels

Les autres industries regroupent les industries agroalimentaires, la fabrication de produits d'entretien et les industries manufacturières.

Conclusion :

10 665 médecins libéraux exercent en région Rhône-Alpes, parmi lesquels 5608 généralistes et 5057 spécialistes.

Leur densité est légèrement inférieure à celle observée en France, leur structure par spécialité proche de la structure française et leur activité souvent exclusivement libérale. Ils exercent dans 93 cliniques.

Ils pratiquent une proportion plus forte d'actes techniques qu'en France métropolitaine.

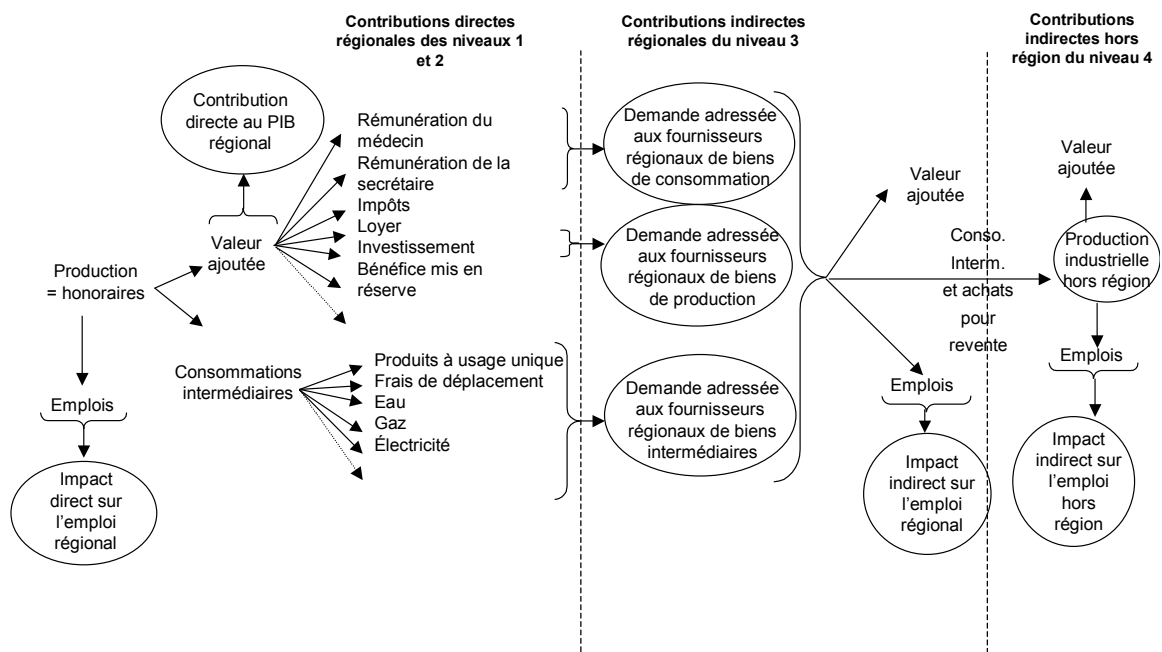
⁷ Source : SESSI : la situation de l'industrie, résultats de l'enquête annuelle d'entreprise 1999

⁸ Source : Le Nouvel Economiste, 28 septembre 2001

C. L'IMPACT ECONOMIQUE REGIONAL ET NATIONAL DE LA MEDECINE LIBERALE

1. La mesure de l'impact économique

LES EFFETS ECONOMIQUES DE L'ACTIVITE D'UN MEDECIN LIBERAL (hors effets en chaîne)



1.1. Contribution directe au PIB de la région Rhône-Alpes

La médecine libérale contribue directement à l'activité économique régionale en générant de la valeur ajoutée.

La valeur ajoutée représente la création de richesse d'un agent économique. Elle se mesure par la différence entre la production réalisée et les consommations intermédiaires utilisées au cours du processus de production.

La production réalisée correspond généralement au chiffre d'affaires ou recettes (prix x quantités vendues). Pour un médecin, il s'agit des honoraires perçus. Pour une entreprise dont l'activité est commerciale (officines, grossistes répartiteurs, opticiens), la production se mesure par la marge commerciale (montant des recettes – montant des marchandises achetées pour la revente).

Les consommations intermédiaires correspondent aux biens et services détruits ou incorporés au produit final au cours du processus de production. Pour un médecin, il s'agit des dépenses énergétiques (chauffage, eau, électricité) ou des produits à usage unique (gants, seringues) ou encore des frais de déplacement (visites à domicile).

COMPTE DE PRODUCTION	
Emplois	Ressources
Consommations intermédiaires VALEUR AJOUTEE	Production

La valeur ajoutée est utilisée pour rémunérer tous les agents qui ont contribué à l'activité productive :

- Les salariés qui ont apporté leur force de travail : versement des salaires ;
- L'Etat et les organismes sociaux qui ont apporté infrastructures et protection sociale : versement des impôts et taxes liés à la production, cotisations sociales ;
- « L'Excédent Brut d'Exploitation » qui représente ce qui reste à l'entreprise après paiement des coûts directement liés à la production (profit) et qui va notamment servir à rémunérer les apporteurs de capitaux (prêteurs, actionnaires) et à investir.

COMPTE D'EXPLOITATION	
Emplois	Ressources
Salaires versés	Valeur ajoutée
Cotisations sociales versées	Subventions d'exploitation
Impôts et taxes liés à la production hors TVA (taxe professionnelle...)	
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	

La somme des valeurs ajoutées de chaque branche de l'économie (+ TVA + Droits de douane) équivaut au PIB. On peut donc apprécier le poids de la médecine libérale dans l'économie régionale en rapportant la somme des valeurs ajoutées induites par la médecine libérale au PIB régional.

1.2. Contributions indirectes

1.2.1. Les consommations intermédiaires et le multiplicateur

Par contributions indirectes, on entend l'ensemble des échanges économiques, hors prestations directes au patient. Ces échanges sont nombreux et divers. Pour ce qui nous concerne, deux niveaux d'analyse se sont imposés et deux circuits.

- Les deux circuits viennent de l'acte d'échange lui-même qui pratiquement consiste à « troquer » un bien ou un service contre un montant de son revenu. On conçoit naturellement qu'il existe un circuit des revenus et un circuit des biens et services rendus. Les niveaux d'analyse sont dictés par l'organisation des échanges. On distingue pour ce qui concerne l'activité générée par la médecine libérale deux niveaux. Le niveau 1 est celui des médecins libéraux eux-mêmes. Le niveau 2 regroupe les cliniques, auxiliaires, officines, laboratoires d'analyses médicales dont l'activité est induite par le niveau 1, et qui participent directement du « service médical rendu » (contribution directe). Les niveaux 3 (grossistes et prestataires de services) et 4 (industriels) fournissent des contributions indirectes. La hiérarchie entre les niveaux provient de la nature des activités économiques de production qui s'organisent en strates spécialisées, qui font remonter les flux d'activité depuis le consommateur final jusqu'à l'ensemble du système de production économique, l'extracteur des matières premières ou l'agriculture.

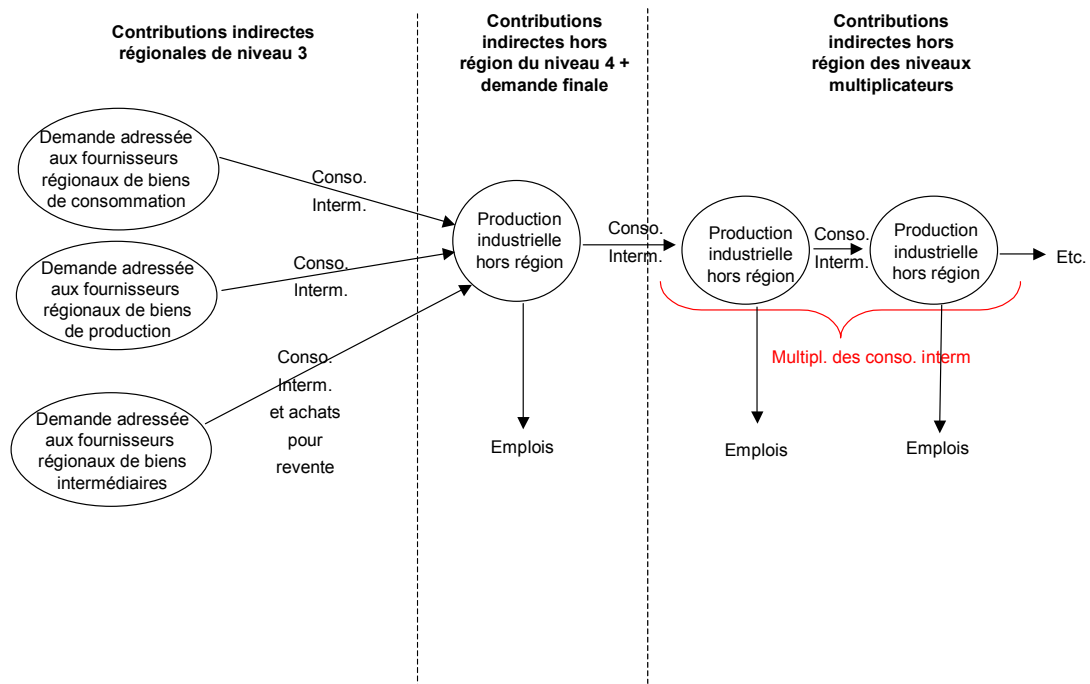
Dans le cas de la médecine libérale, le bénéficiaire final est le patient, son fournisseur est le niveau 1 (les médecins libéraux). Le médecin par ses prescriptions génère une activité au niveau 2. L'impact économique de ces deux premiers niveaux sur le niveau 3 s'observe sur les deux circuits :

- D'une part, sur le circuit des biens et services, les professionnels libéraux consomment des biens et services intermédiaires (CI : Consommations Intermédiaires) et réalisent des investissements (d'exploitation) auprès du niveau 3 ;
- D'autre part, sur le circuit des revenus. La valeur ajoutée produite au niveau 3 se répartit entre les acteurs économiques ayant participé à la production et les revenus distribués, qui sont en partie dépensés et qui viennent alimenter une demande adressée aux entreprises.

L'impact du niveau 3 sur le niveau 4 des industriels s'analyse selon le même principe.

- La valeur ajoutée produite et le principe du multiplicateur.

LES EFFETS EN CHAÎNE DE LA MÉDECINE LIBÉRALE ET LE PRINCIPE DU MULTIPLICATEUR



Les industriels font appel à des fournisseurs qui mobiliseront eux-mêmes leurs propres fournisseurs, et ceci à l'infini. Ce type d'effets en chaîne se mesure à l'aide d'un modèle aboutissant au calcul d'un coefficient multiplicateur ici appliqué aux consommations intermédiaires. La valeur de ce coefficient dépend de la part des consommations intermédiaires nécessaires à la production pour chaque secteur concerné⁹. Le principe de calcul est assez simple. On calcule la proportion moyenne des consommations intermédiaires par rapport aux chiffres d'affaires pour l'ensemble des niveaux 1 à 4. On considère alors que ce ratio (r) s'applique à l'ensemble des relations producteurs/fournisseurs. Pour produire les consommations intermédiaires du niveau 4 (CI), il faudra $r.(CI)$ consommations intermédiaires additionnelles, mais pour produire ces dernières on consommera en $r.r. (CI)$, pour lesquels il faudra encore $r.r.r (CI)$ et ainsi de suite à l'infini. La valeur du multiplicateur est donnée par la somme $r+r^2+r^3+...$, ce qui s'exprime mathématiquement par l'expression : $m = \sum_{i=1}^{\infty} r^i$, série qui converge vers une valeur finie lorsque r est inférieur à 1.

La totalité des recettes engendrées par ces effets en chaîne s'obtient par le produit des CI du niveau 4 par la valeur du multiplicateur¹⁰. La valeur ajoutée produite se déduit en multipliant le chiffre d'affaires généré par le taux de Valeur Ajoutée moyen des secteurs.

⁹ Voir : Comptabilité nationale et modèles économiques, Alain Pichot, 1988 PUF ECONOMIE.

¹⁰ Voir annexes méthodes pour les sources et ratios utilisés.

1.2.2. Les consommations finales et les investissements

A chaque niveau, la Valeur Ajoutée produite se répartit entre tous les acteurs ayant participé au processus productif. Elle est utilisée pour rémunérer les salariés, payer les impôts et taxes liés à la production, rembourser les emprunts auprès des établissements financiers et bancaires, verser des dividendes aux associés et enfin fournir à l'entreprise une capacité d'auto financement.

L'utilisation de ces différents revenus par chacun des agents crée une demande dans l'économie, à laquelle une offre donc une production répond : une demande de biens et services de consommation et une demande de biens de production. Ces deux types d'effets ont été pris en compte.

A cette demande finale, des entreprises au titre de l'investissement, et des ménages au titre de la consommation va répondre une production qui comme toute production générera des consommations intermédiaires mobilisant encore une fois un grand nombre de secteurs de production. On retrouve donc ici également un effet multiplicateur qui générera des distributions de revenus.

1.2.3. L'impact régional et l'impact hors région Rhône-Alpes

Il convient, en outre, de distinguer les effets économiques induits par la médecine libérale sur la région Rhône-Alpes, des effets hors région. Outre les effets directs de l'activité des niveaux 1 et 2 qui contribuent directement à l'économie de la région, une partie des contributions indirectes s'exerce régionalement. Les prestataires de services et grossistes répartiteurs participent par leur activité à la richesse économique régionale. On peut considérer aussi que les dépenses des ménages qui tirent leurs revenus d'un emploi dans une des activités des niveaux 1 à 3 s'effectuent régionalement. En revanche, la demande qui s'adresse au niveau 4 des industriels entraîne une production qui n'est pas forcément mise en œuvre régionalement. Les données disponibles ne nous ont pas permis de distinguer les industriels régionaux des autres industriels et l'ensemble de l'activité du niveau 4 a été considérée comme hors région, de même que la richesse créée par les effets multiplicateurs.

Les graphes qui suivent résument l'ensemble des relations entre les différents niveaux.

Graphe : Les circuits et les niveaux

A/ niveau régional :

B/ Non comptabilisable à l'échelle régionale

1.3. Contribution à l'emploi

L'impact sur l'emploi régional provient, d'une part, des effectifs des niveaux 1, 2 et 3 et, d'autre part, de l'impact des consommations des ménages sur le commerce et les services locaux.

Niveau 1

L'activité des médecins libéraux en cabinet et en cliniques est une source de création d'emplois au niveau régional.

Niveau 2

Les prescriptions des médecins libéraux qui alimentent la demande adressée aux officines, aux laboratoires d'analyse, aux transporteurs sanitaires, aux opticiens ou encore aux cures thermales génèrent également des emplois au niveau régional.

Lorsque le nombre d'employés (en équivalents temps plein – ETP) n'est pas connu, même au niveau national, il est possible de l'évaluer en divisant les salaires bruts versés par les salaires moyens des catégories de personnel les plus fréquemment employées par les acteurs du système de santé.

Niveau 3

Le calcul du nombre de salariés du niveau 3 (distribution de gros et fournitures de services régionaux) utilise les montants des achats des niveaux 1 & 2 ventilés par secteur d'activité. Ces achats correspondent pour les secteurs d'activité au chiffre d'affaires généré par l'activité des médecins libéraux. Rapporté au chiffre d'affaires par tête du secteur concerné, le montant des achats donne le nombre de salariés mobilisés par l'activité de la médecine libérale.

Les emplois associés à la consommation des ménages

On a supposé que la consommation des revenus générés par les niveaux 1 à 3 se reportait sur le commerce régional, puisque ces salariés travaillent dans des entreprises régionales et demeurent à proximité.

Le chiffre d'affaires généré par cette consommation a été divisé par le chiffre d'affaires par tête moyen de l'ensemble de l'industrie manufacturière, ce qui donne une estimation du nombre de salariés concernés en équivalent temps plein.

2. L'impact économique régional de la médecine libérale

2.1. Impact économique régional du système de soins (niveaux 1 et 2)

2.1.1. L'activité des médecins libéraux (niveau 1)

2.1.1.1. Les recettes des médecins libéraux

Les honoraires

Les honoraires des médecins libéraux s'élèvent à 8,9 milliards de F en 2000 (source SNIR). Les médecins libéraux de Rhône-Alpes représentent 9,4 % des médecins libéraux en France métropolitaine et leurs honoraires 9 % de la totalité des honoraires perçus par les médecins libéraux en France métropolitaine.

Tableau 16 : Honoraires des médecins libéraux en Rhône-Alpes et en France en 2000 en KF

	RECETTES (en KF)			EFFECTIFS DE MEDECINS		
	Rhône-Alpes	France métropolitaine	Rhône-Alpes / France métropolitaine	Rhône-Alpes	France métropolitaine	Rhône-Alpes / France métropolitaine
Omnipraticiens	3 377 085	40 931 059	8,2 %	5 652	60 823	9,3 %
Spécialistes	5 557 138	58 812 015	9,4 %	5 072	53 171	9,5 %
Ensemble	8 934 223	99 743 074	9,0 %	10 724	113 994	9,4 %

Source : SNIR 2000.

Tableau 17 : Honoraires moyens perçus par médecin libéral, en France et en région Rhône-Alpes en 1999 en F

SPECIALITE	HONORAIRES MOYENS Rhône-Alpes en F	HONORAIRES MOYENS France métropolitaine en F	Rapport RA/France métropolitaine
TOTAL OMNIPRATICIENS	575641	644584	0,89
Anesthésie-réanimation chirurgicale	1345647	1238647	1,09
Cardiologie	1035094	1066872	0,97
Chirurgie générale	1190498	1060454	1,12
Dermato-vénéréologie	706966	719453	0,98
Radiologie	2519021	2551175	0,99
Gynécologie obstétrique	844800	835826	1,01
Gastro-entérologie et hépatologie	949782	944336	1,01
Médecine interne	705361	638596	1,10
Neurochirurgie	1238408	968000	1,28
Oto-rhino-laryngologie	845973	893190	0,95
Pédiatrie	608594	604611	1,01
Pneumologie	673248	761879	0,88
Rhumatologie	655030	748255	0,88
Ophtalmologie	1063092	1091294	0,97
Chirurgie urologique	1140079	1149813	0,99
Neuropsychiatrie	523795	584593	0,90
Stomatologie	1363963	1150977	1,19
Rééducation et réadaptation fonctionnelle	705511	771602	0,91
Neurologie	625514	707820	0,88
Psychiatrie	533936	569686	0,94
Néphrologie	653405	930817	0,70
Anatomo-cyto-pathologie	1743776	1765694	0,99
Chirurgie orthopédique et traumatologie	1395264	1239851	1,13
Endocrinologie et métabolisme	403950	480394	0,84
TOTAL SPECIALISTES	1044921	1052674	0,99
TOTAL MEDECINS	798158	835436	0,96

Source : SNIR 1999.

La recette annuelle moyenne par médecin de Rhône-Alpes est de 798 KF contre 835 KF en France en 1999. Ce sont surtout les honoraires annuels moyens des omnipraticiens de Rhône-Alpes qui sont inférieurs à la moyenne française. Les neurochirurgiens et, dans une moindre mesure, les stomatologues se distinguent par des honoraires moyens supérieurs à la moyenne nationale. Les néphrologues et dans une moindre mesure les endocrinologues présentent des honoraires moyens sensiblement inférieurs.

Les recettes nettes

Les médecins libéraux exerçant dans des cliniques procèdent à des reversements d'honoraires (ou à des paiements de loyers). Afin de ne pas comptabiliser les honoraires rétrocédés à la fois dans les recettes des médecins et des cliniques, les recettes à prendre en compte sont les recettes nettes.

Les honoraires rétrocédés calculés à partir des rétrocessions moyennes des médecins en France (Source CEMKA-EVAL) peuvent être évalués à 8,724 MF.

2.1.1.2. Les charges professionnelles des médecins libéraux

Les charges professionnelles des médecins libéraux de Rhône-Alpes se montent à 47,8 % de leurs recettes nettes, soit 4,2 milliards de francs.

Les postes de charges les plus importants concernent les cotisations sociales personnelles, les frais de personnel, les charges locatives et les frais en travaux, fournitures et services extérieurs (TFSE). Les consommations intermédiaires (achats, frais de déplacements, part des frais en travaux, fournitures et services extérieurs relatives aux dépenses énergétiques et au petit outillage) représentent moins de 7 % des recettes nettes.

Tableau 18 : Charges professionnelles totales des médecins libéraux en Rhône-Alpes et en France en 2000 en KF

En KF	Rhône-Alpes	France
Achats	139 725	1 480 398
Salaires et avantages en nature	389 117	4 122 736
Charges sociales sur salaires	260 854	2 763 774
TVA	1 560	16 533
Taxe professionnelle	176 039	1 865 151
Autres impôts	54 564	578 108
Loyer et charges locatives	451 656	4 785 345
Location de matériel et de mobilier	210 183	2 226 909
TFSE	380 869	4 035 352
Transports et déplacements	350 135	3 709 713
Charges sociales personnelles	1 101 365	11 669 079
.....Dont obligatoires	947 753	10 041 551
.....Dont facultatives	70 511	747 075
Frais de réception, représentation	49 056	519 750
Frais divers de gestion	278 243	2 948 013
Frais financiers	91 384	968 219
Pertes diverses	36 516	386 886
Total des dépenses professionnelles	3 971 263	42 075 966
Frais d'établissement	3 195	33 850
Dotation aux amortissements	197 099	2 088 289
Provisions pour dépréciation immobilière	681	7 212
Total charges d'activité	4 172 238	44 205 317

Source : CEMKA-EVAL à partir des données CREDES et DREES

Tableau 19 : Répartition par poste des charges professionnelles moyennes des médecins en France en 1997, en % des recettes nettes

	MOYENNE MEDECINS France
Achats	1,6
Salaires et avantages en nature	4,5
Charges sociales sur salaires	3,0
TVA	0,0
Taxe professionnelle	2,0
Autres impôts	0,6
Loyer et charges locatives	5,2
Location de matériel et de mobilier	2,4
TFSE	4,4
Transports et déplacements	4,0
Charges sociales personnelles	12,6
.....Dont obligatoires	10,9
.....Dont facultatives	0,8
Frais de réception, représentation	0,6
Frais divers de gestion	3,2
Frais financiers	1,0
Pertes diverses	0,4
Frais d'établissement	0,0
Dotation aux amortissements	2,3
Provisions pour dépréciation immobilière	0,0
Total charges d'activité	47,8

Source : CEMKA-EVAL à partir des données CREDES et DREES

Parmi les spécialités médicales, le montant des charges professionnelles est très disparate. Il varie de moins de 300 KF pour les omnipraticiens, endocrinologues, psychiatres, pédiatres et la rééducation-réadaptation fonctionnelle à 1850 KF pour les radiologues.

Le taux de charge est le plus bas pour des disciplines telles que l'anesthésie et la néphrologie qui correspondent à des disciplines exercées principalement en cliniques non chirurgicales et pour lesquelles les recettes nettes (après rétrocessions) sont supérieures à un million de francs. La rééducation-réadaptation fonctionnelle a des taux de charge élevés en raison de la faiblesse de ses recettes nettes.

Les postes de charges pour lesquelles les disparités selon les spécialités médicales sont les plus fortes sont les achats, particulièrement importants chez les radiologues et stomatologues, la location de matériel et de mobilier plus élevés pour les radiologues et les frais de personnel, particulièrement importants pour les radiologues. Les frais de déplacement sont compris entre 20 000 et 35 000 F par an pour toutes les spécialités. Les loyers représentent entre 4.5 et 8,7% des recettes nettes.

Tableau 20 : Charges professionnelles moyennes par médecin selon la spécialité en France en 1997 (KF)

	Omnipra- ticiens	Anesthésie	Cardio- logie	Dermato- logie	Radiologie	Endocri- nologie	Gastro- entérologie	Néphro- logie	Neurologie	Psychiatrie	Pédiatrie	Pneumo- logie	RRF	Rhuma- tologie	Spécialités chirurgicales	Gynécologie obstétrique	Ophtal- mologie	ORL	Stoma- tologie
Achats	6	2	12	16	162	1	10	6	7	1	4	22	8	16	12	5	6	5	143
Salaires et avantages en nature	20	35	56	35	293	18	57	13	31	13	24	52	40	49	58	40	57	50	73
Charges sociales sur salaires	13	23	38	22	215	12	38	11	17	8	15	35	29	33	40	26	37	33	51
TVA	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Taxe professionnelle	14	21	23	17	52	9	21	18	10	14	14	19	6	19	22	18	23	21	26
Autres impôts	3	6	7	4	38	2	7	2	3	3	3	6	5	6	7	5	7	6	9
Loyer et charges locatives	28	64	83	43	194	41	71	55	46	35	31	57	35	45	74	51	53	55	60
Location de matériel et de mobilier	6	18	49	7	297	5	30	10	11	4	2	24	21	7	20	16	24	11	22
TFSE	25	53	48	33	211	21	50	19	29	22	25	40	24	35	53	39	40	43	53
Transports et déplacements	35	30	33	23	33	21	30	29	23	22	25	28	20	25	35	27	29	32	28
Charges sociales personnelles	96	148	116	114	123	68	118	115	70	94	103	97	37	110	151	124	148	130	135
.....Dont obligatoires	83	125	99	100	102	59	101	97	62	80	88	83	33	95	130	108	129	114	118
.....Dont facultatives	6	10	9	7	9	4	7	9	4	7	7	7	3	8	10	8	10	8	9
Frais de réception, représentation	3	7	6	6	11	5	6	5	4	5	5	5	3	5	11	7	8	8	7
Frais divers de gestion	22	29	42	24	72	21	37	19	27	22	21	33	15	28	39	28	31	34	32
Frais financiers	6	10	11	6	44	6	12	18	13	6	5	11	7	7	14	9	10	10	12
Pertes diverses	3	6	5	2	28	0	4	2	1	2	2	3	1	3	4	2	2	3	4
Total des dépenses professionnelles	281	449	529	353	1773	231	491	322	293	252	279	433	252	390	539	398	475	441	656
Frais d'établissement	0	0	0	0	1	0	0	1	293	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dotation aux amortissements	15	10	29	19	75	9	29	8	0	14	14	28	8	20	17	20	29	25	28
Provisions pour dépréciation immob.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Charges d'activité	296	460	559	372	1849	241	520	331	617	267	293	461	260	410	557	418	505	467	683
Recettes nettes	640	1389	1182	742	3202	474	1080	1006	1420	590	602	942	433	805	1225	844	1071	944	1238

Source : CEMKA-EVAL à partir des données CREDES et DREES.

Tableau 21 : Charges professionnelles moyennes par spécialité en % des recettes nettes en France en 1997 (KF)

	Omnipra- ticiens	Anesthésie	Cardio- logie	Dermato- logie	Radiologie	Endocri- nologie	Gastro- entérologie	Néphro- logie	Neurologie	Psychiatrie	Pédiatrie	Pneumo- logie	RRF	Rhuma- tologie	Spécialités chirurgicales	Gynécologie obstétrique	Ophtal- mologie	ORL	Stoma- tologie
Achats	0,9	0,1	1,0	2,2	5,0	0,3	1,0	0,6	1,1	0,2	0,6	2,3	1,9	2,0	1,0	0,6	0,6	0,5	11,6
Salaires et avantages en nature	3,2	2,5	4,7	4,7	9,2	3,9	5,3	1,3	4,7	2,3	4,0	5,5	9,3	6,1	4,7	4,7	5,3	5,3	5,9
Charges sociales sur salaires	2,0	1,7	3,2	3,0	6,7	2,5	3,6	1,1	2,6	1,4	2,5	3,7	6,6	4,1	3,2	3,1	3,5	3,5	4,1
TVA	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Taxe professionnelle	2,2	1,5	1,9	2,3	1,6	1,9	2,0	1,8	1,5	2,3	2,4	2,0	1,4	2,3	1,8	2,2	2,2	2,2	2,1
Autres impôts	0,5	0,4	0,6	0,6	1,2	0,4	0,6	0,2	0,5	0,5	0,6	0,6	1,2	0,8	0,6	0,6	0,6	0,6	0,7
Loyer et charges locatives	4,5	4,6	7,1	5,8	6,0	8,7	6,6	5,5	7,0	6,0	5,1	6,0	8,1	5,6	6,0	6,0	4,9	5,8	4,9
Location de matériel et de mobilier	1,0	1,3	4,2	0,9	9,3	1,0	2,8	1,0	1,7	0,7	0,4	2,6	4,8	0,9	1,7	1,9	2,3	1,2	1,8
TFSE	3,9	3,8	4,1	4,5	6,6	4,4	4,6	1,9	4,4	3,7	4,1	4,3	5,4	4,4	4,3	4,6	3,7	4,6	4,2
Transports et déplacements	5,5	2,1	2,8	3,2	1,0	4,5	2,7	2,9	3,5	3,7	4,1	3,0	4,6	3,1	2,8	3,2	2,7	3,4	2,3
Charges sociales personnelles	15,0	10,6	9,8	15,4	3,8	14,3	10,9	11,4	10,6	16,0	17,0	10,3	8,6	13,7	12,3	14,7	13,9	13,8	10,9
.....Dont obligatoires	12,9	9,0	8,4	13,4	3,2	12,5	9,4	9,7	9,4	13,6	14,6	8,8	7,6	11,8	10,6	12,7	12,0	12,0	9,6
.....Dont facultatives	0,9	0,7	0,8	0,9	0,3	0,9	0,7	0,9	0,6	1,2	1,2	0,8	0,7	1,0	0,8	0,9	1,0	0,8	0,7
Frais de réception, représentation	0,5	0,5	0,5	0,8	0,3	1,1	0,5	0,5	0,7	0,9	0,8	0,5	0,7	0,6	0,9	0,8	0,7	0,9	0,6
Frais divers de gestion	3,4	2,1	3,6	3,3	2,2	4,5	3,4	1,9	4,1	3,7	3,6	3,5	3,4	3,5	3,2	3,3	2,9	3,6	2,6
Frais financiers	1,0	0,7	1,0	0,8	1,4	1,2	1,1	1,8	2,0	1,0	0,8	1,1	1,7	0,9	1,2	1,0	0,9	1,1	0,9
Pertes diverses	0,4	0,4	0,4	0,2	0,9	0,0	0,3	0,2	0,2	0,3	0,3	0,4	0,2	0,4	0,3	0,3	0,2	0,3	0,3
Frais d'établissement	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	45,5	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	43,9	47,2	0,0	0,0	0,0
Dotation aux amortissements	2,4	0,7	2,5	2,5	2,3	2,0	2,7	0,7	3,5	2,3	2,3	3,0	2,0	2,4	1,4	2,3	2,7	2,6	2,2
Provisions pour dépréciation immob.	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total charges d'activité	46,3	33,1	47,3	50,2	57,8	50,8	48,2	32,9	48,1	45,2	48,6	49,0	60,0	51,0	45,4	49,6	47,1	49,4	55,2

Source : CEMKA-EVAL à partir des données CREDES et DREES.

2.1.1.3. L'activité économique induite par les médecins libéraux

Tableau 22 : Compte de production et d'exploitation des médecins libéraux en région Rhône-Alpes en 2000 (KF)

EMPLOIS		RESSOURCES	
Compte de production (unité : KF)			
Achats produits et fournitures	139 725	Recettes nettes	8 724 738
Frais de transport	350 135		
Chauffage, gaz, électricité*	66 756		
Petit outillage*	41 722		
Total consommations intermédiaires	598 338		
Valeur ajoutée	8 216 400		
Compte d'exploitation (unité : KF)			
Salaires bruts versés	389 117	Valeur ajoutée	8 216 400
Cotisations sociales patronales	260 854		
Impôts et taxes liés à la production	230 603		
Excédent Brut d'Exploitation	7 245 836		

Source : CEMKA-EVAL à partir des données SNIR 2000 et des données CREDES et DREES.

* hypothèse de structure identique à la Franche-Comté 1996, CREDES, le poids de la médecine libérale en Franche-Comté.

- *Contribution directe au PIB de Rhône-Alpes*

Le compte de production présente les ressources associées à la production. Celle-ci est mesurée par les honoraires des médecins hors rétrocessions (recettes nettes). Après déduction des consommations intermédiaires, le solde du compte de production est la valeur ajoutée qui s'élève à 8,2 milliards de francs, soit 0,99% du PIB HT de la région Rhône-Alpes.

- *Contribution à l'emploi régional*

Le compte d'exploitation permet de définir le partage de la valeur ajoutée entre la rémunération des salariés, les impôts liés à la production et le profit (excédent brut d'exploitation). Les médecins versent 389 millions de francs de salaires bruts, correspondant en grande majorité à des postes d'employés. Le salaire brut annuel moyen d'un employé dans le secteur de la santé et l'action sociale se montant à 126 330 francs (Source : INSEE, Annuaire Statistique de la France), on peut estimer que la contribution directe des médecins libéraux à l'emploi régional est de 3080 emplois ETP.

2.1.2. L'activité induite sur le système de santé (niveau 2)

2.1.2.1. L'activité des cliniques (hors honoraires médicaux)

Les comptes des cliniques ont été obtenus sur Euridile. 69 comptes de cliniques correspondant à des capacités d'accueil de 5998 patients ont été utilisés et ont servi de base d'extrapolation aux 23 établissements comprenant des capacités de 1449 patients pour lesquels les comptes étaient soit non disponibles soit inexploitable (groupement

d'établissements de soins sur toute la France tels que SEMACS). Les cliniques de MCO représentent 83,6 % du chiffre d'affaires total des cliniques en Rhône-Alpes et les cliniques de SSR et SLD 16,4 %.

Tableau 23 : Les comptes de production et d'exploitation des cliniques en Rhône-Alpes en 2000 (KF)

EMPLOIS		RESSOURCES	
Compte de production			
Consommations intermédiaires	1 343 641	Production	3 323 441
Valeur ajoutée	1 979 886		
Compte d'exploitation			
Salaires bruts versés	1 126 706	Valeur ajoutée	1 979 886
Cotisations sociales patronales	451 496	Subventions d'exploitation	1 064
Impôts liés à la production	228 860		
Excédent Brut d'Exploitation	173 887		

Source : CEMKA-EVAL à partir des comptes de résultats 2000 ou 1999 des cliniques privées à but lucratif ou sans but lucratif employant des médecins libéraux en Rhône-Alpes (Euridile).

- *Contribution au PIB de la région Rhône-Alpes*

La production des cliniques privées de Rhône-Alpes s'élève à 3,3 milliards de francs. La valeur ajoutée créée par les cliniques avoisine les 2 milliards de francs, soit 0,24 % du PIB HT de Rhône-Alpes.

- *Contribution à l'emploi régional*

L'effectif employé dans les cliniques a été estimé à partir des salaires bruts versés en faisant l'hypothèse que le salaire brut annuel moyen dans une clinique était de 113 000 F (salaire observé dans les cliniques MCO et SSR enquêtées). Sur cette base, 9 971 personnes seraient employées en Rhône-Alpes dans les cliniques privées MCO, SSR ou SLD.

2.1.2.2. Les soins d'auxiliaires médicaux et de sages-femmes induits

Les médecins libéraux de Rhône-Alpes génèrent sous forme de prescriptions 2,7 milliards de francs d'honoraires d'auxiliaires médicaux et de sages-femmes soit 10,24 % des prescriptions de soins paramédicaux et de sages-femmes remboursés en France métropolitaine.

Les médecins généralistes en induisent 81,6 %.

Les prescriptions de soins d'auxiliaires médicaux sont principalement des actes infirmiers (41,2 % de l'ensemble des prescriptions de soins d'auxiliaires médicaux et de sages-femmes), des actes de masseurs-kinésithérapeutes (39,6 % de l'ensemble des prescriptions de soins d'auxiliaires médicaux et de sages-femmes) et dans une moindre

mesure des actes d'orthophonie (8,8 % de l'ensemble des prescriptions de soins d'auxiliaires médicaux et de sages-femmes).

Tableau 24 : Les charges d'activité des auxiliaires médicaux et des sages-femmes générées par la médecine libérale en Rhône-Alpes (En KF)

Charges d'activité (KF)	Infirmiers	Masseurs – Kinésithérapeutes	Orthophonistes	Orthoptistes	Pédicures	Sages-Femmes	Ensemble
Honoraires issus des prescriptions de la médecine libérale	1 099 941	1 058 351	234 953	18 954	39	9 024	2 421 262
Achats	8 142,4	7 956,1	622,9	99,4	1,7	63,4	16 886
Salaires et avantages en nature	4 350,8	13 749,9	1 107,3	220,3	0,3	38,2	19 467
Charges sociales sur salaires	2 285,2	7 847,2	656,6	137,6	0,2	20,3	10 947
TVA	101,4	1 866,9	126,4	6,0	0,0	0,0	2 101
Taxe professionnelle	18 606,6	22 248,4	4 997,5	439,4	0,9	20,6	46 313
Autres impôts	3 318,7	5 257,5	1 342,0	82,6	0,2	31,7	10 033
Loyer et charges locatives	22 762,7	67 107,8	16 091,2	1 650,1	3,2	580,3	108 195
Location de matériel et de mobilier	7 103,4	27 572,8	4 664,6	193,8	0,5	140,4	39 676
TFSE	32 512,4	59 280,7	11 884,0	894,5	2,5	427,5	105 002
Transports et déplacements	139 517,6	79 669,9	15 370,4	1 488,0	2,8	879,4	236 928
Charges sociales personnelles	139 199,8	134 869,4	34 199,4	2 825,2	5,2	1 122,8	312 222
.....Dont obligatoires	115 836,8	113 675,9	29 041,6	2 344,1	4,1	896,6	261 799
.....Dont facultatives	10 996,2	11 541,9	2 922,0	219,8	0,4	112,0	25 792
Frais de réception, représentation	3 879,4	8 348,9	2 240,4	195,1	0,2	97,1	14 761
Frais divers de gestion	33 058,1	33 763,5	9 091,4	786,2	1,5	390,7	77 091
Frais financiers	7 837,4	13 673,5	2 419,3	232,0	0,6	82,8	24 246
Pertes diverses	1 297,8	1 338,7	142,9	23,9	0,0	17,0	2 820
Frais d'établissement	171,9	562,9	117,3	12,1	0,0	5,6	870
Dotation aux amortissements	18 849,9	35 096,6	6 167,0	549,2	1,6	261,3	60 926
Provisions pour dépréciation immobilière.	47,3	77,7	6,4	4,3	0,0	1,7	137
Charges d'activité	443 042,7	520 288,5	111 247,2	9 839,7	21,4	4 180,7	1 088 620

Source : CEMKA-EVAL à partir des données CREDES et DREES.

Tableau 25 : Compte des auxiliaires médicaux et sages-femmes en KF

EMPLOIS		RESSOURCES	
Compte de production (unité : KF)			
Achats fournitures et produits infirmiers	8 142,4	Recettes générées	2 421 262
Frais de transport infirmiers	139 517,6		
Achats fournitures et produits masseurs kinésithérapeutes	7 956,1		
Frais de transport masseurs kinésithérapeutes	79 669,9		
Achats fournitures et produits orthophonistes	622,9		
Frais de transport orthophonistes	15 370,4		
Achats fournitures et produits orthoptistes	99,4		
Frais de transport orthoptistes	1 488,0		
Achats fournitures et produits sages-femmes	63,4		
Frais de transport sages-femmes	879,4		
Achats fournitures et produits pédicures	1,7		
Frais de transport pédicures	2,8		
Total consommations intermédiaires	253 814		
Valeur ajoutée	2 167 448		
Compte d'exploitation (unité : KF)			
Salaires bruts versés	19 467	Valeur ajoutée	2 167 448
Cotisations sociales patronales	10 947		
Impôts liés à la production	56 348		
Excédent Brut d'Exploitation	2 080 688		

Source : CEMKA-EVAL à partir des données SNIR 2000, CREDES et DREES.

- *Contribution au PIB de Rhône-Alpes*

L'activité des auxiliaires médicaux et sages-femmes induite par la médecine libérale crée une valeur ajoutée de 2,17 milliards de francs, soit 0,26 % du PIB HT régional.

- *Contribution à l'emploi régional*

Cette activité permet de financer 159 emplois salariés. Parmi les actes des paramédicaux et sages-femmes prescrits, la kinésithérapie est l'activité qui a le plus fort contenu en emplois. Sur la base d'un salaire moyen de 139 000 F bruts annuels (estimation prenant en compte des emplois de secrétariat, des emplois de masseurs-kinésithérapeutes salariés et des emplois de personnel de service), l'activité des masseurs-kinésithérapeutes induite par la médecine libérale mobilise 99 salariés.

2.1.2.3. L'activité induite dans le secteur de l'officine

Seules sont comptabilisées les prescriptions de produits pharmaceutiques remboursables et présentées au remboursement.

Tableau 26 : Le compte de production des pharmacies d'officine (activité générée par les prescriptions des médecins libéraux) en Rhône-Alpes, 2000 (KF)

EMPLOIS		RESSOURCES	
Compte de production (unité : KF)			
Consommations intermédiaires produits pharmaceutiques	372 177	Recettes produits pharmaceutiques	9 872 070
Consommations intermédiaires articles médicaux, orthopédie	9 783	Recettes articles médicaux orthopédie	184 586
Consommations intermédiaires produits d'origine humaine	950	Recettes produits d'origine humaine	25 203
Valeur ajoutée produits pharmaceutiques	2 194 561	Production (marge commerciale) produits pharmaceutiques	2 566 738
Valeur ajoutée articles médicaux, orthopédie	59 437	Production (marge commerciale) articles médicaux, orthopédie	69 220
Valeur ajoutée produits d'origine humaine	5 603	Production (marge commerciale) produits d'origine humaine	6 553
Valeur ajoutée totale	2 259 601		
Compte d'exploitation (unité : KF)			
Frais de personnel	996 604	Valeur ajoutée	2 259 601
Impôts et taxes liés à la production	200 990	Subventions d'exploitation	455 458
Excédent Brut d'Exploitation	1 517 465		

Source : CEMKA-EVAL à partir du SNIR 2000, des données de l'INSEE, « les entreprises du commerce de détail et automobile », année 1998, de données SNIP 2000 et d'hypothèses.

- *Contribution au PIB de Rhône-Alpes*

La dépense de prescriptions de produits pharmaceutiques, d'articles médicaux et d'orthopédie et de produits sanguins s'élève à 1008 millions de francs en 2000, soit 8,3 % des dépenses de prescriptions de produits délivrés par les officines en France. 92 % de cette dépense concerne des produits pharmaceutiques et 80,5 % des prescriptions de produits émanent des généralistes libéraux.

Les officines ont une activité qui concerne des achats pour revente et leur production se mesure par la marge commerciale. La production des officines induite se monte à 2642 millions de francs. Après déduction des consommations intermédiaires, la valeur ajoutée générée par la médecine libérale dans le secteur des officines est de 2260 millions de francs. L'activité induite dans le secteur des officines contribue donc à hauteur de 0,27 % à la production HT de la région.

- *Contribution à l'emploi régional*

Sur la base du chiffre d'affaires par salarié et par indépendant observé en France entière¹¹, l'activité induite par la médecine libérale de la région Rhône-Alpes dans le secteur de l'officine mobilise 6 329 emplois salariés (ETP) et occupe 1 412 indépendants.

2.1.2.4. L'activité induite des laboratoires d'analyses médicales

Tableau 27 : Le compte de production des laboratoires d'analyses médicales (généré par les prescriptions des médecins libéraux) en Rhône-Alpes, 2000 (KF)

EMPLOIS		RESSOURCES	
Compte de production (unité : KF)			
Consommations intermédiaires analyses biologiques		Recettes analyses biologiques	1 286 799
	416 365	Recettes prélèvements	81 565
Consommations intermédiaires	26 392 prélèvements		
Valeur ajoutée laboratoires biologiques	925 607		
Compte d'exploitation (unité : KF)			
Salaires bruts versés	485 748	Valeur ajoutée	925 607
Cotisations sociales patronales	119 813		
Impôts et taxes liés à la production	57 530		
Excédent Brut d'Exploitation	263 039		

Source : CEMKA-EVAL à partir des comptes des résultats d'un échantillon de 11 laboratoires de la région Rhône-Alpes et du SNIR 2000.

- *Contribution au PIB de la région Rhône-Alpes*

Les comptes de production et d'exploitation ont été obtenus en appliquant la répartition du chiffre d'affaires entre les différentes dépenses observée sur un échantillon de 11 laboratoires de la région Rhône-Alpes, au montant des honoraires SNIR. La valeur ajoutée des laboratoires d'analyses médicales induite par la médecine libérale se monte à 925,6 millions de francs en 2000, soit 0,11 % de la production régionale HT.

- *Contribution à l'emploi régional*

En se fondant sur le salaire moyen observé dans un laboratoire de référence, l'activité induite par la médecine libérale dans le champ des laboratoires d'analyses médicales permet de financer 4498 emplois salariés dans la région.

¹¹ Source : INSEE, « les entreprises du commerce de détail et automobile », année 1998.

2.1.2.5. L'activité induite des opticiens

Tableau 28 : Le compte de production des opticiens (généralisé par les prescriptions des médecins libéraux) en Rhône-Alpes, 2000 (KF)

EMPLOIS		RESSOURCES	
Compte de production (unité : KF)			
Consommations intermédiaires optique	17 203	Recettes optique	122 443
Valeur ajoutée	39 366	Production (marge commerciale) optique	56 569
Compte d'exploitation (unité : KF)			
Rémunérations des salariés	22 778	Valeur ajoutée	39 366
Impôts et taxes liés à la production	11 300	Subventions d'exploitation	10 634
Excédent Brut d'Exploitation	15 922		

Source : CEMKA-EVAL à partir des données de l'INSEE, « les entreprises du commerce de détail », année 1998 et du SNIR 2000.

- *Contribution au PIB de Rhône-Alpes*

Le chiffre d'affaires des opticiens généralisé par les prescriptions des médecins libéraux n'inclut que le montant remboursable et est donc sous-estimé. La production, mesurée par la marge commerciale, s'élève à 57 KF. La valeur ajoutée représente 0,005 % de la production régionale HT avec 39 millions de francs.

- *Contribution à l'emploi régional*

Sur la base du chiffre d'affaires par salarié et par indépendant observé en France entière¹², l'activité induite par la médecine libérale dans le secteur de l'optique permet de financer 139 emplois salariés et occupe 19 indépendants dans la région.

2.1.2.6. L'activité induite dans les transports sanitaires

Tableau 29 : Le compte de production des transports sanitaires (généralisés par les prescriptions des médecins libéraux) en Rhône-Alpes, 2000 (KF)

EMPLOIS		RESSOURCES	
Compte de production (unité : KF)			
Consommations intermédiaires	96 852	Recettes	251 564
Valeur ajoutée	154 712		
Compte d'exploitation (unité : KF)			
Salaires bruts versés	99 640	Valeur ajoutée	154 712
Cotisations sociales patronales	32 901		
Impôts et taxes liés à la production	21 419		
Excédent Brut d'Exploitation	6 295		

Source : CEMKA-EVAL à partir des comptes de résultats d'un échantillon de 4 entreprises d'ambulances, du SNIR 2000 et d'une étude de la CPAM et de l'ELSM de la Somme sur l'année 1998, TANDEM.

¹² Source : INSEE, « les entreprises du commerce de détail et automobile », année 1998.

- *Contribution au PIB de la région Rhône-Alpes*

94,9 % des dépenses remboursables de transport des malades ont été prises en compte. Elles correspondent à la part qui s'adresse à des entreprises de transport (d'ambulances, de VSL, de taxi ou du SMUR) selon une étude menée par la CPAM et l'ELSM de la Somme.¹³ Les comptes de production et d'exploitation ont été bâtis à partir d'un échantillon composé de 4 entreprises d'ambulances et de VSL exclusivement, compte tenu de leur part (91,5 %) dans les frais de transports des patients. La valeur ajoutée générée par la médecine libérale dans le champ des transports sanitaires est de 154,6 millions de francs, soit 0,019 % du PIB régional HT.

- *Contribution à l'emploi régional*

L'activité des transports sanitaires a un fort contenu en emplois. Sur la base du salaire brut annuel moyen des ambulanciers (employés dans le secteur de la santé et de l'action sociale), l'activité de la médecine libérale permet de financer 765 emplois dans la région.

2.1.2.7. L'activité induite par les cures thermales

Tableau 30 : Le compte de production des cures thermales (générées par les prescriptions des médecins libéraux) en Rhône-Alpes, 2000 (KF)

EMPLOIS		RESSOURCES	
Compte de production (unité : KF)			
Consommations intermédiaires	12 915	Recettes	45 476
Valeur ajoutée	32 561		
Compte d'exploitation (unité : KF)			
Salaires bruts versés	4 614	Valeur ajoutée	32 561
Cotisations sociales patronales	1 708		
Impôts et taxes liés à la production	514		
Excédent Brut d'Exploitation	2 933		

Source : CEMKA-EVAL à partir des comptes de résultats d'un échantillon de 3 établissements de cures thermales.

- *Contribution du thermalisme au PIB de la région Rhône-Alpes*

Le chiffre d'affaires généré par la médecine libérale a été obtenu à partir du calcul du débours des patients (hypothèse : deux fois le montant remboursable) et de la part des prescriptions de cures thermales auprès des bénéficiaires de la Sécurité sociale de Rhône-Alpes et réalisées en Rhône-Alpes (hypothèse : 15 %). Après déduction des consommations intermédiaires, la valeur ajoutée générée par la médecine libérale se monte à 32,6 millions de francs, soit 0,004 % du PIB régional HT.

¹³ Source : les frais de déplacements des patients, étude de la CPAM et de l'ELSM de la Somme sur l'année 1998, TANDEM.

- *Contribution à l'emploi régional*

Sur la base d'un salaire brut annuel moyen de 113 000 francs, la valeur ajoutée générée par la médecine libérale permet de financer 402 emplois dans les stations de cures thermales. Le thermalisme a donc un fort contenu en emplois.

2.1.3. Conclusion : le poids économique de la médecine libérale et de ses prescriptions

Tableau 31 : Montant des prescriptions des médecins libéraux en France en 2000 en KF

	Omnipraticiens			Spécialistes			Ensemble des médecins		
	En milliers de francs	Par omnipraticien En milliers de francs	En %	En milliers de francs	Par spécialiste En milliers de francs	En %	En milliers de francs	Par médecin	En %
Prescriptions d'analyses biologiques	9 459 101	1674	6,96	5 834 835	1150	16,87	15 293 936	1426	8,97
Prescriptions de prélèvements des laboratoires	513 061	91	0,38	303 612	60	0,88	816 673	76	0,48
Prescriptions pharmaceutiques	94 440 140	16709	69,47	17 888 266	3527	51,73	112 328 406	10474	65,87
Prescriptions d'accessoires et pansements	5 787 310	1024	4,26	1 385 539	273	4,01	7 172 849	669	4,21
Prescriptions de produits d'origine humaine	34 796	6	0,03	287 342	57	0,83	322 138	30	0,19
Prescriptions d'orthopédie	1 339 401	237	0,99	645 934	127	1,87	1 985 335	185	1,16
Prescriptions d'optique	6 210	1	0,00	1 186 826	234	3,43	1 193 036	111	0,70
Prescriptions d'actes infirmiers de soins	7 298 073	1291	5,37	103 605	20	0,30	7 401 678	690	4,34
Prescriptions d'actes techniques infirmiers	4 008 919	709	2,95	752 001	148	2,17	4 760 920	444	2,79
Prescriptions d'actes de masso-kinésithérapie	8 323 748	1473	6,12	2 800 346	552	8,10	11 124 094	1037	6,52
Prescriptions d'actes des orthophonistes	1 828 493	324	1,34	379 683	75	1,10	2 208 176	206	1,29
Prescriptions d'actes des orthoptistes	14 363	3	0,01	223 585	44	0,65	237 948	22	0,14
Prescriptions d'actes de sages-femmes	61 030	11	0,04	4 005	1	0,01	65 035	6	0,04
Prescriptions d'actes de pédicures	1037	0	0,00	61	0	0,00	1 098	0	0,00
Prescriptions d'indemnités de déplacement des auxiliaires	0	0	0,00	268486	53	0,78	2 816 941	25	0,16
Prescriptions de transports des malades	1 900 892	336	1,40	2 343 109	462	6,78	4 244 001	396	2,49
Prescriptions de cures thermales	930 967	165	0,68	171 950	34	0,50	1 102 917	103	0,65
Ensemble des prescriptions	135 947 541	24053	100,00	34 579 185	6818	100,00	170 526 726	15901	100,00

Source : SNIR 2000.

Tableau 32 : Montant des prescriptions des médecins libéraux en Rhône-Alpes en 2000 en KF

	Omnipraticiens			Spécialistes			Ensemble des médecins		
	En milliers de francs	Par omnipraticien En milliers de francs	En %	En milliers de francs	Par spécialiste En milliers de francs	En %	En milliers de francs	Par médecin	En %
Prescriptions d'analyses biologiques	781 987	138	6,94	504 812	100	14,89	1 286 799	120	8,78
Prescriptions de prélèvements des laboratoires	51 697	9	0,46	29 868	6	0,88	81 565	8	0,56
Prescriptions médicaments	7 481 081	1324	66,39	1 818 494	359	53,63	9 299 575	867	63,44
Prescriptions d'accessoires et pansements	418 905	74	3,72	153 591	30	4,53	572 496	53	3,91
Prescriptions de produits d'origine humaine	2 014	0	0,02	23 189	5	0,68	25 203	2	0,17
Prescriptions d'orthopédie	117 916	21	1,05	66 670	13	1,97	184 586	17	1,26
Prescriptions d'optique	684	0	0,01	121 759	24	3,59	122 443	11	0,84
Prescriptions d'actes infirmiers de soins	743 979	132	6,60	13 418	3	0,40	757 397	71	5,17
Prescriptions d'actes techniques infirmiers	266 457	47	2,36	76 087	15	2,24	342 544	32	2,34
Prescriptions d'actes de masso-kinésithérapie	753 175	133	6,68	305 176	60	9,00	1 058 351	99	7,22
Prescriptions d'actes des orthophonistes	186 205	33	1,65	48 748	10	1,44	234 953	22	1,60
Prescriptions d'actes des orthoptistes	1 109	0	0,01	17 845	4	0,53	18 954	2	0,13
Prescriptions d'actes de sages-femmes	8 396	1	0,07	628	0	0,02	9 024	1	0,06
Prescriptions d'actes de pédicures	35	0	0,00	4	0	0,00	39	0	0,00
Prescriptions d'indemnités de déplacement des auxiliaires	218 091	39	1,94	30 470	6	0,90	248 561	23	1,70
Prescriptions de transports des malades	122 445	22	1,09	142 638	28	4,21	265 083	25	1,81
Prescriptions de cures thermales	113 941	20	1,01	37 646	7	1,11	151 587	14	1,03
Ensemble des prescriptions	11 268 117	1994	100	3 391 043	669	100	14 659 160	1367	100

Source : SNIR 2000.

Les prescriptions des médecins libéraux se montent à 14,3 milliards de Francs (2,2 milliards d'euros) hors indemnités de déplacement et la totalité des recettes du niveau 2 (y compris la production des cliniques) à 17,6 milliards de francs (2,7 milliards d'euros). Après cumul avec les honoraires des médecins, les recettes du niveau 1 et 2 atteignent 26,3 milliards de francs ou 4 milliards d'euros.

Les médecins libéraux ont perçu en 2000 1,4 milliards d'euros d'honoraires, ou 1,3 milliards d'euros d'honoraires hors rétrocessions. 47,8 % en moyenne de leurs recettes nettes sont absorbées par leurs charges professionnelles avec d'importantes disparités selon les spécialités.

La valeur ajoutée créée par les médecins libéraux, les 93 cliniques dans lesquelles ils exercent et les prescriptions qu'ils induisent s'élève à près de 16 milliards de francs (2,4 ME), soit 1,9 % du PIB HT de Rhône-Alpes en 2000. 52,4 % de cette valeur ajoutée est directement créée par les médecins libéraux, 12,6 % par les cliniques (hors actes des médecins) et 39,8 % par les prescriptions des médecins libéraux.

L'activité de la médecine libérale occupe 10 665 médecins libéraux, 3 080 salariés des médecins, 9 971 salariés dans les cliniques, et, par le biais des prescriptions des médecins libéraux, 12 266 indépendants et 12 291 salariés dans les cabinets d'auxiliaires médicaux et de sages-femmes, les laboratoires d'analyses médicales, les officines, les cures thermales, les transports sanitaires et chez les opticiens.

2.2. L'impact économique régional sur les fournisseurs niveau 3

Outre leur contribution directe à la richesse et à l'emploi régional, la médecine libérale et les activités induites par ses prescriptions ont également des effets indirects sur l'économie régionale par le biais de leurs consommations intermédiaires. Les consommations intermédiaires des niveaux 1 et 2 constituent des ventes pour le niveau 3 qui ont été ventilées selon le secteur d'activité auquel elles s'adressaient.

2.2.1. L'impact du niveau 1

L'impact du niveau 1 sur le niveau 3 des grossistes et prestataires de service est assez faible. Moins de 7% des recettes nettes perçues par les médecins sont consacrés à l'achat de consommables et services régionaux. Les principales consommations intermédiaires sont les frais de déplacement, les achats de produits et fournitures et les dépenses énergétiques qui viennent alimenter la demande adressée aux secteurs de la distribution et l'industrie automobile, de l'énergie, du matériel médical, du matériel informatique...

Au premier rang, c'est-à-dire en l'absence de tout effet multiplicateur, la demande de produits intermédiaires des niveaux 1 et 2 mobilise 684 emplois ETP au niveau 3 dans la région, aboutit à la création d'une valeur ajoutée de 38 ME pour les fournisseurs du niveau 3, dont 17,9 %, soit près de 7 ME sera utilisée pour investir.

Tableau 33 : Représentation en cascade de l'impact économique des dépenses des médecins (niveau 1) sur les grossistes et services régionaux (niveau 3). Montants en euros

Niveau 1 : médecins libéraux					
Recettes	1 330 077 734				
Achats et consommations intermédiaires en % des recettes		Niveau 3 : fournisseurs, grossistes, services régionaux			
Dont		Emplois mobilisés	Valeur Ajoutée	Consommations intermédiaires	Investissements
Grossistes-répartiteurs produits pharmaceutiques	1,60%	65	4 750 109	16 550 830	365 758
Services aux entreprises	5,26%	618	31 100 091	35 815 039	6 589 617
Total	6,86%	684	38 850 200	52 365 869	6 955 375

2.2.2. L'impact du niveau 2

En revanche, l'activité des cliniques et des autres participants du niveau 2 nécessite une consommation de services et de matières beaucoup plus importante et variée. Si la part des consommations intermédiaires et achats des auxiliaires médicaux et sages-femmes représentent moins de 7 % du chiffre d'affaires, elle atteint 31% du chiffre d'affaires pour les cliniques SSR¹⁴, 40% pour les cliniques MCO¹⁵, 38,5 % du chiffre d'affaires pour les transports et 77 % pour les officines en comptant les achats pour revente. Ce niveau 2 a été regroupé en trois sous groupes :

2.2.2.1. L'impact des auxiliaires, officines, transports sanitaires, cures thermales, opticiens

Le premier regroupe un ensemble d'activités très diverses constitué des auxiliaires médicaux et sages-femmes, des officines, des transports sanitaires, des cures thermales et des opticiens. Leur demande de produits intermédiaires mobilise près de 3982 emplois ETP au niveau 3 et crée une valeur ajoutée de 190 ME pour ces fournisseurs.

Tableau 34 : Représentation en cascade de l'impact économique des dépenses des auxiliaires médicaux, transports sanitaires, cures thermales, opticiens, officines (niveau 2) sur les grossistes et services régionaux (niveau 3). Montants en euros

Niveau 2 : Auxiliaires médicaux, transports sanitaires, cures thermales, opticiens, officines					
Recettes	1 970 038 260				
Achats et consommations intermédiaires en % des recettes		Niveau 3 : fournisseurs, grossistes, services régionaux			
Dont		Emplois mobilisés	Valeur Ajoutée	Consommations intermédiaires	Investissements
Grossistes-répartiteurs produits pharmaceutiques	58,00%	3 510	172 030 445	599 406 528	13 246 344
Services aux entreprises	2,71%	472	17 571 283	18 454 971	3 395 534

¹⁴ Source : enquête CEMKA-EVAL dans une clinique de SSR de la région Rhône-Alpes

¹⁵ Source : enquête CEMKA-EVAL dans une clinique de MCO de la région Rhône-Alpes comprenant une activité de médecine (13% des capacités), une activité de chirurgie (70 % des capacités), une activité de gynécologie-obstétrique (17% des capacités).

Total	60,71%	3 982	189 601 728	617 861 499	16 641 878
--------------	---------------	--------------	--------------------	--------------------	-------------------

2.2.2.2. L'impact des cliniques

Le deuxième groupe représente les cliniques avec, d'une part, les cliniques de type MCO et, d'autre part, les cliniques de type SSR ou SLD qui ne présentent pas la même structure d'achats intermédiaires¹⁶. La demande adressée aux autres branches de l'économie représente une masse importante qui dépasse le champ de la santé et s'étend au champ de la distribution et des industries agroalimentaires notamment.

Leurs dépenses cumulées créent une valeur ajoutée totale de 85 ME pour les fournisseurs niveau 3 et mobilisent 1454 personnes au niveau 3.

¹⁶ Source : enquête CEMKA-EVAL dans une clinique de SSR de la région Rhône-Alpes et dans une clinique de MCO de la région Rhône-Alpes comprenant une activité de médecine (13% des capacités), une activité de chirurgie (70 % des capacités), une activité de gynécologie-obstétrique (17 % des capacités).

Tableau 35 : Représentation en cascade de l'impact économique des dépenses des cliniques MCO (niveau 2) sur les grossistes et services régionaux (niveau 3). Montants en euros

Niveau 2 : clinique type MCO		Niveau 3 : fournisseurs, grossistes, services régionaux			
Recettes	423 422 930				
Achats et consommations intermédiaires en % des recettes					
Dont :		Emplois mobilisés	Valeur ajoutée	Consommations intermédiaires	Investissement
Grossistes-répartiteurs produits pharmaceutiques	23,83%	310	22 503 112	78 407 704	1 732 740
Activité immobilière	8,27%	310	17 071 227	17 929 767	3 298 902
Services aux entreprises	2,65%	99	5 463 575	5 738 347	1 055 800
Activité de nettoyage	2,39%	89	4 931 083	5 179 075	952 899
Travail temporaire	1,88%	71	3 888 419	4 083 974	751 411
Contrôle et analyse technique	1,83%	68	3 774 447	3 964 270	729 387
Non imputables services	1,45%	54	2 984 351	3 134 439	576 706
Juridique, comptable & de conseil de gestion	0,77%	29	1 589 248	1 669 174	307 112
Publicité	0,64%	24	1 322 117	1 388 608	255 490
Services divers aux entreprises	0,62%	23	1 286 016	1 350 692	248 514
Assainissement	0,57%	21	1 181 689	1 241 118	228 354
Com. gros autres produits intermédiaires	0,57%	7	464 232	1 953 643	32 960
Télécommunication	0,57%	21	1 177 728	1 236 958	227 588
Assurance	0,41%	15	854 401	897 370	165 107
Com. gros surgelés	0,41%	5	248 428	1 501 065	23 601
Analyses essais inspection techniques	0,36%	14	753 153	791 031	145 542
Locations sans opérateur	0,27%	10	564 040	592 407	108 997
Com. gros prod. laitiers, œufs	0,26%	3	123 830	981 794	16 469
Com. gros prod. alimentaires	0,26%	3	167 164	918 318	15 713
Com. gros fruits & légumes	0,24%	3	140 125	875 272	11 630
Com. gros viandes de boucherie	0,20%	2	105 498	745 295	11 183
Enquête & sécurité	0,19%	7	402 515	422 758	77 783
Activités informatiques	0,17%	6	343 840	361 132	66 445
Hôtellerie, restauration	0,16%	6	332 574	349 300	64 268
Activité de poste et de courrier	0,16%	6	328 040	344 538	63 392
Sélection fourniture de personnel	0,15%	5	301 096	316 239	58 185
Fabrication vêtements de travail	0,13%	7	201 434	369 201	11 885
Ordures ménagères	0,10%	5	203 684	198 854	32 997
Frais financiers	0,09%	3	188 922	198 423	36 508
Industrie fabrication de pain, pâtisserie fraîche	0,07%	1	99 693	175 702	14 356
Edition	0,02%	0	36 317	50 984	2 397
Construction bat, divers	0,02%	1	35 878	50 784	2 440
Com. gros de boissons	0,02%	0	16 393	67 672	1 902
Com. gros vaisselle, verre, ménag.	0,01%	0	7 061	28 242	353
Total (en euros)	49,74%	1 232	73 091 331	137 514 147	11 329 014
Total (en francs)			479 447 699	902 033 675	74 313 460

Tableau 36 : Représentation en cascade de l'impact économique des dépenses des cliniques SSR (niveau 2) sur les grossistes et services régionaux (niveau 3). Montants en euros

Niveau 2 : Cliniques type SSR		Niveau 3 : fournisseurs, grossistes, services régionaux			
Recettes	83 245 647				
Achats et consommations intermédiaires en % des recettes					
Dont :		Emplois mobilisés	Valeur ajoutée	Consommations intermédiaires	Investissement
Services aux entreprises	11,67%	86	4 740 474	4 978 881	916 065
Activité immobilière	4,67%	34	1 894 863	1 990 159	366 170
Grossistes-répartiteurs produits pharmaceutiques	2,94%	20	902 347	1 548 149	62 538
Non imputables services	2,64%	20	1 071 075	1 124 941	206 978
Juridique, comptable & de conseil de gestion	2,48%	19	1 009 081	1 059 829	194 998
Contrôle et analyse technique	1,42%	10	575 747	604 702	111 259
Télécommunications	1,13%	8	456 948	479 928	88 302
Assainissement	0,95%	7	384 180	403 501	74 240
Travail temporaire	0,91%	7	369 645	388 235	71 431
Hôtellerie, restauration	0,70%	5	284 398	298 700	54 958
Com. gros autres produits intermédiaires	0,61%	2	98 047	412 618	6961
Frais financiers	0,37%	3	148 031	155 475	28 606
Com. gros vaisselle, verre, ménag.	0,13%	0	25 184	85 272	1410
Activité de poste et de courrier	0,09%	1	36 817	38 668	7 115
Ordures ménagères	0,07%	1	30 863	30 131	5 000
Com. gros prod. alimentaires	0,02%	0	3 029	16 641	285
Assurance	0,02%	0	7 493	7 870	1 448
Edition	0,01%	0	3 433	4 819	227
Fabrication vêtements de travail	0,01%	0	1 675	3 069	99
Construction bat, divers	0,01%	0	3 455	4 891	235
Com. gros prod. laitiers, œufs	0,00%	0	35	277	5
Total (en euros)			12 046 819	13 636 757	2 198 330
Total (en francs)	30,85%	222	79 021 953	89 451 261	14 420 101

2.2.2.3. L'impact des laboratoires d'analyses médicales

Les laboratoires d'analyses constituent le troisième groupe. Leur demande en biens et services intermédiaires se traduit au niveau 3 par une valeur ajoutée de 24,5 ME et l'occupation de 691 emplois ETP. Leurs consommations intermédiaires représentent 31 % des recettes dont la structure est détaillée dans le tableau suivant¹⁷ :

¹⁷ Source : Enquête CEMKA-EVAL dans un petit laboratoire d'analyses médicales de la région Rhône-Alpes.

Tableau 37 : Représentation en cascade de l'impact économique des dépenses des laboratoires d'analyses médicales (niveau 2) sur les grossistes et services régionaux (niveau 3). Montants en euros

Niveau 2 : Laboratoires d'analyses		Niveau 3 : Fournisseurs, grossistes, services régionaux			
Recettes	208 605 747				
Achats et consommations intermédiaires en % des recettes					
Dont :		Emplois mobilisés	Valeur ajoutée	Consommations intermédiaires	Investissement
Grossistes-répartiteurs produits pharmaceutiques	12,73%	82	5 920 587	20 629 131	455 885
Activité immobilière	2,83%	52	2 874 361	3 018 917	555 451
Contrôle et analyse technique	2,65%	49	2 696 747	2 832 371	521 129
Locations sans opérateur	2,05%	38	2 089 565	2 194 652	403 795
Frais financiers	1,82%	34	1 856 707	1 950 083	358 796
Activité de poste et de courrier	1,33%	25	1 357 784	1 426 069	262 383
Hôtellerie, restauration	1,26%	23	1 280 111	1 344 490	247 373
Juridique, comptable & de conseil de gestion	1,17%	22	1 192 970	1 252 967	230 534
Analyses essai & inspection technique	1,03%	19	1 049 436	1 102 214	202 797
Télécommunication	0,89%	16	907 303	952 933	175 330
Non imputables services	0,78%	14	791 460	831 264	152 944
Activités informatiques	0,72%	13	730 954	767 714	141 252
Assurance	0,56%	10	569 977	598 643	110 144
Services aux entreprises	0,39%	7	399 464	419 554	77 194
Com. gros autres produits intermédiaires	0,26%	2	120 651	420 383	9 290
Construction bat, divers	0,25%	5	213 689	302 468	14 531
Ordures ménagères	0,22%	5	232 852	227 330	37 722
Activité de nettoyage	0,19%	4	194 114	203 876	37 511
Com. gros vaisselle, verre, ménag.	0,12%	1	55 130	186 669	3 087
Total (en euros)			24 533 863	40 661 729	3 997 148
Total (en francs)	31,25%	691	160 931 591	266 723 458	26 219 573

2.3. Total des effets régionaux directs et indirects

Enfin, l'impact économique total de ces trois niveaux effets directs et indirects sur la région Rhône-Alpes est présenté ici. Le tableau qui suit résume les principaux éléments des comptes des trois niveaux.

On présente pour chaque niveau et en cumul :

- Un compte de production ;
- Un compte de répartition de la valeur ajoutée ;
- Un compte d'utilisation du revenu au sein duquel figurent pour information les investissements, qui ne sont pas comptabilisés en effet régional.

Tableau 38 : Principaux éléments des comptes des niveaux 1 à 3. Montants en euros

		<i>Niveau 1</i>	<i>Niveau 2</i>	<i>Niveau 3</i>	<i>TOTAL 1-3</i>	<i>Section biens et services aux ménages</i>	<i>TOTAL régional</i>
	Effectifs indépendants	10 665	11 878		22 543		
	Effectifs salariés	3 080	22 262	6 811	32 153		
	Total	13 745	34 140	6 811	54 696	7 926	62 622
Compte de production	Chiffre d'affaires	1 330 077 734	2 685 312 584	1 588 671 002	5 604 061 320	1 420 732 824	7 024 794 144
	Consommations intermédiaires	91 216 069	1 497 454 934	1 186 614 707	2 775 285 709	703 586 074	3 478 871 783
	SOLDE Valeur Ajoutée	1 238 861 665	1 187 857 650	402 056 296	2 828 775 611	717 146 750	3 545 922 361
Compte de répartition de la valeur ajoutée	Salaires	59 320 504	367 398 308	144 120 483	570 839 296		
	Charges sociales salariés	39 766 936	152 537 500	83 810 061	276 114 497		
	Charges sociales personnelles	146 308 551	57 192 011		203 500 562		
	Impôts liés à la production	35 155 201	87 026 762	33 675 398	155 857 361		
	Impôts sur le revenu des indépendants	171 706 961	93 158 850		264 865 812		
	Impôts sur le revenu des salariés	5 774 562	35 764 437	14 029 428	55 568 427		
	SOLDE Revenu disponible des indépendants	786 603 512	369 576 000		1 156 179 512		
	SOLDE Revenu disponible des salariés	53 545 942	331 633 871	130 091 055	515 270 869		
Compte d'utilisation du revenu	Consommation finale des indépendants	668 612 985	314 139 600		982 752 585		
	Consommation finale des salariés	45 514 051	281 888 791	110 577 397	437 980 238		
	Consommation finale totale des ménages	714 127 036	596 028 391	110 577 397	1 420 732 824		
	Investissement	123 697 229	249 734 070	41 121 746	414 553 045		
	Consommation finale + Investissement	837 824 265	845 762 461	151 699 143	1 835 285 869		

3. L'impact économique national de la médecine libérale

Dans la partie précédente les effets régionaux directs et indirects ont été exposés. Il nous reste maintenant à analyser les effets indirects qui ne peuvent être localisés avec certitude.

Deux types d'influences se distinguent.

Tout d'abord les effets immédiats des consommations intermédiaires des grossistes et prestataires de services du niveau 3 sur les industriels du niveau 4. On distingue ces effets immédiats suivant leur provenance initiale. Les regroupements sont les mêmes que précédemment, c'est-à-dire :

- Effets en provenance du niveau 1 ;
- Effets en provenance du niveau 2.

Pour lequel on distingue les trois groupes :

- Les auxiliaires, officines, transports sanitaires, cures thermales, opticiens ;
- Les différents types de cliniques ;
- Les laboratoires d'analyses.

Ensuite viennent les effets multiplicateurs qui vont s'appliquer d'une part aux consommations intermédiaires du niveau 4 et d'autre part aux consommations intermédiaires des entreprises fournissant les emplois finaux des ménages et des entreprises des niveaux 1 à 4, c'est-à-dire la consommation des ménages et l'investissement des entreprises.

3.1. Impact du niveau 3 sur le niveau 4

3.1.1. En provenance du niveau 1

Pour fournir les médecins libéraux en biens et services intermédiaires, les fournisseurs de biens et services régionaux (niveau 3) effectuent des achats de biens intermédiaires auprès des industriels niveau 4. Cette demande se traduit au niveau 4 par une valeur ajoutée de 21 ME et l'occupation de 268 emplois ETP.

Tableau 39 : L'impact économique des consommations intermédiaires du niveau 3 en provenance du niveau 1 sur le niveau 4 (industrie manufacturière sans précision)

<i>Consommation intermédiaire du niveau 3 en provenance du niveau 1</i>	<i>Chiffre d'affaires</i>	<i>Emplois mobilisés</i>	<i>Valeur Ajoutée</i>	<i>Consommations Intermédiaires</i>	<i>Investissement</i>
Grossistes-répartiteurs produits pharmaceutiques	17211159	68	7 022 153	10 189 006	1 081 412
Services aux entreprises	35815039	200	14 111 125	21 703 914	1 792 113
Total en euros	53026198	268	21 133 278	31 892 920	2 873 524
Total en francs	347829056		138 625 217	209 203 839	18 849 085

3.1.2. En provenance du niveau 2

De la même façon, pour fournir le niveau 2 en biens et services intermédiaires, les fournisseurs de biens et services régionaux (niveau 3) effectuent des achats de biens intermédiaires auprès des industriels niveau 4. Cette demande se traduit au niveau 4 par une valeur ajoutée de 462 ME et l'occupation de 4853 emplois ETP. Leur structure par type de professionnels de santé niveau 2 et par branche d'activité niveau 4 est présentée dans les tableaux suivants :

Tableau 40 : L'impact économique des consommations intermédiaires du niveau 3 en provenance des auxiliaires médicaux et sages-femmes, officines, transports, cures thermales, opticiens sur le niveau 4 (industrie manufacturière sans précision)

<i>Consommation intermédiaire du niveau 3 en provenance des auxiliaires médicaux et sages-femmes, officines, transports, cures thermales, opticiens</i>	<i>Chiffre d'affaires</i>	<i>Emplois mobilisés</i>	<i>Valeur Ajoutée</i>	<i>Consommations Intermédiaires</i>	<i>Investissement</i>
Grossistes-répartiteurs produits pharmaceutiques	923 229 021	3 646	376 677 441	546 551 581	58 008 326
Services aux entreprises	27 334 492	152	10 769 790	16 564 702	1 367 763
Total en euros	950 563 513	3 799	387 447 230	563 116 283	59 376 089
Total en francs	6235287903		2 541 487 229	3 693 800 674	389 481 613

Tableau 41 : L'impact économique des consommations intermédiaires du niveau 3 en provenance du niveau 2 cliniques MCO sur le niveau 4 industrie par secteur industriel

<i>Consommation intermédiaire du niveau 3 en provenance des cliniques MCO</i>	<i>Secteur niveau 4</i>	<i>Chiffre d'affaires</i>	<i>Emplois mobilisés</i>	<i>Valeur Ajoutée</i>	<i>Consommations Intermédiaires</i>	<i>Investissement</i>
Grossistes-répartiteurs produits pharmaceutiques	Fabrication produits pharmaceutiques de base	9 238 431	50	3 224 212	6 014 219	277 282
Grossistes-répartiteurs produits pharmaceutiques	Industrie pharmaceutique	29877785	118	12 190 136	17 687 648	1 877 281
Grossistes-répartiteurs produits pharmaceutiques	Fabrication matériel chirurgical	42 919 440	363	20 086 298	22 833 142	2 591 132
Grossistes-répartiteurs produits pharmaceutiques	Ensemble des industries médicales	82 035 656	531	35 500 647	46 535 009	4 745 696
Edition	Industrie manufacturière	50 984	0	20 088	30 896	2 551
Fabric. indust. pain, patiss. fraîche	Travail grain, fabric. pro. Amylaces	175 702	1	53 940	121 761	8 630
Fabric. vêtements de travail	Industrie manufacturière	369 201	2	145 465	223 736	18 474
Construction bâtiments divers	Industrie manufacturière	50 784	0	20 009	30 775	2 541
Com. gros viandes de boucherie	Industrie des viandes	745 295	5	172 908	572 386	24 899
Com gros de fruits et légumes	Ind.fruits et légumes	875 272	5	208 315	666 958	29 997
Commerce de gros de boissons	Industrie des boissons	67 672	0	18 813	48 859	3 518
Com. gros prod. alimentaires	Industrie laitière	1 853 676	6	348 491	1 505 185	71 441
Com gros de produits surgelés	Autres alimentaire	1 501 065	8	543 386	957 679	78 248
Grossistes-répartiteurs produits pharmaceutiques	Industrie alimentaire	276 094	1	74 269	201 824	11 809
Com. gros autres prod. interméd.	Industrie manufacturière	1 238 592	7	488 005	750 587	61 977
Com. gros vaisselle, verre ménag	Industrie manufacturière	18 084	0	7 125	10 959	905
Services	Industrie manufacturière	43 530 199	243	17 150 899	26 379 301	2 178 164
Ensemble autres biens et services		50 752 619	278	19 251 713	31 500 906	2 493 154
Total en euros		132788275	809	54 752 359	78 035 916	7 238 849
Total en francs		871033985		359 151 933	511 882 052	47 483 738

Tableau 42 : L'impact économique des consommations intermédiaires du niveau 3 en provenance du niveau 2 cliniques SSR sur le niveau 4 industrie par secteur industriel

<i>Consommation intermédiaire du niveau 3 en provenance des cliniques SSR</i>	<i>Secteur niveau 4</i>	<i>Chiffre d'affaires</i>	<i>Emplois mobilisés</i>	<i>Valeur Ajoutée</i>	<i>Consommations Intermédiaires</i>	<i>Investissement</i>
Grossistes-répartiteurs produits pharmaceutiques	Fabrication de médicaments	1 091 881	4	445 488	646 394	68 605
Grossistes-répartiteurs produits pharmaceutiques	Autre pharmaceutique	62 563	0	25 526	37 038	3 931
Grossistes-répartiteurs produits pharmaceutiques	Fabrication matériel chirurgical	393 706	3	184 254	209 451	23 769
Grossistes-répartiteurs produits pharmaceutiques	Ensemble des industries médicales	1 548 150	8	655 268	892 883	96 305
Com. gros prod. laitiers, oeufs	Travail grain, fabric. pro. Amylases	277	0	85	192	14
Com. gros prod. alimentaires	Industrie laitière	16 641	0	3 129	13 513	641
Com. gros autres prod. interméd.	Fab. Savon, déterg., pro. Entretien	246399	1	85 993	160 406	7 395
Com. gros autres prod. interméd.	Industrie manufacturière	166218	1	65 490	100 728	8 317
Commerce gros de quincaillerie	Industrie manufacturière	85272	0	33 597	51 675	4 267
Edition	Industrie manufacturière	4 819	0	1 899	2 921	241
Fabric. Vêtements de travail	Industrie textile, habillement	3 069	0	1 105	1 964	97
Construction bâtiments divers	Industrie manufacturière	4 891	0	1 927	2 964	245
Hôtellerie, restauration	Industrie manufacturière	4736911	26	1 866 343	2 870 568	237 026
Activité de poste et de courrier	Industrie manufacturière	38 668	0	15 235	23 433	1 935
Télécommunication	Industrie manufacturière	479 928	3	189 092	290 837	24 015
Activité immobilière	Industrie manufacturière	1 990 159	11	784 123	1 206 036	99 584
Services aux entreprises	Industrie manufacturière	540669	3	213 024	327 646	27 054
Juridique, comptable & de conseil de gestion	Industrie manufacturière	1059830	6	417 573	642 257	53 032
contrôle et analyse technique	Industrie manufacturière	604702	3	238 252	366 449	30 258
Travail temporaire	Industrie manufacturière	388 235	2	152 965	235 270	19 427
Assainissement	Industrie manufacturière	403501	2	158 979	244 522	20 190
Enlèv., traitement ordures ménagères	Industrie manufacturière	30 131	0	11 872	18 259	1 508
Assurance	Industrie manufacturière	7 870	0	3 101	4 769	394
	Ensemble autres biens et services	10 808 189	60	4 243 782	6 564 407	535 638
Total en euros		12356340	68	4 899 050	7 457 290	631 943
Total en francs		81052276		32 135 660	48 916 616	4 145 276

Tableau 43 : L'impact économique des consommations intermédiaires du niveau 3 en provenance du niveau 2 laboratoires d'analyses médicales sur le niveau 4 industrie par secteur industriel

<i>Consommation intermédiaire du niveau 3 en provenance des laboratoires d'analyses médicales</i>	<i>Secteur niveau 4</i>	<i>Chiffre d'affaires</i>	<i>Emplois mobilisés</i>	<i>Valeur Ajoutée</i>	<i>Consommations Intermédiaires</i>	<i>Investissement</i>
Grossistes-répartiteurs produits pharmaceutiques	Industrie pharmaceutique	20 629 131	81	8 416 685	12 212 445	1 296 170
Grossistes-répartiteurs produits pharmaceutiques	Industrie pharmaceutique	275 411	1	112 368	163 043	17 305
Grossistes-répartiteurs produits pharmaceutiques	Ensemble des industries médicales	20 904 542	83	8 529 053	12 375 489	1 313 474
Com. gros autres prod. interméd.	Industrie manufacturière	331 642	2	130 667	200 975	16 595
Construction bâtiments divers	Industrie manufacturière	302 468	2	119 172	183 295	15 135
Hôtellerie, restauration	Industrie manufacturière	1 344 490	7	529 729	814 761	67 276
Activité de poste et de courrier	Industrie manufacturière	1 426 069	8	561 871	864 198	71 358
Télécommunication	Industrie manufacturière	952 933	5	375 456	577 478	47 683
Activité immobilière	Industrie manufacturière	3 018 917	17	1 189 453	1 829 464	151 061
Location sans opérateur	Industrie manufacturière	2 194 652	12	864 693	1 329 959	109 816
Activités informatiques	Industrie manufacturière	767 714	4	302 479	465 235	38 415
Services aux entreprises	Industrie manufacturière	419 554	2	165 304	254 250	20 994
Juridique, comptable & de conseil de gestion	Industrie manufacturière	1 252 967	7	493 669	759 298	62 696
Contrôle et analyse technique	Industrie manufacturière	2 832 371	16	1 115 954	1 716 417	141 726
Analyses, essais et inspections techniques	Industrie manufacturière	1 102 214	6	434 272	667 942	55 153
Activités de nettoyage	Industrie manufacturière	203 876	1	80 327	123 549	10 202
Enlèvement, traitement des ordures ménagères	Industrie manufacturière	227 330	1	89 568	137 762	11 375
Assurances	Industrie manufacturière	598 643	3	235 865	362 777	29 955
	Ensemble autres biens et services	16 975 840	95	6 688 481	10 287 359	849 437
Total en euros		37 880 381	177	15 217 534	22 662 847	2 162 911
Total en francs		248 479 013		99 820 478	148 658 535	14 187 768

3.1.3. Total impact du niveau 3 sur le niveau 4

Au total, les fournisseurs de biens et services régionaux niveau 3 génèrent donc par leurs achats intermédiaires une valeur ajoutée de 483 ME dont 89 % dans le secteur des biens médicaux (industrie pharmaceutique, industrie des dispositifs médicaux etc.). L'activité induite au niveau 4 mobilise 5121 emplois ETP.

Tableau 44 : Impact économique du niveau 3 sur le niveau 4 (montants en euros)

	<i>Emplois mobilisés</i>	<i>Valeur Ajoutée</i>	<i>Consommations Intermédiaires</i>	<i>Investissement</i>
Biens médicaux	4 336	428 384 561	616 543 967	65 245 212
Autres biens et services	785	55 064 891	86 621 288	7 038 105
Total	5 121	483 449 451	703 165 255	72 283 317
Total en francs		3 171 220 518	4 612 461 714	474 147 480

3.2. Impact des effets multiplicateurs et des emplois finaux

3.2.1. Impact du multiplicateur des CI niveau 4

Le multiplicateur des consommations intermédiaires niveau 4 génère à lui seul 573 ME de valeur ajoutée et mobilise 8326 emplois ETP.

Tableau 45 : Impact économique du multiplicateur des CI niveau 4

	<i>Emplois mobilisés</i>	<i>Valeur Ajoutée</i>	<i>Consommations Intermédiaires</i>	<i>Investissement</i>
Ensemble industrie manufacturière	8326	573 262 543	1 092 148 280	7 9127 635

3.2.2. Impact des emplois finaux

La valeur ajoutée générée à tous les niveaux (niveau 1 à 4 + multiplicateur des consommations intermédiaires du niveau 4) donne lieu à des distributions de revenus en partie dépensés pour la consommation et l'investissement. Ces emplois finaux (consommation finale et investissement) génèrent une valeur ajoutée de 840 ME et mobilisent 11 454 emplois ETP.

Tableau 46 : Impact des emplois niveaux 1 à 4

	<i>Emplois mobilisés</i>	<i>Valeur Ajoutée</i>	<i>Salaires</i>	<i>Charges sociales</i>	<i>Etat</i>
Ensemble industrie manufacturière	11 454	840 152 301	376 858 716	161 510 878	46 560 168

3.2.3. Impact du multiplicateur des emplois finaux

Ces emplois finaux (consommations finales et investissement) engendrent à leur tour des dépenses de produits intermédiaires. Leur impact d'une ampleur considérable est détaillé ci-après.

Tableau 47 : Impact du multiplicateur des CI sur production des emplois finaux

	<i>Emplois mobilisés</i>	<i>Valeur Ajoutée</i>	<i>Salaires</i>	<i>Charges sociales</i>	<i>Etat</i>
Ensemble industrie manufacturière	16 499	1 205 847 100	542 869 471	232 957 198	46 560 168

D.IMPACT ECONOMIQUE GENERAL DE LA MEDECINE LIBERALE ET ANALYSE DES VARIATIONS

Il convient maintenant de faire le bilan des effets généraux de la médecine libérale sur l'économie. Les effets strictement régionaux ayant déjà été décrits, l'analyse qui suit utilisera un Tableau Economique d'Ensemble (TEE).

- *Le Tableau Economique d'Ensemble*

Il permet d'embrasser l'ensemble des relations Emplois/ressources et de les affecter aux différents acteurs du processus économique impliqué. Traditionnellement il regroupe les ménages, les entreprises dénommées S.Q.S (sociétés & quasi-sociétés) non financières, l'Etat (notion large qui regroupe l'ensemble des prélèvements de type impôts et taxes sur la production ; IRPP ; hors TVA), la Sécurité sociale (prélèvements sociaux obligatoires). On comptabilise les flux monétaires en les classant en emplois/ressources ou dépenses/recettes.

Au niveau national, ce tableau est équilibré par les importations/exportations ; au niveau régional il reste un système ouvert sur la Nation pour lequel les comptes de chaque agent ne peuvent s'équilibrer.

- *Les agents retenus*

Outre les agents traditionnels déjà évoqués, les niveaux 1 à 4 ont été ajoutés au tableau. L'impact initial résulte, en effet, de la consultation des patients au niveau 1, qui déclenche en cascade des effets sur le niveau 2, ces deux premiers rebondissent sur le niveau 3, qui renvoie une demande au niveau 4, qui après cumul des effets multiplicateurs, se noie dans l'économie nationale.

- *L'organisation du TEE*

Les agents sont en colonne et les opérations en ligne, les emplois sont à gauche et les ressources sur la partie droite du tableau. Chaque emploi d'un agent correspond à une ressource pour un autre.

Tableau 48 : Tableau Economique d'Ensemble en euros

EMPLOIS								Opérations	RESSOURCES							
Niv.1	Niv.2	Niv.3	Niv.4	S.Q.S.	Etat	Ss	Ménages		Niv.1	Niv.2	Niv.3	Niv.4	S.Q.S.	Etat	Ss	Ménages
							1 330 077 734	Actes médicaux	1 330 077 734							
							2 685 312 584	Prescriptions		2 685 312 584						
								Niveaux 3 & 4								
91 216 069	1 497 454 934	1 186 614 707	703 169 111	1 889 783 818				Consom. interm.			1 588 671 002	1 186 614 707	3 478 454 820			
59 320 504	367 398 308	144 120 483	189 862 090	333 982 573				Salaires								760 701 386
35 155 201	87 026 762	33 675 398	62 292 019	95 967 417				Impôts liés à la prod.						218 149 380		
171 706 961	93 158 850						74 050 577	IRPP						338 916 389		
186 075 487	209 729 511	83 810 061	110 410 075	194 220 136			152 140 277	Charges sociales							742 165 411	
				573 262 543				Multipl.des CI niv.4					573 262 543			
				233 041 381				Salaires								233 041 381
				66 962 714				Impôts liés à la prod.						66 962 714		
543 474 222	2 254 768 365	1 448 220 649	1 065 733 296	3 387 220 583	0	0	4 241 581 172	Total1	1 330 077 734	2 685 312 584	1 588 671 002	1 186 614 707	4 051 717 363	624 028 483	742 165 411	1 780 346 279
							1 566 405 772	Consom. finale					1 566 405 772			
123 697 229	249 734 070	41 121 746	72 279 794	192 529 175				Investiss. d'expl.					565 960 474			
				1 292 213 946				Consom. interm.					1 292 213 946			
				376 858 716				Salaires								376 858 716
				82 334 926				Impôts liés à la prod.						82 334 926		
							22 611 523	IRPP						22 611 523		
				161 510 878				Charges sociales							161 510 878	
				1 205 847 100				Multipl.des CI & INV					1 205 847 100			
				542 869 471				Salaires								542 869 471
				46 560 168				Impôts						46 560 168		
				124 383 304			108 573 894	Charges sociales							232 957 198	
123 697 229	249 734 070	41 121 746	72 279 794	4 025 107 683	0	0	1 697 591 189	Total 2	0	0	0	0	4 630 427 293	151 506 617	394 468 076	919 728 187
667 171 451	2 504 502 436	1 489 342 394	1 138 013 090	7 412 328 266	0	0	5 939 172 362	Total	1 330 077 734	2 685 312 584	1 588 671 002	1 186 614 707	8 682 144 656	775 535 100	1 136 633 487	2 700 074 465

Le tableau qui précède donne les comptes des relations économiques des agents impliqués. A l'examen, nous voyons que les 1330 ME dépensés par les patients chez leur médecin ont entraîné des prescriptions pour un montant équivalent à 2685 ME de chiffre d'affaires chez les professionnels et les institutions du niveau 2. L'ensemble de ces deux niveaux a commandé pour 1588 ME chez les grossistes et les prestataires de services du niveau 3, qui eux-mêmes ont passé commande pour 1186 ME aux industriels du niveau 4. L'effet multiplicateur des consommations intermédiaires génère encore 573 ME de valeur ajoutée additionnelle.

A ce stade, les 4015 ME de dépenses effectuées par les patients aux niveaux 1 & 2 auront généré 4051 ME de ressources pour les SQS hors activité médicale et paramédicale.

Parallèlement, une partie des revenus versés aux ménages sous forme de salaires ou de BNC (1780 ME) sont consommés, ce qui représente un chiffre d'affaires de 1566 ME, auquel il convient d'ajouter 566 millions de dépenses d'investissement effectués par les niveaux 1 à 4 et celles induites par l'effet multiplicateur. Les producteurs de cette demande des ménages utilisent des consommations intermédiaires, faisant intervenir le deuxième effet multiplicateur. Au total, les 4015 ME dépensés par les patients engendrent 8682 ME de ressources en dehors du secteur médical et paramédical, 2700 ME de revenus pour les ménages, 775 ME pour l'Etat et 1136 ME de recettes pour la Sécurité Sociale, hors coût du remboursement des actes et des prescriptions associées.

Afin de rendre ces proportions plus explicites, le même Tableau Economique d'Ensemble a été calculé pour 100 euros d'honoraires perçus au niveau 1 par les médecins. On se rend compte alors que le chiffre d'affaires provenant des prescriptions s'élève à 202 euros, que les commandes des niveaux 1 & 2 au niveau 3 représentent 119 euros. Le niveau 3 achète pour 89 euros au niveau 4 qui consomme 53 euros pour satisfaire cette demande.

La consommation des ménages se monte à 118 euros, et 43 euros sont investis. Au total, l'économie a engendré 653 euros de ressources hors activité médicale, l'Etat encaisse 58 euros et la Sécurité Sociale 85 euros (hors coût du remboursement des actes et des prescriptions associées).

Toutes choses égales par ailleurs, on voit immédiatement qu'une augmentation de 1 euro des honoraires des médecins génère plus de 6 euros de ressources pour l'économie hors activité médicale.

Tableau 49 : Tableau Economique d'Ensemble en euros

EMPLOIS								Opérations	RESSOURCES							
Niv.1	Niv.2	Niv.3	Niv.4	S.Q.S.	Etat	Ss	Ménages		Niv.1	Niv.2	Niv.3	Niv.4	S.Q.S.	Etat	Ss	Ménages
								Niveau 1								
							100	Actes médicaux	100							
								Niveau 2								
							202	Prescriptions		202						
								Niveaux 3 & 4								
7	113	89	53	142				Consom. interm.			119	89	262			
4	28	11	14	25				Salaires								57
3	7	3	5	7				Impôts liés à la prod.						16		
13	7						6	IRPP						25		
14	16	6	8	15			11	Charges sociales							56	
				43				Multipl.des CI niv.4					43			
				18				Salaires								18
				5				Impôts liés à la prod.						5		
41	170	109	80	255	0	0	319	Total1	100	202	119	89	305	47	56	134
							118	Consom. finale					118			
9	19	3	5	14				Investiss. d'expl.					43			
				97				Consom. interm.					97			
				28				Salaires								28
				6				Impôts liés à la prod.						6		
							2	IRPP						2		
				12				Charges sociales							12	
				91				Multipl. des CI & INV					91			
				41				Salaires								41
				4				Impôts						4		
				9			8	Charges sociales						0	18	0
9	19	3	5	303			128	Total 2					348	11	30	69
50	188	112	86	557	0	0	447	Total	100	202	119	89	653	58	85	203

Une augmentation en volume de l'activité des médecins est génératrice de croissance pour l'économie. Toutes choses égales par ailleurs, une augmentation de 10% de l'activité des médecins (à prix d'acte inchangé) génère une augmentation proportionnelle de l'ensemble des comptes des intervenants et fournisseurs du système de santé. Une augmentation de 10% représente une ressource supplémentaire de 133 ME pour les médecins. Les prescriptions augmentent de 268 ME qui reviennent au niveau 2. Ce surcroît d'activité se reporte sur les fournisseurs des niveaux 3 et 4. La Valeur ajoutée les emplois finaux augmentent de 10%.

A l'échelle régionale l'impact est le suivant :

Tableau 50 : Accroissement de 10% des actes des médecins

	niv.1	niv.2	niv.3	TOTAL 1-3	Biens et services aux ménages	TOTAL régional
Effectifs libéraux	1 067	1 188	0	2 254		
Effectifs salariés	308	2 226	681	3 215		
Total	1 375	3 414	681	5 470	793	6 262
Chiffre d'affaires	133 007 773	268 531 258	158 867 100	560 406 132	142 073 282	702 479 414
Consommations intermédiaires	9 121 607	149 745 493	118 661 471	277 528 571	70 358 607	347 887 178
Valeur Ajoutée	123 886 167	118 785 765	40 205 630	282 877 561	71 714 675	354 592 236
Salaires	5 932 050	36 739 831	14 412 048	57 083 930		
Charges sociales	3 976 694	15 253 750	8 381 006	27 611 450		
SS personnelle	14 630 855	5 719 201		20 350 056		
Impôt s liés à la Prod.	3 515 520	8 702 676	3 367 540	15 585 736		
IRPP libéraux	17 170 696	9 315 885		26 486 581		
IRPP salariés	577 456	3 576 444	1 402 943	5 556 843		
RD libéraux	78 660 351	36 957 600		115 617 951		
RD salariés	5 354 594	33 163 387	13 009 106	51 527 087		
Conso. libéraux	66 861 299	31 413 960		98 275 259		
Conso. salariés	4 551 405	28 188 879	11 057 740	43 798 024		
Conso. totale	71 412 704	59 602 839	11 057 740	142 073 282		
Investissement	12 369 723	24 973 407	4 112 175	41 455 305		
Demande finale (conso+Inv)	83 782 427	84 576 246	15 169 914	183 528 587		

L'ensemble de l'impact se retrouve à travers le TEE suivant :

Une augmentation du volume des actes médicaux de 133 ME génère 114 ME de recettes pour la Sécurité sociale et 78 pour l'Etat, coûte 301 ME de remboursement, soit un déficit de 187 ME pour la Sécurité sociale et de 109 ME pour les organismes sociaux. Ce déficit est toutefois en partie compensé par une diminution du coût des allocations chômage liée au surcroît d'activité économique.

Tableau 51 : Tableau Economique d'Ensemble en euros

EMPLOIS								Opérations	RESSOURCES							
Niv.1	Niv.2	Niv.3	Niv.4	S.Q.S.	Etat	Ss	Ménages		Niv.1	Niv.2	Niv.3	Niv.4	S.Q.S.	Etat	Ss	Ménages
								Niveau 1								
							133 007 773	Actes médicaux	133 007 773							
								Niveau 2								
							268 531 258	Prescriptions		268 531 258						
								Niveaux 3 & 4								
9 121 607	149 745 493	118 661 471	70 316 911	188 978 382				Consom. interm.			158 867 100	118 661 471	347 845 482			
5 932 050	36 739 831	14 412 048	18 986 209	33 398 257				Salaires								76 070 139
3 515 520	8 702 676	3 367 540	6 229 202	9 596 742				Impôts liés à la prod.						21 814 938		
17 170 696	9 315 885						7 405 058	IRPP						33 891 639		
18 607 549	20 972 951	8 381 006	11 041 008	19 422 014			15 214 028	Charges sociales							74 216 541	
				57 326 254				Multipl. des CI niv.4					57 326 254			
				23 304 138				Salaires								
				6 696 271				Impôts liés à la prod.						6 696 271		
54 347 422	225 476 837	144 822 065	106 573 330	338 722 058	0	0	424 158 117	total1	133 007 773	268 531 258	158 867 100	118 661 471	405 171 736	62 402 848	74 216 541	178 034 628
							156 640 577	Consom. finale					156 640 577			
12 369 723	24 973 407	4 112 175	7 227 979	19 252 917				Investiss. d'expl.					56 596 047			
0	0	0	0	129 221 395				Consom. interm.					129 221 395			
0	0	0	0	37 685 872				Salaires								37 685 872
0	0	0	0	8 233 493				Impôts liés à la prod.						8 233 493		
0	0	0	0	0			2 261 152	IRPP						2 261 152		
0	0	0	0	16 151 088				Charges sociales							16 151 088	
0	0	0	0	120 584 710				Multipl. des CI & INV					120 584 710			
0	0	0	0	54 286 947				Salaires								54 286 947
0	0	0	0	4 656 017				Impôts						4 656 017		
0	0	0	0	12 438 330			10 857 389	Charges sociales							23 295 720	
12 369 723	24 973 407	4 112 175	7 227 979	402 510 768	0	0	169 759 119	Total 2	0	0	0	0	463 042 729	15 150 662	39 446 808	91 972 819
66 717 145	250 450 244	148 934 239	113 801 309	741 232 827	0	0	593 917 236	Total	133 007 773	268 531 258	158 867 100	118 661 471	868 214 466	77 553 510	113 663 349	270 007 447

Les résultats des variations présentés plus haut doivent être interprétés avec prudence. Il s'agit d'une variation de l'activité des médecins en volume toutes choses égales par ailleurs et non d'une variation du prix des consultations qui n'a pas les mêmes conséquences. L'impact économique résulte d'un accroissement du nombre d'actes à effectif de médecins constant et prix constants. L'accroissement d'activité se répercute alors en volume sur toute la chaîne des relations économiques car les consommations intermédiaires et les prescriptions varient aussi. En revanche, une augmentation des honoraires résultant d'une revalorisation du prix des actes médicaux n'a d'influence ni sur les consommations intermédiaires, ni sur le volume des prescriptions.

Le tableau qui suit, construit sur le même modèle que les précédents, montre quelles seraient les conséquences sur l'économie d'une variation des honoraires due à un changement de tarif des lettres clés, à nombre d'actes inchangé. Il n'y a alors aucun impact sur les prescriptions ni sur les consommations intermédiaires des niveaux 1 & 2.

On voit qu'à partage de la Valeur Ajoutée générée proportionnel, une augmentation de 10% (+ 133 ME) du tarif des actes médicaux déclenche une distribution additionnelle de revenus disponibles pour eux-mêmes (84 ME) et leurs salariés (5,8 ME). Ce revenu est utilisé en partie pour la consommation (77 ME). La production augmente du même montant pour satisfaire cette demande et génère, après effet multiplicateur des consommations intermédiaires, une Valeur Ajoutée totale hors activités médicales de 74 ME, soit 25 % du coût induit par la revalorisation. L'Etat augmente ses recettes de 31 ME et la Sécurité sociale de 34 ME. En d'autres termes, suite à une hausse des honoraires de 10 %, 110 euros d'honoraires perçus donnent lieu à 87,6 euros de recettes pour la Sécurité sociale. On se rend compte que les effets et les coûts sont beaucoup moins importants que ceux générés par une variation du nombre d'actes. De plus, il convient de signaler que l'effet sur la consommation joue uniquement si le financement de l'augmentation du tarif des lettres clés se fait sur un déficit de la Sécurité sociale. En revanche, si la charge est reportée directement sur le budget des patients, alors l'augmentation de la consommation des médecins et de leurs salariés est compensée par une baisse de la consommation de leurs patients et on assiste uniquement à un transfert de revenu des uns vers les autres. Cependant, compte tenu du mode de fonctionnement de notre système de santé, à taux constant de remboursement (75%), la Sécurité sociale débourse environ 100 ME pour une augmentation de 133 ME des honoraires et encaisse 34 ME de recettes supplémentaires, d'où un déficit de moins de 65 ME à financer. Notons aussi que l'Etat bénéficie de 31 ME de recettes supplémentaires, qui pourraient réduire le déficit de la Sécurité sociale à 34 ME si elles étaient consacrées au financement du déficit généré. Le déficit ne représenterait alors plus qu'un peu plus du quart de l'augmentation de tarif. Finalement, une augmentation du prix des actes médicaux de 100 à nombre d'actes inchangé génère 25 de recettes Sécurité sociale et 23 pour l'Etat et coûte 75 de remboursement, soit un déficit de 50 pour la Sécurité sociale et de 27 pour les organismes sociaux.

Tableau 52 : Tableau Economique d'Ensemble en euros

Emplois					Opérations	Ressources				
Niv.1	S.Q.S.	Etat	Ss	Ménages		Niv.1	S.Q.S.	Etat	Ss	Ménages
				133 007 773	Honoraires tarifs +10%	133 007 773				
0					Consommations intermédiaires		0			
					Valeur ajoutée	133 007 773				
6 368 821					Salaires versés					6 368 821
5 346 748					Charges sociales salariés				5 346 748	
14 630 855					Charges sociales personnelles				14 630 855	
3 774 364					Impôts liés à la production			3 774 364		
18 434 956					IRPP médecins			18 434 956		
				520 480	IRPP salariés			520 480		
					Revenu disponible médecins	84 452 029				
					Revenu disponible salariés					5 848 341
71 784 225				4 971 090	Consommation / production. SQS		76 755 315			
	46 513 721				Consommations intermédiaires		46 513 721			
					Valeur ajoutée		30 241 594			
	13 565 169				Salaires					13 565 169
	5 813 644				Charges				5 813 644	
	2 963 676				Impôts liés à la production			2 963 676		
				813 910	IRPP			813 910		
	43 404 914				Multiplificateur VA		43 404 914			
	19 469 708				Salaires					19 469 708
	8 344 161				Charges				8 344 161	
	4 253 682				Impôts liés à la production			4 253 682		
				206 654 282	Valeur Ajoutée totale	133 007 773	73 646 508			
				108 899 971	Total Revenus ménages	90 300 370				18 599 600
				30 761 068	Total Etat			30 761 068		
				34 135 407	Total Sécurité sociale				34 135 407	

E. CONCLUSION

1. Synthèse des effets économiques de l'activité d'un médecin libéral en région Rhône-Alpes

Les résultats par médecin libéral sont résumés dans le tableau ci-contre :

Honoraires moyens hors rétrocessions	125 KE
Charges professionnelles	58,7 KE
CA cliniques par médecin libéral	47,5 KE
Prescriptions induites	209,5 KE
VA régionale induite (niveaux 1 à 3 + consommations des ménages)	332 KE
VA hors région induite (niveau 4 + demande finale + niveaux multiplicateurs)	265 KE
Emplois régionaux mobilisés	4,83
Emplois nationaux mobilisés	3,09

L'activité d'un médecin libéral génère 4,83 autres emplois dans la région et 3,09 emplois non localisables.

2. Synthèse des effets économiques de l'activité de l'ensemble des médecins libéraux en région Rhône-Alpes

En 2000, au niveau 1, 10 665 médecins libéraux ont encaissé 1 330 millions d'euros (ME) d'honoraires générant une valeur ajoutée de 1 239 ME et occupant 3 080 salariés en ETP.

Au niveau 2, l'ensemble des activités induites de soins produits par les auxiliaires médicaux, les pharmacies d'officine, les laboratoires d'analyses médicales, les cliniques privées, les transports sanitaires, les opticiens et les cures thermales génèrent un montant total d'honoraires ou de chiffre d'affaires de 2 685 ME et une valeur ajoutée de 1 188 ME. Ces activités occupent 22 262 salariés en ETP et 12 266 indépendants.

Les distributeurs de biens intermédiaires et prestataires de services forment le niveau 3 de notre pyramide et pourvoient aux besoins des niveaux 1 et 2 pour un montant de 1 589 ME, qui induit une Valeur Ajoutée de 402 ME. A ce niveau, 6 811 emplois salariés ETP sont liés à l'activité de la médecine libérale.

L'ensemble des revenus salariaux perçus par les actifs de ces trois niveaux est utilisé pour consommer des biens et services pour un montant de 1 420 ME, auprès des commerçants et détaillants de la région. Cette activité crée 717 ME de valeur ajoutée et mobilise 7 926 personnes ETP.

Au total, sur un an d'exercice, les médecins libéraux génèrent une activité économique qui occupe 63 000 actifs ETP au niveau régional. La valeur ajoutée induite par la médecine libérale au niveau régional s'élève à 3 546 ME.

Les grossistes et les services qui fournissent nos niveaux 1 et 2 vont répercuter une partie de cette demande sur l'ensemble du secteur manufacturier national pour un montant de 1186 ME (niveau 4). De la même façon, les biens et services consommés par les ménages régionaux rémunérés et les investissements des entreprises des niveaux 1 à 3 doivent être produits. L'ensemble de ces productions s'élève à 2 053 ME, créent une valeur ajoutée de 1323 ME et mobilisent 16 575 actifs ETP. Ces productions requièrent à leur tour les services de salariés et de fournisseurs. Il existe donc un double effet multiplicateur qui s'applique en premier lieu aux montants des consommations intermédiaires des niveaux 4 et procure une Valeur Ajoutée additionnelle de 573 ME. En second lieu, il s'applique aux producteurs des consommations des ménages rémunérés par l'ensemble de l'activité et procure une Valeur Ajoutée supplémentaire de 1 205 ME. Les effets non comptabilisables en région Rhône-Alpes de la médecine libérale sur l'ensemble du secteur manufacturier, se traduisent par une création de valeur ajoutée de 2 385 ME et l'occupation de 33 475 salariés ETP.

Tous secteurs et toutes localisations confondus, l'activité de la médecine libérale en Rhône-Alpes (4 015 ME) génère sur un an un chiffre d'affaires de 8682 ME hors activités médicales. 96 480 actifs ETP se partagent 2 700 ME de rémunérations. 574 ME sont investis. L'Etat encaisse 666 ME et la Sécurité sociale 1 136 ME.

3. Synthèse des effets économiques d'une variation de l'activité de la médecine libérale en région Rhône-Alpes

Une augmentation du volume des actes médicaux de 100 génère 653 de chiffre d'affaires hors actes médicaux et 195 de revenus supplémentaires au bénéfice des actifs. La Sécurité sociale reçoit 85 de recettes et l'Etat 58. Compte tenu du coût du remboursement des actes et prescriptions associées, le déficit pour la Sécurité sociale est de 141,5 et de 83,5 pour les organismes sociaux. Ce déficit est toutefois en partie compensé par une réduction du coût des allocations chômage consécutif au surcroît d'activité.

Une augmentation du tarif des lettres clés n'a pas les mêmes conséquences. Sous réserve qu'elle soit financée par l'Assurance Maladie, elle ne joue que sur les revenus et par ce biais sur la consommation finale des ménages du niveau 1. Une augmentation du prix des actes médicaux de 100 à nombre d'actes inchangé génère 25 de recettes Sécurité sociale et 23 pour l'Etat et coûte 75 de remboursement, soit un déficit de 50 pour la Sécurité sociale et de 27 pour les organismes sociaux. Le déficit pour l'Etat et les organismes sociaux représente donc seulement 36 % du coût supporté par l'Assurance Maladie.

En conclusion, l'activité liée à la santé ne doit plus être considérée seulement comme un coût mais aussi comme une source de richesse pour l'économie régionale et nationale.

F. MISE EN PERSPECTIVE, DISCUSSION METHODOLOGIQUE

1. Mise en perspective des effets économiques régionaux et nationaux de la médecine libérale

1.1. Mise en perspective des effets économiques régionaux

Globalement, la contribution de la médecine libérale en Rhône-Alpes à la Valeur Ajoutée hors taxe régionale s'élève à 3 400 ME, soit 2,6 % du PIB régional.

2 427 ME de valeur ajoutée sont directement créés par les médecins libéraux, les cliniques privées et les prescriptions des médecins libéraux, soit 1,8 % du PIB régional en 2000. Cette estimation est proche de celle réalisée par le CREDES en 1996 qui aboutissait à un poids économique de la médecine libérale des cliniques privées et des prescriptions égales à 2% du PIB régional en Franche-Comté¹⁸. La Valeur Ajoutée induite par la médecine libérale représente 27 % du secteur « santé, action sociale » en Rhône Alpes et 7 % de la valeur ajoutée induite par le secteur « Commerce de détail, réparations ». Le poids de la médecine libérale dans la région est sensiblement équivalent au poids des industries agricoles et légèrement supérieur à celui du commerce et des réparations automobiles.

L'activité de la médecine libérale mobilise 63 000 actifs ETP, soit 2,9 % des emplois ETP de la région. Parmi eux, 48 270 exercent dans le champ de la santé (médecins libéraux, salariés des cliniques privées, emplois libéraux et salariés induits par les prescriptions des médecins libéraux), soit près de 20 % des actifs ETP du secteur « Santé et action sociale », si l'on admet qu'un actif représente en moyenne 0,89 emploi ETP¹⁹ et près de 2,22 % des emplois ETP de la région²⁰. A titre de comparaison, en 1998 on comptait 78 880 emplois salariés ETP dans les établissements publics et PSPH ou 66 988 dans les seuls établissements publics.

13 051 emplois salariés sont induits par l'activité de la médecine libérale en cabinets de ville ou en cliniques, soit un total de 0,63% des emplois salariés régionaux. Les estimations équivalentes du CREDES en Franche-Comté concluaient à une proportion de 0,4% des emplois régionaux¹⁸.

¹⁸ CREDES, Le poids économique de la médecine libérale en Franche-Comté, Série Analyse n°1219 avril 1998.

¹⁹ Hypothèse issue des observations en établissement hospitalier public et privé, source SAE

²⁰ Hypothèse sur le nombre d'équivalent temps plein associé à un emploi (0.93) issue des comptes nationaux 2000, source INSEE

Tableau 53 : Emplois salariés en ETP dans le secteur public et PSPH en 1998

	Secteur public	PSPH
Médecins et biologistes	4 608,25	
Odontologistes	47,45	
Pharmaciens	130,46	
Méd. de médecine préventive	34,15	
Salarié	4,29	733,19
Total des internes	1 622	144
Total F.F.I.	238	41
Total D.I.S.	80	16
Personnel de direction	374,88	174,35
Autre personnel administratif	6 505,64	1 296,75
Pers. d'encadrement du pers. soignant	2 188,90	427,00
Inf. diplômée d'état et du sect. psychiatrique	14 065,96	2 958,82
Infirmiers spécialisés	1 378,96	120,50
Autres pers. des services médicaux	1 181,04	488,42
Aides soignants	14 365,76	1 664,21
ASH et autres pers. second. des serv. médicaux	6 718,17	1 405,96
Psychologues	436,83	156,08
Sages-femmes	707,05	52,14
Personnels éducatifs et sociaux	685,72	377,54
Personnels médico-techniques	3 278,83	343,47
Personnels techniques	8 335,61	1 493,08
TOTAL	66 987,95	11 892,51

Source : DRESS, Enquête SAE

Tableau 54 : Poids économique des secteurs d'activité NES 36 en 2000 : valeur ajoutée créée et emplois salariés et libéraux

Secteurs d'activité en NES 36	VA en millions d'euros en 2000	Emplois (source : recensement de 1999)
M0 Activités immobilières	15748	27 959
R1 Administration publique	9159	182 782
N2 Conseils et assistances	8357	112 315
Q2 Santé, action sociale ²¹	7716	272 149
<i>Dont médecine libérale seule*</i>	1252,6	≈ 13 745 en ETP, soit ≈ 14 800
<i>Dont cliniques privées*</i>	301,8	≈ 9 971 en ETP, soit ≈ 11 200
<i>Dont activités de santé libérales induites par la médecine libérale (hors officines, opticiens, cures thermales) *</i>	530,6	≈ 16 257 en ETP, soit ≈ 17 500
H0 Construction	6228	139 729
Q1 Education	5926	164 153
N3 Services opérationnels	5634	106 754
J2 Commerce de gros, intermédiaires	5105	97 976
J3 Commerce de détail, réparations	4878	157 296
<i>Dont activité des officines induite par la médecine libérale*</i>	344,5	≈ 7 741 en ETP, soit ≈ 8325
K0 Transports	4575	103 114
F5 Métallurgie et transform. des métaux	4496	76 042
L0 Activités financières	4436	57 080
G1 Prod. de combustibles & de carburants	4207	4 327
E2 Industries des équipements mécaniques	3917	73 388
P1 Hôtels et restaurants	3878	84 524
G2 Eau, gaz, électricité	3317	24 951
F4 Chimie, caoutchouc, plastiques	3264	49 133
B0 Industries agricoles et alimentaires	2457	54 653
<i>Médecine libérale au sens large*</i>	2427	≈ 47 885 en ETP, soit ≈ 51 500
J1 Commerce et réparation automobile	2251	47 266
E3 Indust. équip électr. & électroniques	2044	29 944
A0 Agriculture, sylviculture, pêche	1935	66 439
N1 Postes et télécommunications	1879	42 886
F6 Ind. composants électriq. & électron.	1877	34 032
N4 Recherche et développement	1637	13 574
P3 Services personnels et domestiques	1369	44 297
C3 Pharmacie, parfumerie et entretien	1334	15 374
F2 Industrie textile	1253	29 298
C4 Industries des équipements du foyer	1182	32 126
D0 Industrie automobile	1154	22 359
F3 Industrie du bois et du papier	1129	20 668
F1 Industries des produits minéraux	1101	15 482
P2 Activ. récréatives, culturel. sport.	783	33 778
C2 Edition, imprimerie, reproduction	711	17 758
C1 Habillement, cuir	556	16 322
R2 Activités associat. et extra-territ.	362	35 974
E1 Construct. navale, aéronaut. ferrovia	103	2 944
Total	PIB HT (provisoire) 125 958	2 308 846
	PIB TTC (provisoire) 137 354	
Total des activités imputables à la médecine libérale	5 931	≈ 96 480 ETP, soit ≈ 104 000

Sources : INSEE Rhône-Alpes et (*) CEMKA-EVAL

²¹ Le secteur santé, action sociale recouvre les activités suivantes : hospitalisation publique, hospitalisation privée, pratique médicale, pratique dentaire, auxiliaires médicaux, soins hors réglementation, ambulances, laboratoires d'analyses, centres de collecte, activités vétérinaires, accueil handicapés, accueil des enfants en difficulté, handicapés adultes, maisons de retraite, autres hébergements sociaux, crèches, aide par le travail en atelier protégé, autres formes d'aide sociale

1.2. Mise en perspective des effets économiques nationaux

Globalement, les effets économiques de la médecine libérale non comptabilisables en région Rhône-Alpes, c'est-à-dire ceux qui concernent l'ensemble du secteur manufacturier, s'élèvent à 2385 millions d'euros de valeur ajoutée, soit 0,19 % du PIB hors taxes national. 33 475 emplois ETP sont mobilisés au niveau national par la médecine libérale de Rhône-Alpes, soit 0,16 % des emplois ETP nationaux.

G.ANNEXES

1. Annexe 1 : Notions et sigles économiques

Production

Activité de création de biens et services. Elle se mesure par la production vendue (chiffre d'affaires ou recettes) + production stockée + production immobilisée.

Pour les cabinets libéraux, les cliniques privées ou l'industrie pharmaceutique, elle est proche du chiffre d'affaires :

*Quantités vendues * prix de vente.*

Pour une entreprise dont l'activité est commerciale (officines, opticiens), elle se mesure par la marge commerciale :

Ventes de marchandises – coût des marchandises achetées pour la revente

Valeur ajoutée (VA)

Contribution d'une entreprise à la création de richesses. Elle se mesure par :

Production – consommations intermédiaires.

Consommations intermédiaires (CI)

Biens et services incorporés dans des produits plus élaborés ou complètement détruits au cours du processus de production.

Ex : matières premières

PIB (Produit Intérieur Brut)

= somme des valeurs ajoutées des différentes branches de l'économie + TVA + Droits de douane

Investissements d'exploitation

Acquisitions au cours d'une année d'immobilisations incorporelles et corporelles destinées à être utilisées pendant plusieurs cycles de production.

Ex : équipements informatiques, logiciel..

ETP : Equivalent Temps Plein.

CA : Chiffres d'Affaires.

IRPP : Impôts sur le Revenu des Personnes Physiques.

DGI : Direction Générale des Impôts.

SESSI : Service des Etudes et des Statistiques Industrielles. Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie.

Multiplicateur : Somme des effets successifs des consommations intermédiaires en termes de production.

Clinique MCO : Clinique ayant une activité de Médecine, Chirurgie, Obstétrique ou de court séjour.

Clinique SSR : Clinique ayant une activité de Soins de Suite et de Réadaptation ou de moyen séjour.

Clinique SLD : Clinique ayant une activité de Soins de Longue Durée ou de long séjour.

Demande finale : La demande finale regroupe la consommation finale des ménages et l'investissement des entreprises (par opposition aux consommations intermédiaires).

Secteur d'activité : Ensemble des entreprises qui ont la même activité principale (codes APE) regroupées dans la nomenclature NAF.

Revenus (primaires) : revenus du travail et/ou du capital résultant de l'activité productive

Ex : salaires, honoraires

Revenus Disponibles Bruts : Mesure du pouvoir d'achat. Montant des revenus de l'année (salaires, excédent brut d'exploitation des entrepreneurs individuels, prestations sociales) qui reste à la disposition des ménages une fois payés cotisations sociales et impôts

2. Annexe 2 : Tableaux complémentaires

2.1. Indice d'activité moyenne par médecin libéral selon la spécialité (redressée)

SPECIALITE	Indice comparatif Rhône-Alpes/France
Médecine générale	0,941
M.E.P.	1,219
TOTAL OMNIPRATICIENS	0,958
Anesthésie-réanimation chirurgicale	1,112
Cardiologie	1,393
Chirurgie générale	1,297
Dermato-vénéréologie	1,001
Radiothérapie	1,380
Radiodiagnostic et imagerie médicale	1,083
Gynécologie obstétrique	0,906
Gastro-entérologie et hépatologie	1,189
Médecine interne	1,124
Oto-rhino-laryngologie	0,998
Pédiatrie	0,873
Pneumologie	1,050
Rhumatologie	0,831
Ophtalmologie	0,959
Chirurgie urologique	1,598
Neuropsychiatrie	1,462
Stomatologie	0,827
Rééducation et réadaptation fonctionnelle	0,991
Neurologie	0,874
Psychiatrie	0,919
Anatomo-cyto-pathologie	0,820
Chirurgie orthopédique et traumatologie	1,238
Endocrinologie et métabolisme	1,118
TOTAL SPECIALISTES	1,025
TOTAL MEDECINS LIBERAUX	0,987

Source : SNIR 1999.

2.2. Indice d'activité moyenne par médecin libéral selon la nature de l'acte (redressée)

	<i>Consultations</i>	<i>Visites</i>	<i>Actes techniques non chirurgicaux</i>	<i>Actes chirurgicaux</i>	<i>Actes radiologiques</i>
Omnipraticiens	0.956	0,951	1,022	0,970	0.951
Spécialistes	0,989	0,978	1.057	1,082	1,070
Ensemble des Médecins	0.967	0,951	1.050	1,061	1,067

Source : SNIR 1999.

2.3. Détail du partage de la Valeur Ajoutée entre les acteurs économiques aux niveaux 3 et 4

Tableau 55 : Partage de la VA du niveau 3 générée par le niveau 1

<i>Ventilation de la VA générée par le niveau 1 par secteur d'activité niveau 3</i>	<i>Frais de personnel</i>	<i>Institutions financières</i>	<i>Etat</i>	<i>Dividendes</i>	<i>Auto-financement</i>
Grossistes-répartiteurs produits pharmaceutiques	3 448 579	175 754	584 263	156 754	356 258
Services aux entreprises	20 147 550	7 433 037	2 124 699	664 194	3 730 611
Total	23 596 129	7 608 791	2 708 963	820 947	4 086 869

Tableau 56 : Partage de la VA du niveau 3 générée par le niveau 2 (auxiliaires, officines, transports sanitaires, cures thermales, opticiens)

<i>Ventilation de la VA générée par les auxiliaires, officines, transports sanitaires, cures thermales, opticiens par secteur d'activité niveau 3</i>	<i>Salaires et charges sociales</i>	<i>Institutions financières</i>	<i>Etat</i>	<i>Dividendes</i>	<i>Auto-financement</i>
Grossistes-répartiteurs produits pharmaceutiques	124 894 103	6 365 126	21 159 745	5 677 005	12 902 283
Services aux entreprises	10 381 741	3 830 136	1 094 827	342 249	1 922 330
Total	135 275 844	10 195 263	22 254 572	6 019 254	14 824 613

Tableau 57 : Partage de la VA du niveau 3 générée par les cliniques MCO

<i>Ventilation de la VA générée par les cliniques MCO par secteur d'activité niveau 3</i>	<i>Salaires et charges sociales</i>	<i>Institutions financières</i>	<i>Etat</i>	<i>Dividendes</i>	<i>Auto-financement</i>
Grossistes-répartiteurs produits pharmaceutiques	16 337 259	832 615	2 767 883	742 603	1 687 733
Activité immobilière	69 287	3 090	10 368	3 390	12 960
Services aux entreprises	77 541	3 376	11 816	3 587	10 022
Activité de nettoyage	9 458	1 115	2 721	508	2 344
Travail temporaire	89 777	4 210	13 250	3 343	12 259
Contrôle et analyse technique	113 170	7 021	20 896	5 851	19 057
Non imputables services	161 975	11 179	31 550	11 676	29 315
Juridique, comptable & de conseil de gestion	102 291	3 223	15 133	5 745	14 433
Publicité	304 072	21 355	56 172	23 212	55 708
Services divers aux entreprises	5 182	360	868	99	346
Assainissement	25 858	835	2 905	1 198	4 758
Com. gros autres produits intermédiaires	146 644	5 237	20 546	5 439	23 568
Télécommunication	28 738	359	2 583	897	3 444
Assurance	196 497	72 493	20 722	6 478	36 384
Com. gros surgelés	193 818	71 505	20 439	6 389	35 888
Analyses essais inspection techniques	695 844	256 718	73 382	22 940	128 846
Locations sans opérateur	10 086 290	3 721 136	1 063 670	332 509	1 867 623
Com. gros prod. laitiers, œufs	333 255	122 948	35 144	10 986	61 707
Com. gros prod. alimentaires	203 153	74 949	21 424	6 697	37 617
Com. gros fruits & légumes	3 228 075	1 190 934	340 423	106 418	597 725
Com. gros viandes de boucherie	938 985	346 420	99 022	30 955	173 867
Enquête & sécurité	2 230 078	822 743	235 177	73 518	412 931
Activités informatiques	444 990	164 170	46 927	14 670	82 396
Hôtellerie, restauration	781 154	288 191	82 378	25 752	144 642
Activité de poste et de courrier	177 898	65 632	18 761	5 865	32 940
Sélection fourniture de personnel	2 297 416	847 586	242 279	75 738	425 400
Fabrication vêtements de travail	237 820	87 739	25 080	7 840	44 036
Ordures ménagères	2 913 459	1 074 863	307 245	96 046	539 469
Frais financiers	759 824	280 322	80 129	25 049	140 692
Industrie fabrication de pain, pâtisserie fraîche	698 184	257 581	73 628	23 017	129 279
Edition	119 970	5 296	26 683	7 944	37 071
Construction bat, divers	504 810	186 240	53 236	16 642	93 473
Com. gros de boissons	111 622	41 181	11 771	3 680	20 668
Com. gros vaisselle, verre, ménag.	1 763 261	650 520	185 948	58 129	326 493
Total (en euros)	46 387 657	11 523 142	6 020 159	1 764 808	7 245 094
Total (en francs)	304 283 081	75 586 855	39 489 657	11 576 381	47 524 701

Tableau 58 : Partage de la VA du niveau 3 générée par les cliniques SSR

<i>Ventilation de la VA générée par les cliniques SSR par secteur d'activité niveau 3</i>	<i>Salaires et charges sociales</i>	<i>Institutions financières</i>	<i>Etat</i>	<i>Dividendes</i>	<i>Auto-financement</i>
Services aux entreprises	2 800 842	1 033 315	295 367	92 334	518 616
Activité immobilière	1 119 553	413 037	118 065	36 908	207 301
Grossistes-répartiteurs produits pharmaceutiques	712 959	12 558	71 649	23 607	83 876
Non imputables services	632 830	233 470	66 736	20 863	117 178
Juridique, comptable & de conseil de gestion	596 202	219 957	62 873	19654	110 396
Contrôle et analyse technique	340 172	125 499	35 874	11214	62 988
Télécommunications	269 981	99 604	28 471	8 900	49 991
Assainissement	226 987	83 743	23 938	7 483	42 030
Travail temporaire	218 399	80 574	23 032	7 200	40 440
Hôtellerie, restauration	168 032	61 992	17 720	5 539	31 114
Com. gros autres produits intermédiaires	64 220	4509	11864	4902	11765
Frais financiers	87 462	32 268	9 224	2 884	16 195
Com. gros vaisselle, verre, ménag.	17 704	907	2 846	1007	2 367
Activité de poste et de courrier	21 753	8 025	2 294	717	4 028
Ordures ménagères	18 178	802	4 043	1 204	5 617
Com. gros prod. alimentaires	2 051	127	379	106	345
Assurance	4 427	1 633	467	146	820
Edition	2 444	79	275	113	450
Fabrication vêtements de travail	1 219	44	171	45	196
Construction bat, divers	2 768	35	249	86	332
Com. gros prod. laitiers, œufs	25	1	4	1	3
Total (en euros)	7 308 207	2 412 179	775 538	244 913	1 306 046
Total (en francs)	47 938 696	15 822 860	5 087 194	1 606 525	8 567 103

Tableau 59 : Partage de la VA du niveau 3 générée par les laboratoires d'analyses médicales

<i>Ventilation de la VA générée par les laboratoires d'analyses médicales par secteur d'activité niveau 3</i>	<i>Salaires et charges sociales</i>	<i>Institutions financières</i>	<i>Etat</i>	<i>Dividendes</i>	<i>Auto-financement</i>
Grossistes-répartiteurs produits pharmaceutiques	171 165	2 137	15 386	5 342	20 514
Activité immobilière	4 298 346	219 062	728 232	195 379	444 044
Contrôle et analyse technique	38 757	1 985	6 230	2 205	5 182
Locations sans opérateur	87 592	4 464	14 840	3 981	9 049
Frais financiers	756 335	279 035	79 761	24 934	140 046
Activité de poste et de courrier	802 227	295 966	84 600	26 447	148 544
Hôtellerie, restauration	536 067	197 771	56 532	17 672	99 261
Juridique, comptable & de conseil de gestion	1 698 275	626 545	179 095	55 986	314 460
Analyses essai & inspection technique	1 234 589	455 477	130 196	40 700	228 602
Télécommunication	431 873	159 331	45 544	14 237	79 968
Non imputables services	236 018	87 074	24 890	7 781	43 702
Activités informatiques	704 849	260 040	74 331	23 236	130 513
Assurance	1 593 334	587 829	168 028	52 527	295 029
Services aux entreprises	620 044	228 753	65 388	20 441	114 810
Com. gros autres produits intermédiaires	114 689	42 312	12 095	3 781	21 236
Construction bat, divers	137 150	6 054	30 504	9 081	42 379
Ordures ménagères	336 763	124 242	35 514	11 102	62 357
Activité de nettoyage	1 097 009	404 719	115 687	36 165	203 127
Com. gros vaisselle, verre, ménag.	467 623	172 520	49 314	15 416	86 587
Total (en euros)	15 362 707	4 155 316	1 916 167	566 413	2 489 411
Total (en francs)	100 772 752	27 257 089	12 569 230	3 715 427	16 329 464

Tableau 60 : Partage de la VA du niveau 4 générée par le niveau 1 par secteur d'activité niveau 3

<i>Ventilation de la VA générée par le niveau 1 par secteur d'activité niveau 3</i>	<i>Ventilation de la VA générée par le niveau 3 par secteur d'activité niveau 4</i>	<i>Salaires et charges sociales</i>	<i>Institutions financières</i>	<i>Etat</i>	<i>Dividendes</i>	<i>Auto-financement</i>
Grossistes-répartiteurs produits pharmaceutiques	Industrie pharmaceutique	4 227 336	217 687	947 991	386 218	1 081 412
Services aux entreprises	Industrie manufacturière	10 047 121	437 445	1 382 890	437 445	1 778 002
Total en euros		14 274 457	655 132	2 330 881	823 663	2 859 413
Total en francs		93 634 301	4 297 382	15 289 576	5 402 877	18 756 522

Tableau 61 : Partage de la VA du niveau 4 générée par le niveau 3 par secteur d'activité niveau 4

<i>Ventilation de la VA générée par le niveau 2 par secteur d'activité niveau 4</i>		<i>Salaires et charges sociales</i>	<i>Institutions financières</i>	<i>Etat</i>	<i>Dividendes</i>	<i>Auto- financement</i>
Grossistes-répartiteurs produits pharmaceutiques	Industrie pharmaceutique	226 759 819	11 677 001	50 851 454	20 717 259	58 008 326
Services aux entreprises	Industrie manufacturière	7 668 090	333 863	1 055 439	333 863	1 356 994
Total en euros		234 427 910	12 010 864	51 906 894	21 051 123	59 365 319
Total en francs		1 537 746 283	78 786 104	340 486 904	138 086 313	389 410 968

Tableau 62 : Partage de la Valeur Ajoutée au niveau 4

<i>Ventilation de la VA générée par les cliniques MCO par secteur d'activité niveau 3</i>	<i>Ventilation de la VA générée par le niveau 3 par secteur d'activité niveau 4</i>	<i>Salaires et charges sociales</i>	<i>Institutions financières</i>	<i>Etat</i>	<i>Dividendes</i>	<i>Auto- financement</i>
Grossistes-répartiteurs produits pharmaceutiques	Fabrication produits pharmaceutiques de base	2 221 482	83 830	374 009	154 762	257 937
Grossistes-répartiteurs produits pharmaceutiques	Industrie pharmaceutique	7 338 462	377 894	1 645 668	670 457	1 877 281
Grossistes-répartiteurs produits pharmaceutiques	Fabrication matériel chirurgical	15 004 465	582 503	1 827 853	441 899	2 330 011
Grossistes-répartiteurs produits pharmaceutiques	Ensemble des industries médicales	24 564 409	1 044 226	3 847 530	1 267 118	4 465 229
Edition	Industrie manufacturière	14 302	623	1 969	623	2 531
Fabric. indust. pain, patiss. fraîche	Travail grain, fabric. Pro. amylaces	29 613	2 158	11 381	3 021	7 767
Fabric. vêtements de travail	Industrie manufacturière	103 571	4 509	14 256	4 509	18 329
Construction bâtiments divers	Industrie manufacturière	14 246	620	1 961	620	2 521
Com. gros viandes de boucherie	Industrie des viandes	126 396	5 706	17 982	4 841	18 501
Com. gros de fruits et légumes	Ind.fruits et légumes	138 946	12 499	22 290	2 500	30 831
Commerce de gros de boissons	Industrie des boissons	9 011	1 524	3 010	753	3 800
Com. gros prod. alimentaires	Industrie laitière	232 095	14 637	34 501	8 712	57 153
Com gros de produits surgelés	Autres alimentaire	377 653	16 845	56 512	18 475	70 640
Grossistes-répartiteurs produits pharmaceutiques	Industrie alimentaire	48 646	3 268	8 838	2 377	10 546
Com. gros autres prod. interméd.	Industrie manufacturière	347 460	15 128	47 825	15 128	61 489
Com. gros vaisselle, verre ménag	Industrie manufacturière	5 073	221	698	221	898
Services	Industrie manufacturière	12 211 440	531 678	1 680 788	531 678	2 161 013
	Ensemble autres biens et services	13 658 453	609 415	1 902 010	593 458	2 446 019
Total en euros		38 222 862	1 653 641	5 749 540	1 860 576	6 911 247
Total en francs		250 725 541	10 847 177	37 714 513	12 204 578	45 334 810

Tableau 63 : Partage de la Valeur Ajoutée au niveau 4

<i>Ventilation de la VA générée par les cliniques SSR par secteur d'activité niveau 3</i>	<i>Ventilation de la VA générée par le niveau 3 par secteur d'activité niveau 4</i>	<i>Salaires et charges sociales</i>	<i>Institutions financières</i>	<i>Etat</i>	<i>Dividendes</i>	<i>Auto-financement</i>
Grossistes-répartiteurs produits pharmaceutiques	Fabrication de médicaments	268 184	13 810	60 141	24 502	68 605
Grossistes-répartiteurs produits pharmaceutiques	Autre pharmaceutique	15 367	791	3 446	1 404	3 931
Grossistes-répartiteurs produits pharmaceutiques	Fabrication matériel chirurgical	137 638	5 343	16 767	4 054	21 373
Grossistes-répartiteurs produits pharmaceutiques	Ensemble des industries médicales	421 188	19 945	80 354	29 959	93 910
Com. gros prod. laitiers, oeufs	Travail grain, fabric. pro. Amylases	47	3	18	5	12
Com. gros prod. alimentaires	Industrie laitière	2 084	131	310	78	513
Com. gros autres prod. interméd.	Fab. Savon, déterg., pro. Entretien	59 249	2 236	9 975	4 128	6 879
Com. gros autres prod. interméd.	Industrie manufacturière	46 629	2 030	6 418	2 030	8 252
Commerce gros de quincaillerie	Industrie manufacturière	23 921	1 042	3 293	1 042	4 233
Edition	Industrie manufacturière	1 352	59	186	59	239
Fabric. vêtements de travail	Industrie textile, habillement	794	35	114	40	117
Construction bâtiments divers	Industrie manufacturière	1 372	60	189	60	243
Hôtellerie, restauration	Industrie manufacturière	1 328 836	57 857	182 902	57 857	235 159
Activité de poste et de courrier	Industrie manufacturière	10 848	472	1 493	472	1 920
Télécommunication	Industrie manufacturière	134 633	5 862	18 531	5 862	23 826
Activité immobilière	Industrie manufacturière	558 295	24 308	76 844	24 308	98 799
Services aux entreprises	Industrie manufacturière	151 673	6 604	20 876	6 604	26 841
Juridique, comptable & de conseil de gestion	Industrie manufacturière	297 312	12 945	40 922	12 945	52 614
contrôle et analyse technique	Industrie manufacturière	169 636	7 386	23 349	7 386	30 020
Travail temporaire	Industrie manufacturière	108 911	4 742	14 991	4 742	19 274
Assainissement	Industrie manufacturière	113 193	4 928	15 580	4 928	20 031
Enlèv., traitement ordures ménagères	Industrie manufacturière	8 453	368	1 163	368	1 496
Assurance	Industrie manufacturière	2 208	96	304	96	391
	Ensemble autres biens et services	3 019 445	131 164	417 457	133 008	530 859
Total en euros		3 440 633	151 108	497 811	162 967	624 769
Total en francs		22 569 073	991 206	3 265 424	1 068 996	4 098 214

Tableau 64 : Partage de la Valeur Ajoutée au niveau 4

<i>Ventilation de la VA générée par les laboratoires d'analyses médicales par secteur d'activité niveau 3</i>	<i>Ventilation de la VA générée par le niveau 3 par secteur d'activité niveau 4</i>	<i>Salaires et charges sociales</i>	<i>Institutions financières</i>	<i>Etat</i>	<i>Dividendes</i>	<i>Auto-financement</i>
Grossistes-répartiteurs produits pharmaceutiques	Industrie pharmaceutique	5 066 845	260 917	1 136 253	462 918	1 296 170
Grossistes-répartiteurs produits pharmaceutiques	Industrie pharmaceutique	67 645	3 483	15 170	6 180	17 305
Grossistes-répartiteurs produits pharmaceutiques	Ensemble des industries médicales	5 134 490	264 401	1 151 422	469 098	1 313 474
Com. gros autres prod. interméd.	Industrie manufacturière	93 035	4 051	12 805	4 051	16 464
Construction bâtiments divers	Industrie manufacturière	84 851	3 694	11 679	3 694	15 016
Hôtellerie, restauration	Industrie manufacturière	377 167	16 422	51 913	16 422	66 746
Activité de poste et de courrier	Industrie manufacturière	400 052	17 418	55 063	17 418	70 796
Télécommunication	Industrie manufacturière	267 324	11 639	36 795	11 639	47 307
Activité immobilière	Industrie manufacturière	846 891	36 873	116 566	36 873	149 871
Location sans opérateur	Industrie manufacturière	615 661	26 805	84 740	26 805	108 951
Activités informatiques	Industrie manufacturière	215 365	9 377	29 643	9 377	38 112
Services aux entreprises	Industrie manufacturière	117 697	5 124	16 200	5 124	20 828
Juridique, comptable & de conseil de gestion	Industrie manufacturière	351 492	15 304	48 380	15 304	62 202
contrôle et analyse technique	Industrie manufacturière	794 559	34 595	109 364	34 595	140 610
Analyses, essais et inspections techniques	Industrie manufacturière	309 202	13 462	42 559	13 462	54 718
Activités de nettoyage	Industrie manufacturière	57 193	2 490	7 872	2 490	10 121
Enlèvement, traitement des ordures ménagères	Industrie manufacturière	63 772	2 777	8 778	2 777	11 286
Assurances	Industrie manufacturière	167 936	7 312	23 115	7 312	29 719
	Ensemble autres biens et services	4 762 198	207 343	655 471	207 343	842 749
Total en euros		9 896 688	471 744	1 806 893	676 441	2 156 223
Total en francs		64 918 019	3 094 435	11 852 443	4 437 161	14 143 894

Tableau 65 : Répartition de la VA du niveau 4

<i>Impact du niveau 3</i>	<i>Salaires et charges sociales</i>	<i>Institutions financières</i>	<i>Etat</i>	<i>Dividendes</i>	<i>Auto-financement</i>
Biens médicaux	261 107 242	13 223 259	56 878 751	22 869 653	64 962 350
Autres biens et services	39 155 308	1 719 230	5 413 268	1 705 117	6 954 622
Total	300 262 550	14 942 489	62 292 019	24 574 770	71 916 971
Total en francs	1 969 593 217	98 016 303	408 608 860	161 199 925	471 744 408

Tableau 66 : Répartition de la VA du niveau 4

<i>Multiplicateur des CI niveau 4</i>	<i>Salaires et charges sociales</i>	<i>Institutions financières</i>	<i>Etat</i>	<i>Dividendes</i>	<i>Auto-financement</i>
Ensemble industrie manufacturière	368 561 412	35 472 327	66 962 714	23 717 807	71 080 635

3. Annexe 3 : Comptes de référence

Tableau 67 : Totalité des cliniques présentes dans le fichier FINESS

1.	CLINIQUE DR CONVERT	01100 BOURG EN BRESSE	Etablissement de soins chirurgicaux
2.	MAISON DE CONVALESCENCE ROCHE SAMUEL	01110 BRENOD	Etablissement de convalescence et de repos
3.	MAISON DE CONVALESCENCE LE MODERN'	01110 HAUTEVILLE LOMPNES	Etablissement de convalescence et de repos
4.	CENTRE MEDICAL REGINA	01110 HAUTEVILLE LOMPNES	Etablissement de lutte contre la tuberculose
5.	MAISON DE CONVALESCENCE CLAIR SOLEIL	01110 HAUTEVILLE LOMPNES	Etablissement de convalescence et de repos
6.	MAISON DE CONVALESCENCE LES COLS	01110 HAUTEVILLE LOMPNES	Etablissement de convalescence et de repos
7.	MAISON DE CONVALESCENCE MARIE LOUISE	01110 HAUTEVILLE LOMPNES	Etablissement de convalescence et de repos
8.	MAISON DE CONVALESCENCE LA FRESNAIE	01110 HAUTEVILLE LOMPNES	Etablissement de convalescence et de repos
9.	MAISON DE CONVALESCENCE NEUVILLE-LES-DAMES	01400 NEUVILLE LES DAMES	Etablissement de convalescence et de repos
10.	MAISON DE CONVALESCENCE CH. GLETIENS	01480 JASSANS RIOTTIER	Etablissement de convalescence et de repos
11.	CLINIQUE MUTUALISTE	01506 AMBERIEU EN BUGEY CEDEX	Etablissement de soins pluridisciplinaires
12.	MAISON DE CONVALESCENCE VIEUX MOULIN	01680 LHUIS	Etablissement de convalescence et de repos
13.	CLINIQUE DES CEVENNES	07100 ANNONAY	Etablissement de soins chirurgicaux
14.	CLINIQUE DU VIVARAIS	07200 AUBENAS	Etablissement de soins pluridisciplinaires
15.	POLYCLINIQUE AMBROISE PARE	07300 TOURNON SUR RHONE	Etablissement de soins chirurgicaux
16.	MAISON DE CONVALESCENCE CONDAMINE	07330 THUEYTS	Etablissement de convalescence et de repos
17.	CLINIQUE PASTEUR	07500 GUILHERAND GRANGES	Etablissement de soins pluridisciplinaires
18.	NOUVELLE CLINIQUE GENERALE	26000 VALENCE	Etablissement de soins pluridisciplinaires
19.	USLD DE L'ATRIR	26111 NYONS CEDEX	Etablissement de soins de longue durée
20.	POLYCLINIQUE DU TEIL	26200 MONTELIMAR	Etablissement de soins chirurgicaux
21.	CLINIQUE KENNEDY	26200 MONTELIMAR	Etablissement de soins pluridisciplinaires
22.	CLINIQUE LA PARISIERE	26300 BOURG DE PEAGE	Etablissement de soins chirurgicaux
23.	USLD DE LA TEPPE TAIN L'HERMITAGE	26600 TAIN L HERMITAGE	Etablissement de soins de longue durée
24.	CLINIQUE MUTUALISTE DES BAINS	38000 GRENOBLE	Etablissement de soins pluridisciplinaires
25.	INSTITUT PRIVE DE CANCEROLOGIE	38000 GRENOBLE	Etablissement de soins pluridisciplinaires
26.	CLINIQUE MUTUALISTE DES BAINS	38000 GRENOBLE	Etablissement de soins pluridisciplinaires
27.	CLINIQUE DES CEDRES	38100 GRENOBLE	Etablissement de soins pluridisciplinaires

28.	CLINIQUE DES ALPES	38100 GRENOBLE	Etablissement de soins chirurgicaux
29.	CLINIQUE ST-CHARLES	38150 ROUSSILLON	Etablissement de soins pluridisciplinaires
30.	MAISON DE CONVALESCENCE LE SPLENDID	38250 VILLARS DE LANS	Etablissement de convalescence et de repos
31.	CLINIQUE ST VINCENT DE PAUL	38317 BOURGOIN JALLIEU	Etablissement de soins pluridisciplinaires
32.	CLINIQUE BELLEDONNE	38400 ST MARTIN D'HERES	Etablissement de soins pluridisciplinaires
33.	CLINIQUE DE CHARTREUSE	38500 VOIRON	Etablissement de soins pluridisciplinaires
34.	CLINIQUE BEAULIEU	42009 ST ETIENNE CEDEX 2	Etablissement de soins pluridisciplinaires
35.	CLINIQUE MICHELET	42026 ST ETIENNE CEDEX 1	Etablissement de soins obstétriques chirurgico-gynécologiques
36.	MAISON DE CONVALESCENCE ALMA SANTE	42210 MONTTROND LES BAINS	Etablissement de convalescence et de repos
37.	CLINIQUE DU PARC	42270 ST PRIEST EN JAREZ	Etablissement de soins chirurgicaux
38.	CLINIQUE DU RENAISSON	42300 ROANNE	Etablissement de soins pluridisciplinaires
39.	CLINIQUE PIERRE BROSSOLETTE	42300 ROANNE	Etablissement de soins pluridisciplinaires
40.	CLINIQUE LOUIS PASTEUR	42400 ST CHAMOND	Etablissement de soins chirurgicaux
41.	MAISON DE CONVALESCENCE LA MUSARDIERE	42600 MONTBRISON	Etablissement de convalescence et de repos
42.	CLINIQUE NOUVELLE DU FOREZ	42600 MONTBRISON	Etablissement de soins chirurgicaux
43.	CLINIQUE SAINT CHARLES	69001 LYON	Etablissement de soins chirurgicaux
44.	ULSD BELLECOMBE	69003 LYON	Etablissement de soins de longue durée
45.	CLINIQUE DE LA PART DIEU	69003 LYON	Etablissement de soins chirurgicaux
46.	CLINIQUE SAINT ANNE LUMIERE	69003 LYON	Etablissement de soins chirurgicaux
47.	MAISON CONVALESCENCE MA DEMEURE	69003 LYON	Etablissement de convalescence et de repos
48.	CLINIQUE EMILIE DE VIALAR	69003 LYON	Etablissement de soins chirurgicaux
49.	SRIRDV	69007 LYON	Etablissement de réadaptation fonctionnelle
50.	CLINIQUE MONPLAISIR	69008 LYON	Etablissement de soins pluridisciplinaires
51.	USLD LES HIBISCUS	69008 LYON	Etablissement de soins de longue durée
52.	CLINIQUE DE LONG SEJOUR HERMITAGE CROIX-ROUSSE	69316 LYON CEDEX 04	Etablissement de soins longue durée
53.	CLINIQUE DE LA SAUVEGARDE	69337 LYON	Etablissement de soins pluridisciplinaires
54.	CLINIQUE SAINT LOUIS	69338 LYON CEDEX 09	Etablissement de soins chirurgicaux
55.	CLINIQUE JEANNE D'ARC	69371 LYON CEDEX 08	Etablissement de soins chirurgicaux
56.	CLINIQUE SAINT JEAN	69373 LYON CEDEX 08	Etablissement de soins médicaux

57.	POLYCLINIQUE ORTHOPEDIQUE DE LYON	69458 LYON CEDEX 06	Etablissement de soins chirurgicaux
58.	CLINIQUE CHARCOT	69110 STE FOY LES LYON	Etablissement de soins pluridisciplinaires
59.	USLD LES ALTHEAS	69120 VAULX EN VELIN	Etablissement de soins de longue durée
60.	CLINIQUE DU VAL D'OUEST VENDOME	69130 ECULLY	Etablissement de soins pluridisciplinaires
61.	POLYCLINIQUE DE RILLIEUX	69140 RILLIEUX LA PAPE	Etablissement de soins pluridisciplinaires
62.	CLINIQUE DU GRAND LARGE	69150 DECINES CHARPIEU	Etablissement de soins pluridisciplinaires
63.	CLINIQUE CHAMP FLEURI	69150 DECINES CHARPIEU	Etablissement soins obstétriques chirurgico-gynécologiques
64.	POLYCLINIQUE DES MINGUETTES	69200 VENISSIEUX	Etablissement de soins pluridisciplinaires
65.	CRF DE MARCY L'ETOILE	69280 MARCY L' ETOILE	Etablissement de réadaptation fonctionnelle
66.	MAISON DE CONVALESCENCE LES PRESLES	69290 POLLIONNAY	Etablissement de convalescence et de repos
67.	USLD DES AURELIAS	69290 POLLIONNAY	Etablissement de soins de longue durée
68.	INFIRMERIE PROTESTANTE	69300 CALUIRE ET CUIRE	Etablissement de soins pluridisciplinaires
69.	POLYCLINIQUE DU BEAUJOLAIS	69400 ARNAS	Etablissement de soins pluridisciplinaires
70.	MAISON CONVALESCENCE LES ORMES	69450 ST CYR AU MONT D OR	Etablissement de convalescence et de repos
71.	CLINIQUE TRENEL	69560 STE COLOMBE	Etablissement de soins pluridisciplinaires
72.	CLINIQUE DU TONKIN	69626 VILLEURBANNE CEDEX	Etablissement de soins pluridisciplinaires
73.	POLYCLINIQUE SAINTE-MARIE-THERESE	69676 BRON CEDEX	Etablissement soins pluridisciplinaire
74.	POLYCLINIQUE PASTEUR	69800 ST PRIEST	Etablissement de soins pluridisciplinaires
75.	CLINIQUE SAINT JOSEPH	73000 CHAMBERY	Etablissement de soins pluridisciplinaires
76.	CLINIQUE GENERALE DE SAVOIE	73000 CHAMBERY	Etablissement de soins pluridisciplinaires
77.	CRF LE ZANDER	73100 AIX LES BAINS	Etablissement réadaptation fonctionnelle
78.	CLINIQUE HERBERT	73100 AIX LES BAINS	Etablissement de soins chirurgicaux
79.	CLINIQUE DU DR CLERET	73100 AIX LES BAINS	Etablissement de soins pluridisciplinaires
80.	MAISON DE CONVALESCENCE LA SAVOIE	73100 TRESSERVE	Etablissement de convalescence et de repos
81.	CLINIQUE GENERALE	74000 ANNECY	Etablissement de soins pluridisciplinaires
82.	POLYCLINIQUE DE SAVOIE	74105 ANNEMASE	Etablissement de soins pluridisciplinaires
83.	MAISON DE CONVALESCENCE L'HERMITAGE	74190 PASSY	Etablissement de convalescence et de repos
84.	MAISON DE CONVALESCENCE LE BREVENT	74190 PASSY	Etablissement de convalescence et de repos
85.	MAISON DE CONVALESCENCE LE MONT BLANC	74190 PASSY	Etablissement de convalescence et de repos

86.	CRF SANCELLEMOZ	74190 PASSY	Etablissement de réadaptation fonctionnelle
87.	MAISON DE CONVALESCENCE LES CHENES	74190 PASSY	Etablissement de convalescence et de repos
88.	MAISON DE CONVALESCENCE LE WARENS	74190 PASSY	Etablissement de convalescence et de repos
89.	CLINIQUE LAMARTINE	74200 THONON LES BAINS	Etablissement de soins pluridisciplinaires
90.	CLINIQUE DE L'ESPERANCE	74300 CLUSES	Etablissement de soins pluridisciplinaires
91.	CLINIQUE DU LAC ET D'ARGONAY	74370 ARGONAY	Etablissement de soins pluridisciplinaires
92.	MAISON DE CONVALESCENCE BON ATTRAIT	74370 VILLAZ	Etablissement de convalescence et de repos
93.	MAISON DE CONVALESCENCE GRANDE CORDEE	74920 COMBLOUX	Etablissement de convalescence et de repos

Tableau 68 : Echantillon de laboratoires

1.	SRLR BAILLY-BIARD-METROP	01190 PONT-DE-VAUX
2.	SERL CLINILAB	38240 MEYLAN
3.	SELARL ELIBIO	38160 SAINT-MARCELLIN
4.	SELARL LABEL LABO EST LYONNAIS	69780 MIONS
5.	EURL LABORATOIRE MONTPLAISIR	69008 LYON
6.	EURL LABORATOIRE ROOSEVELT	69500 BRON
7.	SEL DEROSE TABARD	42140 CHAZELLES SUR LYON
8.	LABM DENIS LECHEVALIER	07600 VALS-LES-BAINS
9.	SARL MEDIBIO SELARL	26800 PORTES LES VALENC
10.	SELARL LABORATOIRE FOURNET SCHEMITICK VORLET	73200 ALBERVILLE
11.	SARL LABORATOIRE DUMAS	74200 THONON-LES-BAINS

Tableau 69 : Echantillon de transports sanitaires

1.	SARL AMBULANCES LE GAREL	69530 BRIGNAIS
2.	SARL AMBULANCE AUBERT	73000 BARBERAZ
3.	SARL ALLO AMBULANCES LES FLORALIES	38210 TULLINS
4.	SARL AABC	26200 MONTEILIMAR

Tableau 70 : Echantillon de cures thermales

1.	SA PARC THERMAL	42210 MONTROND LES BAINS
2.	SA ETABLISSEMENT THERMAL D'URIAGE	38410 URIAGE
3.	SEM EAUX THERMALES DE LA LECHERE	73269 AIGUEBLANCHE

4. Annexe 4 : Nomenclature des secteurs d'activité

Nomenclature d'Activités Française (NAF) - 220 groupes	
CODE	LIBELLE
01.1	Culture
01.2	Elevage
01.3	Culture et élevage associés
01.4	Services annexes à l'agriculture
01.5	Chasse
02.0	Sylviculture, exploitation forestière, services annexes
05.0	Pêche, aquaculture
10.1	Extraction et agglomération de la houille
10.2	Extraction et agglomération du lignite
10.3	Extraction et agglomération de la tourbe
11.1	Extraction d'hydrocarbures
11.2	Services annexes à l'extraction d'hydrocarbures
12.0	Extraction de minerais d'uranium
13.1	Extraction de minerais de fer
13.2	Extraction de minerais de métaux non ferreux
14.1	Extraction de pierres
14.2	Extraction de sables et d'argiles
14.3	Extraction de minéraux pour l'industrie chimique et d'engrais naturels
14.4	Production de sel
14.5	Activités extractives n.c.a.
15.1	Industrie des viandes
15.2	Industrie du poisson
15.3	Industrie des fruits et légumes
15.4	Industrie des corps gras
15.5	Industrie laitière
15.6	Travail des grains - fabrication de produits amylacés
15.7	Fabrication d'aliments pour animaux
15.8	Autres industries alimentaires
15.9	Industrie des boissons
16.0	Industrie du tabac
17.1	Filature
17.2	Tissage
17.3	Ennoblement textile
17.4	Fabrication d'articles textiles
17.5	Autres industries textiles
17.6	Fabrication d'étoffes à maille
17.7	Fabrication d'articles à maille
18.1	Fabrication de vêtements en cuir
18.2	Fabrication de vêtements en textile
18.3	Industrie des fourrures
19.1	Apprêt et tannage des cuirs
19.2	Fabrication d'articles de voyage et de maroquinerie
19.3	Fabrication de chaussures
20.1	Sciage, rabotage, imprégnation du bois
20.2	Fabrication de panneaux de bois
20.3	Fabrication de charpentes et de menuiseries
20.4	Fabrication d'emballages en bois

20.5	Fabrication d'objets divers en bois, liège ou vannerie
21.1	Fabrication de pâte à papier, de papier et de carton
21.2	Fabrication d'articles en papier ou en carton
22.1	Edition
22.2	Imprimerie
22.3	Reproduction d'enregistrements
23.1	Cokéfaction
23.2	Raffinage de pétrole
23.3	Elaboration et transformation de matières nucléaires
24.1	Industrie chimique de base
24.2	Fabrication de produits agrochimiques
24.3	Fabrication de peintures et vernis
24.4	Industrie pharmaceutique
24.5	Fabrication de savons, de parfums et de produits d'entretien
24.6	Fabrication d'autres produits chimiques
24.7	Fabrication de fibres artificielles ou synthétiques
25.1	Industrie du caoutchouc
25.2	Transformation des matières plastiques
26.1	Fabrication de verre et d'articles en verre
26.2	Fabrication de produits céramiques
26.3	Fabrication de carreaux en céramique
26.4	Fabrication de tuiles et briques en terre cuite
26.5	Fabrication de ciment, chaux et plâtre
26.6	Fabrication d'ouvrages en béton ou en plâtre
26.7	Travail de la pierre
26.8	Fabrication de produits minéraux divers
27.1	Sidérurgie (CECA)
27.2	Fabrication de tubes
27.3	Première transformation de l'acier (non CECA)
27.4	Production de métaux non ferreux
27.5	Fonderie
28.1	Fabrication d'éléments en métal pour la construction
28.2	Fabrication de réservoirs métalliques et de chaudières pour le chauffage central
28.3	Chaudronnerie
28.4	Forge, emboutissage, estampage - métallurgie des poudres
28.5	Traitement des métaux - mécanique générale
28.6	Fabrication de coutellerie, d'outillage et de quincaillerie
28.7	Fabrication d'autres ouvrages en métaux
29.1	Fabrication d'équipements mécaniques
29.2	Fabrication de machines d'usage général
29.3	Fabrication de machines agricoles
29.4	Fabrication de machines-outils
29.5	Fabrication d'autres machines d'usage spécifique
29.6	Fabrication d'armes et de munitions
29.7	Fabrication d'appareils domestiques
30.0	Fabrication de machines de bureau et de matériel informatique
31.1	Fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques
31.2	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique
31.3	Fabrication de fils et câbles isolés
31.4	Fabrication d'accumulateurs et de piles électriques
31.5	Fabrication de lampes et d'appareils d'éclairage
31.6	Fabrication d'autres matériels électriques
32.1	Fabrication de composants électroniques

32.2	Fabrication d'appareils d'émission et de transmission
32.3	Fabrication d'appareils de réception, enregistrement ou reproduction du son et de l'image
33.1	Fabrication de matériel médico-chirurgical et d'orthopédie
33.2	Fabrication d'instruments de mesure et de contrôle
33.3	Fabrication d'équipements de contrôle des processus industriels
33.4	Fabrication de matériels optique et photographique
33.5	Horlogerie
34.1	Construction de véhicules automobiles
34.2	Fabrication de carrosseries et remorques
34.3	Fabrication d'équipements automobiles
35.1	Construction navale
35.2	Construction de matériel ferroviaire roulant
35.3	Construction aéronautique et spatiale
35.4	Fabrication de motocycles et de bicyclettes
35.5	Fabrication de matériels de transport n.c.a.
36.1	Fabrication de meubles
36.2	Bijouterie
36.3	Fabrication d'instruments de musique
36.4	Fabrication d'articles de sport
36.5	Fabrication de jeux et jouets
36.6	Autres industries diverses
37.1	Récupération de matières métalliques recyclables
37.2	Récupération de matières non métalliques recyclables
40.1	Production et distribution d'électricité
40.2	Production et distribution de combustibles gazeux
40.3	Production et distribution de chaleur
41.0	Captage, traitement et distribution d'eau
45.1	Préparation des sites
45.2	Construction d'ouvrages de bâtiment ou de génie civil
45.3	Travaux d'installation
45.4	Travaux de finition
45.5	Location avec opérateur de matériel de construction
50.1	Commerce de véhicules automobiles
50.2	Entretien et réparation de véhicules automobiles
50.3	Commerce d'équipements automobiles
50.4	Commerce et réparation de motocycles
50.5	Commerce de détail de carburants
51.1	Intermédiaires du commerce de gros
51.2	Commerce de gros de produits agricoles bruts
51.3	Commerce de gros de produits alimentaires
51.4	Commerce de gros de biens de consommation non alimentaires
51.5	Commerce de gros de produits intermédiaires non agricoles
51.6	Commerce de gros d'équipements industriels
51.7	Commerce de gros non spécialisé
52.1	Commerce de détail en magasin non spécialisé
52.2	Commerce de détail alimentaire en magasin spécialisé
52.3	Commerce de détail de produits pharmaceutiques et de parfumerie
52.4	Autres commerces de détail en magasin spécialisé
52.5	Commerce de détail de biens d'occasion
52.6	Commerce de détail hors magasin
52.7	Réparation d'articles personnels et domestiques
55.1	Hôtels
55.2	Autres moyens d'hébergement de courte durée

55.3	Restaurants
55.4	Cafés
55.5	Cantines et traiteurs
60.1	Transports ferroviaires
60.2	Transports urbains et routiers
60.3	Transports par conduites
61.1	Transports maritimes et côtiers
61.2	Transports fluviaux
62.1	Transports aériens réguliers
62.2	Transports aériens non réguliers
62.3	Transports spatiaux
63.1	Manutention et entreposage
63.2	Gestion d'infrastructures de transports
63.3	Agences de voyage
63.4	Organisation du transport de fret
64.1	Activités de poste et de courrier
64.2	Télécommunications
65.1	Intermédiation monétaire
65.2	Autres intermédiations financières
66.0	Assurance
67.1	Auxiliaires financiers
67.2	Auxiliaires d'assurance
70.1	Activités immobilières pour compte propre
70.2	Location de biens immobiliers
70.3	Activités immobilières pour compte de tiers
71.1	Location de véhicules automobiles
71.2	Location d'autres matériels de transport
71.3	Location de machines et équipements
71.4	Location de biens personnels et domestiques
72.1	Conseil en systèmes informatiques
72.2	Réalisation de logiciels
72.3	Traitement de données
72.4	Activités de banques de données
72.5	Entretien et réparation de machines de bureau et de matériel informatique
72.6	Autres activités rattachées à l'informatique
73.1	Recherche-développement en sciences physiques et naturelles
73.2	Recherche-développement en sciences humaines et sociales
74.1	Activités juridiques, comptables et de conseil de gestion
74.2	Activités d'architecture et d'ingénierie
74.3	Activités de contrôle et analyses techniques
74.4	Publicité
74.5	Sélection et fourniture de personnel
74.6	Enquêtes et sécurité
74.7	Activités de nettoyage
74.8	Services divers fournis principalement aux entreprises
75.1	Administration générale, économique et sociale
75.2	Services de prérogative publique
75.3	Sécurité sociale obligatoire
80.1	Enseignement primaire
80.2	Enseignement secondaire
80.3	Enseignement supérieur
80.4	Formation permanente et autres activités d'enseignement
85.1	Activités pour la santé humaine

85.2	Activités vétérinaires
85.3	Action sociale
90.0	Assainissement, voirie et gestion des déchets
91.1	Organisations économiques
91.2	Syndicats de salariés
91.3	Autres organisations associatives
92.1	Activités cinématographiques et vidéo
92.2	Activités de radio et de télévision
92.3	Autres activités de spectacle
92.4	Agences de presse
92.5	Autres activités culturelles
92.6	Activités liées au sport
92.7	Activités récréatives
93.0	Services personnels
95.0	Services domestiques
99.0	Activités extra-territoriales

5. Annexe 5 : Méthode

Les évaluations du niveau 1

- ♦ Le nombre de médecins libéraux : données SNIR 1999
- ♦ Le nombre de salariés : estimation à partir des salaires bruts versés sur la base d'un salaire brut annuel moyen de 126 330 F par salarié (salaire brut annuel moyen d'un employé dans le secteur de la santé et l'action sociale en 1998, source : INSEE, Annuaire Statistique de la France 2001)
- ♦ Les données comptables :

	Données nécessaires Ressources	Sources	Données nécessaires Emplois	Sources
Médecins libéraux	Recettes nettes	Honoraires : S.N.I.R. 2000 Taux de rétrocession : donnée Cemka-Eval	Consommations intermédiaires Salaires, cotisations sociales, impôts liés à la production	Achats de produits et fournitures calculés en % des recettes nettes à partir des données fiscales reconstituées par le CREDES et la DREES au niveau national en 1997, 1998 Chauffage, eau, électricité et petit outillage calculés en % des recettes nettes à partir d'une extrapolation des résultats de l'enquête CREDES en Franche-Comté Taux en % des recettes nettes calculés à partir des données fiscales reconstituées par le CREDES et la DREES au niveau national en 1997, 1998

Les évaluations du niveau 2

- ♦ Le nombre de professionnels indépendants :
 - Nombre d'auxiliaires médicaux et de sages-femmes, SNIR 1999 ;
 - Nombre d'indépendants laboratoires d'analyses médicales : supposé identique au nombre de laboratoires d'analyses médicales en région Rhône-Alpes, source SNIR 1999 ;
 - Nombre d'indépendants officines et opticiens : extrapolation à partir des résultats de l'enquête nationale (INSEE, « les entreprises du commerce de détail et automobile, année 1998 »), au prorata du chiffre d'affaires généré par la médecine libérale dans la région Rhône-Alpes par rapport à celui de la France entière.

♦ Le nombre de salariés.

Cliniques : estimation à partir des salaires bruts versés sur la base d'un salaire brut annuel moyen de 113 000 francs issus des résultats observés dans les deux cliniques enquêtées

Infirmières libérales, orthophonistes, orthoptistes, sages-femmes, pédicures : estimation à partir des salaires bruts versés sur la base d'un salaire brut annuel moyen de 95 200 francs annuels correspondant à des emplois de personnel de service (salaire moyen des ouvriers dans le secteur de la santé et l'action sociale en 1998, source INSEE, Annuaire Statistique de la France 2001).

Masseurs-kinésithérapeutes : estimation à partir des salaires bruts versés sur la base d'un salaire brut annuel moyen de 139 000 francs annuels (estimation intermédiaire incluant pour partie des MK salariés, des secrétaires et du personnel de service)

Laboratoires d'analyses médicales : estimation à partir des salaires bruts versés sur la base d'un salaire brut annuel moyen de 108 000 francs issus des résultats observés dans le laboratoire enquêté

Officines et opticiens : extrapolation à partir des résultats de l'enquête nationale (INSEE, « les entreprises du commerce de détail et automobile, année 1998 »), au prorata du chiffre d'affaires généré par la médecine libérale dans la région Rhône-Alpes par rapport à celui de la France entière

♦ Les données comptables.

	Données nécessaires Ressources	Sources	Données nécessaires Emplois	Sources
Cliniques privées	Inventaire exhaustif des cliniques à but lucratif et sans but lucratif fichier FINESS			
	Production	✓ Somme du chiffre d'affaires, de la production stockée et de la production immobilisée issue des comptes de résultats 2000 ou à défaut 1999 des cliniques privées exploitables sur Euridile ✓ Extrapolation pour les 23 cliniques pour lesquelles les comptes de résultat étaient indisponibles ou inexploitable	Consommations intermédiaires	✓ Somme des achats de matières premières, variation de stocks de matières premières et autres achats et charges externes issue des comptes de résultats 2000 ou à défaut 1999 des cliniques privées exploitables sur Euridile ✓ Extrapolation pour les 23 cliniques pour lesquelles les comptes de résultat étaient indisponibles ou inexploitable
	Subventions d'exploitation	✓ Comptes de résultats 2000 ou à défaut 1999 des cliniques privées exploitables sur Euridile ✓ Extrapolation pour les 23 cliniques pour lesquelles les comptes de résultat étaient indisponibles ou inexploitable	Salaires, cotisations sociales, impôts liés à la production	✓ Comptes de résultats 2000 ou à défaut 1999 des cliniques privées exploitables sur Euridile ✓ Extrapolation pour les 23 cliniques pour lesquelles les comptes de résultat étaient indisponibles ou inexploitable

	Données nécessaires Ressources	Sources	Données nécessaires Emplois	Sources
Auxiliaires médicaux et sages-femmes	Honoraires induits par la médecine libérale	✓ Montant remboursable des prescriptions de soins d'auxiliaires médicaux issu du SNIR 2000	Consommations intermédiaires Salaires, cotisations sociales, impôts liés à la production	✓ Part des achats de produits et fournitures et des frais de transport dans les recettes des auxiliaires médicaux et sages-femmes (source : CREDES, DREES à partir des données fiscales) ✓ Application de ces parts aux honoraires induits par la médecine libérale ✓ Part des salaires, cotisations sociales, impôts liés à la production dans les recettes des auxiliaires médicaux et sages-femmes (source : CREDES, DREES à partir des données fiscales) ✓ Application de ces parts aux honoraires induits par la médecine libérale
Officines	Chiffre d'affaires généré par la médecine libérale Production générée par la médecine libérale Subventions d'exploitation	✓ Montant remboursable des prescriptions de produits pharmaceutiques, d'accessoires et de pansements, d'orthopédie et de produits d'origine humaine (hypothèse de vente exclusive par les officines) issu du SNIR 2000 ✓ Marge commerciale sur commerce de détail de produits pharmaceutiques et marge commerciale sur le commerce d'articles médicaux et d'orthopédie issue de l'enquête nationale INSEE sur les entreprises du commerce de détail et automobile, 1998 ✓ Marge commerciale sur les produits d'origine humaine considérée comme identique à celle des produits pharmaceutiques ✓ Part des subventions d'exploitation dans le chiffre d'affaires des officines de plus de 10 salariés issu des comptes de résultats 1998 ✓ Hypothèse CEMKA-EVAL pour les officines de moins de 10 salariés	Consommations intermédiaires, frais de personnel, impôts et taxes liés à la production	✓ Part des consommations intermédiaires, frais de personnel, impôts et taxes liés à la production, dans le chiffre d'affaires des officines issu des comptes de résultats 1998 ✓ Application de cette part aux recettes générées par la médecine libérale
Transports sanitaires	Echantillon de 4 entreprises d'ambulances et VSL de la région Rhône-Alpes situées respectivement dans le Rhône, en Savoie dans l'Isère et dans la Drôme parmi celles dont les comptes étaient renseignés sur Euridile			

	Données nécessaires Ressources	Sources	Données nécessaires Emplois	Sources
	Recettes générées par la médecine libérale (s'adressant à des entreprises)	✓ Montant remboursable des prescriptions de transports sanitaires SNIR 2000 ✓ Part des dépenses remboursables de transport des malades qui s'adresse à des entreprises de transport (d'ambulances, de VSL, de taxi ou du SMUR) issue d'une étude menée par la CPAM et l'ELSM de la Somme.	Consommations intermédiaires Salaires, cotisations sociales, impôts liés à la production	✓ Part des consommations intermédiaires (somme des achats de matières premières, variation de stocks de matières premières et autres achats et charges externes) dans le chiffre d'affaires des entreprises issu des comptes de résultats 2000 ou à défaut 1999 des entreprises d'ambulances ✓ Application de cette part aux recettes générées par la médecine libérale des entreprises de transport ✓ Part des salaires, cotisations sociales, impôts liés à la production dans le chiffre d'affaires des entreprises issue des comptes de résultats 2000 ou à défaut 1999 des entreprises d'ambulances ✓ Application de cette part aux recettes générées par la médecine libérale des entreprises de transport

	Données nécessaires Ressources	Sources	Données nécessaires Emplois	Sources
Laboratoires d'analyses médicales	Echantillon de 11 laboratoires d'analyses médicales (3 dans le Rhône, 2 en Isère, 1 dans la Loire, 1 en Ardèche, 1 dans la Drôme, 1 en Savoie, 1 en Haute-Savoie, 1 dans l'Ain) parmi ceux dont les comptes étaient renseignés sur Euridile			
	Recettes générées par la médecine libérale	✓ Montant remboursable des prescriptions de transports sanitaires SNIR 2000	Consommations intermédiaires Salaires, cotisations sociales, impôts liés à la production	✓ Part des consommations intermédiaires (somme des achats de matières premières, variation de stocks de matières premières et autres achats et charges externes) dans le chiffre d'affaires des entreprises issu des comptes de résultats 2000 ou à défaut 1999 des laboratoires d'analyses médicales ✓ Application de cette part aux recettes générées par la médecine libérale des entreprises de transport ✓ Part des salaires, cotisations sociales, impôts liés à la production dans le chiffre d'affaires des entreprises issue des comptes de résultats 2000 ou à défaut 1999 des entreprises d'ambulances ✓ Application de cette part aux recettes des laboratoires d'analyses médicales générées par la médecine libérale

	Données nécessaires Ressources	Sources	Données nécessaires Emplois	Sources
Cures thermales	Echantillon de 3 cures thermales (1 en Isère, 1 en Savoie, 1 dans la Loire) parmi celles dont les comptes étaient renseignés sur Euridile Recettes générées par la médecine libérale en Rhône-Alpes	✓ Estimation du débours des patients à partir du montant remboursable des prescriptions de cures thermales : montant remboursable des prescriptions de cures thermales issu SNIR 2000 Part à la charge des patients estimée par CEMKA-EVAL ✓ Part des prescriptions de cures thermales exécutées dans la région Rhône-Alpes issue d'une hypothèse CEMKA-EVAL sur la base de la part des stations thermales françaises situées en Rhône-Alpes	Consommations intermédiaires Salaires, cotisations sociales, impôts liés à la production	✓ Part des consommations intermédiaires (somme des achats de matières premières, variation de stocks de matières premières et autres achats et charges externes) dans le chiffre d'affaires des entreprises issu des comptes de résultats 2000 ou à défaut 1999 ✓ Application de cette part aux recettes générées par la médecine libérale dans la région Rhône-Alpes ✓ Part des salaires, cotisations sociales, impôts liés à la production dans le chiffre d'affaires des entreprises issue des comptes de résultats 2000 ou à défaut 1999 ✓ Application de cette part aux recettes générées par la médecine libérale dans la région Rhône-Alpes
Opticiens	Chiffre d'affaires généré par la médecine libérale Production générée par la médecine libérale Subventions d'exploitation	✓ Montant remboursable des prescriptions d'optique issu du SNIR 2000 ✓ Marge commerciale sur commerce de détail optique, photographie issue de l'enquête nationale INSEE sur les entreprises du commerce de détail et automobile, 1998 ✓ Part des subventions d'exploitation dans le chiffre d'affaires des officines de plus de 10 salariés issue des comptes de résultats 1998 ✓ Hypothèse CEMKA-EVAL pour les entreprises de moins de 10 salariés	Consommations intermédiaires, frais de personnel, impôts et taxes liés à la production	✓ Part des consommations intermédiaires, frais de personnel, impôts et taxes liés à la production, dans le chiffre d'affaires des entreprises issue des comptes de résultats 1998 ✓ Application de cette part aux recettes générées par la médecine libérale

Les évaluations des niveaux 3 & 4 :

♦ Sources utilisées :

Données comptables des niveaux 1 & 2. : Ratios d'imputation.

Enquête CEMKA-EVAL sur la structure des consommations intermédiaires par secteur d'activité d'une clinique MCO, une clinique SSR et un laboratoire d'analyses médicales

Centrales des Bilans de La Banque de France, édition 2000, données des secteurs grossistes et manufactures.

Méthode d'analyse financière de la Centrale des Bilans, Banque de France, direction des entreprises.

INSEE, secteur comptes des services en 1997, INSEE économie générale N° 176 177 178.

Annuaire Statistique de la France 2001, INSEE 2001. Tableau C.03- compte de revenu net des ménages par catégorie socio-professionnelle. Tableau C.03-8A ; C.03-8B Prélèvements sociaux sur les salaires.

♦ Le nombre de salariés

L'évaluation du nombre de salariés impliqués dans la production :

1. Calcul du chiffre d'affaires hors taxe par salarié :

$$\frac{CA_{HT}}{N_{cdb}} = \frac{\frac{VA_{cdb}}{N_{cdb}}}{\frac{VA_{cdb}}{CA_{cdb}}}$$

VA_{cdb} : Valeur ajoutée Centrale des bilans de la Banque de France est calculée de la manière suivante ; production vendue + production stockée + production immobilisée – consommations + subventions d'exploitation + loyers de locations financement + charges de personnel extérieur = VA_{cdb}

N_{cdb} : effectif salarié moyen calculé à partir de l'échantillon (35 000 entreprises, NAF 93 division, groupe, classe, complétée par des groupes professionnels propres à la Centrale de Bilans)

$\frac{VA_{cdb}}{CA_{cdb}}$: Taux de valeur ajoutée est la valeur ajoutée cdb que divise la somme (production + ventes + subvention complément prix)

2. Calcul du nombre de salariés mobilisés

$$N_s = \frac{CA_s}{\frac{CA_{HT}}{N_{cdb}}}$$

N_s effectifs salariés du secteur s

♦ **L'utilisation du chiffre d'affaires**

1. Les consommations

Le montant des consommations des entreprises d'un secteur provient du produit du

chiffre d'affaires du secteur par le ratio $(1 - \frac{VA_{cdb}}{CA_{cdb}})$

Le montant de la consommation des ménages provient du produit du Revenu disponible (salaire perçu – CSG RDS -IRPP) par la propension moyenne à consommer des ménages 85%.

2. La valeur ajoutée

Chiffre d'affaires que multiplie taux de Valeur Ajoutée

3. Les salaires et charges

Valeur ajoutée par Ratio 33A centrale de Bilans (salaires charges et participation) / revenus répartis)

4. Les établissements financiers et de crédit

Valeur ajoutée par Ratio 33B centrale des bilans (charges d'intérêts / revenus répartis)

5. L'Etat

Valeur Ajoutée par Ratio 33C centrale des bilans (impôts taxes / revenus répartis)

6. Dividendes

Valeur Ajoutée par Ratio 33D centrale des bilans (dividendes / revenus répartis)

7. Autofinancement

Valeur Ajoutée par Ratio 33E centrale des bilans (autofinancement / revenus répartis).

♦ **L'investissement d'exploitation**

Valeur ajoutée par Ratio R12 centrale des bilans (investissement d'exploitation / VAcdb)

♦ **Le multiplicateur**

Valeur ajoutée additionnelle :

(Consommations des entreprises + investissements d'exploitation) x (multiplicateur)
(taux de Valeur Ajoutée).

H. BIBLIOGRAPHIE

- Aguzzoli F, Polton D, Raffy-Pihan N. *Le poids économique de la médecine libérale en Franche-Comté*. CREDES n° 1219, 1998.
- Audric S. *Les disparités de revenus et de charges des médecins libéraux*. Etudes et résultats n° 146, Novembre 2001.
- Audric S, Niel X, Sicart D, Vilain A. *Les professions de santé, éléments d'informations statistiques*. Solidarité et santé n° 1, 2001.
- Auray JP, Duru G. *Le secteur santé au sein de la structure productive française*. Revue d'Economie Financière n°34, p 71-80, 1995.
- Banque de France, Centrale des bilans de la Banque de France. Edts 2000.
- Banque de France, Méthode d'analyse financière de la Centrale des bilans.
- Beresniak A, Auray JP, Fonteneau R. *Evaluation de l'impact sur l'emploi de l'activité en santé, modélisation du cas d'une entreprise de l'industrie pharmaceutique*. Journal d'Economie Médicale, T16, n° 3, Mai 1998.
- Bocognano A, Raffy-Pihan N. *La valeur ajoutée du champ de la santé : évolution 1984-1993*. CREDES n° 1186, 1997.
- Böhm-Bawerk. *Histoire critique des théories de l'intérêt du capital*, 1909, Giard et Brière, Paris.
- CNAMTS, DES, DEPAS. *Démographie et activité des professions de santé du secteur libéral*. CD-ROM SNIR3.
- CPAM et ELSM de la Somme. Les frais de déplacement des patients. Année 1998, www.cpam-amiens.fr
- Delisle JP, Grouthier JP, Jacquier J. *Les produits intérieurs bruts régionaux en 1998*. INSEE Première.
- Etienne D. *Le coût et l'organisation de la distribution pharmaceutique*. Novembre 1999.
- Geffroy Y, Lenseigne F. *Comptes nationaux de la santé 1999*. Dossiers Solidarité et santé n°1, janvier-mars 2000.
- Hayek. *Prix et production*, 1975, Calmann lévy.
- Hengsen F, Paris V, Pierrard B, Vergeau A. *Charges professionnelles des médecins libéraux*. CREDES n°1321, 2000.
- INSEE. *Annuaire statistique de la France*, 2001.
- INSEE. *Les entreprises du commerce de détail et automobile*, année 1998.
- INSEE. *Les entreprises du commerce de gros en 1999*. Système productif n° 194, Septembre 2001.
- INSEE. *Secteur comptes des services en 1997*, Economie Générale, n° 176, 177, 178.
- Jaillard L, Duran O. *Zoom : pharmacie, quatre groupes dans la compétition mondiale*. Le Nouvel Economiste, 28 septembre 2001.
- Pichot A. *Comptabilité nationale et modèles économiques 1988*. PUF Economie.
- Piriou JP. *La comptabilité nationale*. Collection repères, Edts La Découverte, 1991.
- SESSI. *La situation de l'industrie 2000/2001*, enquête annuelle d'entreprise.
- SNIP. *Chiffres clés, Les médicaments en France*, 2001.